

ETUDES LINGUISTIQUES KABYLES



Cahiers de l'ILSL N° 22, 2007

Unil
UNIL | Université de Lausanne

ETUDES LINGUISTIQUES KABYLES

Cahiers de l'ILSL, n° 22, 2007

Ont déjà paru dans cette série :
Cahiers de l'ILSL

- Lectures de l'image (1992, n° 1)
Langue, littérature et altérité (1992, n° 2)
Relations inter- et intrapredicatives (1992, n° 3)
Travaux d'étudiants (1993, n° 4)
L'Ecole de Prague : l'apport épistémologique (1994, n° 5)
Fondements de la recherche linguistique :
perspectives épistémologiques (1996, n° 6)
Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles (1995, n° 7)
Langues et nations en Europe centrale et orientale (1996, n° 8) [épuisé]
Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939 (1997, n° 9)
Le travail du chercheur sur le terrain (1998, n° 10)
Mélanges en hommage à M.Mahmoudian (1999, n° 11)
Le paradoxe du sujet : les propositions impersonnelles
dans les langues slaves et romanes (2000, n° 12)
Descriptions grammaticales et enseignement de la grammaire
en français langue étrangère (2002, n° 13)
Le discours sur la langue en URSS à l'époque stalinienne
(2003, n° 14)
Pratiques et représentations linguistiques au Niger
(2004, n° 15)
Langue de l'hôpital, pratiques communicatives et pratiques de soins (2004, n° 16)
Le discours sur la langue sous les pouvoirs autoritaires (2004, n° 17)
Le *slipping* dans les langues médiévales (2005, n° 18)
Travaux de linguistique de Claude Sandoz (2005, n° 19)
Un paradigme perdu :
la linguistique marriste (2005, n° 20)
La Belle et la Bête (2006, n° 21)

Les cahiers de l'ILSL peuvent être commandés à l'adresse suivante
ILSL, Faculté des Lettres, Anthropole
CH-1015 LAUSANNE
renseignements :
<http://www.unil.ch/ling/ilsl/pub.html>

ETUDES LINGUISTIQUES KABYLES

réunies et préparées par

Remi Jolivet
Noura Tigziri

Cahiers de l'ILSL, n° 22, 2007



UNIL | Université de Lausanne

Les Cahiers de l'ILSL sont une publication de
l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage
de l'Université de Lausanne (Suisse)

Institut de Linguistique et des Sciences du Langage
Faculté des Lettres
Anthropole
Université de Lausanne
CH-1015 Lausanne, Suisse

Présentation

Remi Jolivet, *Université de Lausanne*
Noura Tiziri, *Université de Tizi-Ouzou*

Début 2002 les autorités universitaires¹ signaient une convention de coopération entre la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Tizi-Ouzou et la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne. L'Université de Tizi-Ouzou, située au cœur de la Grande Kabylie, à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger, comptait, à la rentrée 2006-2007, près de 39'000 étudiants et sa Faculté des lettres et sciences humaines près de 10'000, presque autant que toute l'Université de Lausanne².

La Faculté des lettres et sciences humaines réunit six départements: lettres arabes, anglais, français, langue et culture amazigh (berbère), psychologie, interprétariat et traduction. Les "sciences du langage" y sont donc fort bien représentées et il n'est pas surprenant que ce soit surtout dans ce domaine que des échanges réguliers et nombreux se soient d'emblée instaurés: participations à des colloques en Algérie et en Suisse; conférences ponctuelles et enseignements réguliers (sur le multilinguisme en Suisse); accueil d'étudiants algériens à Lausanne. Une recherche commune est en cours, portant sur la conception et la construction des bases de données linguistiques.

1 Les signataires de ces lignes, doyen et doyenne de leurs facultés respectives, et les recteurs Eric Junod pour Lausanne et Rabah Kahlouche pour Tizi-Ouzou.

2 Données recueillies le 22 janvier 2007 sur le site web de l'Université de Tizi-Ouzou, <http://www.ummto.dz>

Ces échanges se poursuivent, sous une autre forme, avec ce numéro des *Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage*. Il nous a paru intéressant d'y accueillir des travaux produits par des linguistes du Département de langue et culture amazigh. C'est l'occasion, pour eux, de présenter les questions qui les intéressent et qui concernent la langue berbère dans sa variété kabyle.

Le paysage linguistique algérien se compose essentiellement de quatre langues :

- le français, langue de travail et du prestige social.
- l'arabe littéraire, standard ou scolaire selon les écoles, est la langue nationale et officielle. Il est utilisé à l'école et dans l'administration algérienne.
- deux langues maternelles : le berbère avec tous ses dialectes et l'arabe dialectal. Alors que le berbère est introduit à l'université depuis 1990 et à l'école depuis 1997, l'arabe dialectal reste une langue principalement orale utilisée dans la communication quotidienne.

La quasi-totalité des Algériens est bilingue : arabe/français, berbère/français, berbère/arabe, ou trilingue : arabe/berbère/français.

La langue berbère, qui fait partie de la famille chamito-sémitique, se compose de plusieurs dialectes composés eux-mêmes de plusieurs parlers. Son domaine d'usage s'étend des îles Canaries à l'ouest à l'oasis de Siwa (Egypte) à l'est, et de la Méditerranée au nord au Burkina Faso au sud.

Les principaux dialectes en Algérie sont le kabyle, les parlers berbères parlés dans le massif du Chenoua et l'Ouarsenis au nord, le chaoui dans le massif de l'Aurès (sud-est de la capitale), le mozabite dans le nord du Sahara et le touareg au sud. Le kabyle, dialecte ayant le plus de locuteurs en Algérie, est composé de plusieurs parlers qui présentent une grande variation principalement phonétique et lexicale. Malgré cette variation l'intercompréhension est assez aisée entre les différents locuteurs.

Au niveau politique la Constitution de la République algérienne s'est enrichie, en 2002, d'un article 3bis³:

Art. 3 - L'arabe est la langue nationale et officielle.

Art. 3 bis - Tamazight [= le berbère] est également langue nationale.

L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Pourtant le kabyle, essentiellement oral, a vu son passage à l'écrit et son enseignement dans le système éducatif algérien rencontrer d'énormes problèmes dus en majorité au fait qu'il n'est ni aménagé ni standardisé.

Malgré de nombreuses recherches, depuis plus d'une vingtaine d'années, il n'en demeure pas moins que, si on veut promouvoir et réhabiliter cette langue, la priorité est son aménagement. En effet, malgré une écriture plus ou moins stable et adoptée par la plupart des berbérissants, il faut encore aménager son lexique, sa phonétique... C'est pour cela que tous les travaux entrepris, notamment en linguistique, doivent accroître la connaissance de cette langue, ce qui rendra son enseignement plus efficient. Et ceux qui sont ici présentés relèvent d'une linguistique descriptive qui ne se coupe pas de préoccupations pédagogiques.

Ces préoccupations sont centrales dans la contribution de Seïdh Chalah, *La phonématique et la phonétique au service de l'apprentissage des caractères de l'alphabet kabyle (berbère)*, qui, s'appuyant sur un relevé des erreurs commises par de jeunes collégiens dans l'écriture du kabyle en graphie latine, propose quelques aménagements et des exercices fondés sur l'analyse du système phonologique.

3 Sur la genèse de cet article et le rôle particulier joué par les événements qui touchent la Kabylie depuis 2001, ainsi que sur l'historique de la question des langues dans les constitutions algériennes cf. Noura Tigziri, Les langues dans les constitutions algériennes, *Cahiers de l'ILSL*, 17, 2004, pp. 289-298 repris sur <http://nora.tigziri.ifrance.com/pub.html>

Trois études concernent l'intonation et son rôle à divers niveaux de la structure linguistique : expression des modalités de la phrase (Seïdh Chalah et Noura Tiziri, *L'assertion, l'interrogation et l'exclamation dans la langue kabyle (étude de quelques exemples)*) ; marquage d'une opposition de fonction nominale⁴ qui n'est pas toujours associée à une différence morphologique marquée phonologiquement (Seïdh Chalah, *Le rôle de l'intonation en syntaxe et en sémantique : étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle*) ; distinction, enfin, entre une succession de monèmes en relation fonctionnelle syntaxique, opposée à la même succession de monèmes constituant un composé synthématique (Aoudia Arezki et Noura Tiziri, *Rôle de l'intonation dans la distinction entre syntagmes et synthèmes à mêmes composantes monématiques*).

C'est également la synthématique – mais cette fois la dérivation – qui fait l'objet de l'article de Hakim Hacene et Noura Tiziri, *Etude de la performance dérivationnelle en synthématique berbère (kabyle). Le cas de la dérivation nominale*. Les auteurs y examinent, à partir d'un corpus de copies d'élèves, la maîtrise, partielle et menacée par les phénomènes d'emprunt, des mécanismes de la dérivation.

Faisant écho à un travail célèbre d'André Basset⁵, Noura Tiziri présente dans *Le corps humain et les expressions kabyles* les résultats d'une enquête lexicale. Chaque entrée, traduite, est accompagnée de précisions sur la racine (qui détermine l'ordre alphabétique de présentation) la prononciation et la morphologie (pluriel et état d'annexion) et comporte une composante phraséologique développée. Noura Tiziri énonce explicitement le double objectif de son travail : pédagogique et de sauvegarde d'expressions menacées par les évolutions socio-économiques pesant sur la transmission de la langue.

4 Pour une présentation synthétique de la question de l'« état libre » et « l'état d'annexion » du nom en berbère cf. Salem Chaker, L'état d'annexion du nom, in : *Encyclopédie berbère*, V, 1988, p. 686-695 ; http://www.inalco.fr/crb/pages_html/webdoc/annexion.pdf

5 André Basset, *Etudes de géographie linguistique en Kabylie (sur quelques termes berbères concernant le corps humain)*, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1929, 103 p. + 21 cartes. Toutes les dénominations étudiées par Basset – sauf celle du « pouce » - se retrouvent dans l'article de Noura Tiziri, qui en comporte bien d'autres.

C'est au même travail d'André Basset que fait référence Amar Nabti en ouverture de *De quelques spécificités linguistiques du parler des At Yanni*. Il dégage des traits caractéristiques d'une variété du kabyle sans limiter l'enquête au lexique mais en l'étendant à la phonétique, la phonologie, la morphologie et la syntaxe.

Il reste à évoquer quelques aspects plus techniques de cette publication. Ce ne sont pas les systèmes de représentation graphique qui font défaut au berbère⁶... L'écriture utilise ou a utilisé un alphabet traditionnel (tifinagh), qui connaît lui-même plusieurs variantes, l'alphabet arabe (ajami) et l'alphabet latin, avec diverses adaptations. C'est, bien entendu, ce dernier qui a été retenu ici dans une variante proche de celle que propose le Centre de recherche berbère de l'Institut national de langues et civilisations orientales (INALCO, Paris)⁷. Pour les notations et transcriptions phonétiques et phonologiques se sont développées, dans ce champ linguistique comme dans d'autres (langues romanes, langues slaves, langues bantou etc.), des habitudes qui s'écartent parfois des recommandations de l'Association phonétique internationale. Par exemple :

- notation des spirantes par une barre souscrite sous le symbole de l'occlusive (barre qui sera, ici, suscrite au caractère « g » pour des raisons de lisibilité) plutôt que par des lettres grecques
- notation de la fricative pharyngale sonore [ʕ] par la lettre epsilon ε.

En règle générale les notations adoptées ici l'ont été dans le souci de ne pas éloigner sans nécessité notation graphique et transcription phonétique ou phonologique et avec un relatif souci d'esthétique ou du moins de conformité à nos habitudes typographiques. On notera, par exemple, dans tous les cas, les consonnes tendues par le doublement du

⁶ Actes de la table ronde internationale 'Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère' (INALCO, 1993, *Etudes et documents berbères*, 11, 1994

⁷ Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère, Inalco, Paris, 1996, http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/notation.pdf et Aménagement linguistique de la langue berbère, Inalco, Paris, 1998, p. 6-11, http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/amenage1998.pdf

symbole (utilisée en notation graphique usuelle) plutôt que par la majuscule (utilisée dans les transcriptions phonétiques et phonologiques).

Voici les principales particularités de notation qui pourraient intriguer ou fourvoir une personne non familière du domaine.

- ε et ɥ notent les fricatives pharyngales sonore et sourde (API ʕ et ɥ)
- les autres lettres avec un point souscrit notent des pharyngalisées
- les lettres avec une barre souscrite ou suscrite (ḡ) notent des spirantes
- le redoublement d'une lettre note une articulation tendue
- w suivant une consonne note la labiovélarisation de celle-ci
- c et j notent les fricatives chuintantes sourde et sonore et č et ě les affriquées correspondantes
- ʈ (t cédille) note l'affriquée sifflante sourde
- x et ɣ notent les fricatives vélares sourde et sonore
- y note la semi-voyelle palatale
- e note la voyelle neutre

Quelques efforts qu'on ait pu faire pour tenter d'harmoniser les notations et transcriptions d'un article à l'autre il est peu probable qu'on y soit complètement parvenu. On voudra donc bien pardonner les inconséquences résiduelles. Elles ne devraient pas gravement gêner la compréhension.

La police de caractères utilisée est la police Doulos SIL⁸ (codage Unicode).

⁸ http://scripts.sil.org/cms/scripts/page.php?site_id=nrsi&id=DoulosSILfont

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BASSET, André, 1952, *La langue berbère*, Londres, Oxford University Press, 72 p. + carte.
- CHAKER, Salem, [1984] 1991, *Manuel de linguistique berbère, I*, Alger, Editions Bouchène, 291 p.
- CHAKER, Salem, 1996, *Manuel de linguistique berbère, II, Syntaxe et diachronie*, Alger, Enag, 289 p.
- GALAND, Lionel, 1988, « Le berbère », Les langues dans le monde ancien et moderne, ouvrage publié sous la direction de Jean Perrot, troisième partie : les langues chamito-sémitiques, Paris, CNRS, pp. 207-242.
http://www.berberemultimedia.com/bibliotheque/auteurs/Galand_berbere_1988.pdf
- « Kabylie », 2004, *Encyclopédie berbère*, XXVII, Aix-en-Provence, Edisud, p. 3986-4093.
- MAHE, Alain, 2001, *Histoire de la Grande Kabylie XIX^e-XX^e siècles*, Alger, Editions Bouchène, 650 p.
- NAIT-ZERRAD, Kamal, 2001, *Grammaire moderne du kabyle, Tajerunt tatrart n teqbaylit*, Paris, Karthala, 225 p.
- QUITOUT, Michel, 1997, *Grammaire berbère (rifain, tamazight, chleuh, kabyle)*, Paris, L'Harmattan, 189 p.
- RABDI, Larbi, 2004, *Le parler d'Ihbachen (Kabylie orientale, Algérie)*, Berber Studies 7, Cologne, Rüdiger Köppe Verlag, 148 p.
- SADIQI, Fatima, 1997, *Grammaire du berbère*, Paris, L'Harmattan, 283 p.
- SERVIER, Jean, 1990, *Les Berbères*, Paris, Que sais-je ? n° 718, Presses universitaires de France, 128 p.

La phonématique et la phonétique au service de l'apprentissage des caractères de l'alphabet kabyle (berbère)

Seïdh CHALAH
Université de Tizi-Ouzou

Deg weḍris-agi, awal ad d-yawi yef usexdem i ilaq ad ssexdamen iselmaden timiḍranin (concepts) n tseniselt (phonologie) i uselmed n isekkilen i inelmaden n useggas amenzu n ulmad n tmaziyt.

INTRODUCTION

Cette contribution se propose de montrer l'utilité de l'emploi des outils phonologiques, et plus précisément phonématiques, dans le processus d'apprentissage des caractères de l'alphabet amazigh (berbère/kabyle).

Avant de proposer quoi que ce soit, nous allons d'abord recenser les erreurs que font les apprenants dans l'utilisation des différents caractères. Nous allons ensuite essayer d'expliquer les "origines" de ces erreurs. Et en conclusion, une série de propositions sera faite.

Ce travail ne se veut en aucun cas une critique des deux manuels de 1^{ère} et 2^{ème} A.M. (année moyenne) proposés par l'équipe du G.S.D.¹ de tamaziyt (berbère/kabyle) (2003-2004 / 2004-2005) mais une simple proposition pour accélérer l'apprentissage des caractères que visent ces deux manuels.

¹ Le Groupe Spécialisé des Disciplines, Comité Nationale Pédagogique, Ministère de l'Education Nationale (cf. R. Achour et al., 2003 et 2004).

L'ALPHABET AMAZIGH ET LA PHONOLOGIE

L'écriture, qui est un procédé (ensemble de signes) dont on se sert pour fixer le langage humain et qu'on utilise pour communiquer, peut être de nature phonétique, phonologique, etc. A travers l'histoire de l'humanité plusieurs systèmes d'écriture ont été utilisés pour représenter graphiquement le langage articulé : les cunéiformes, les hiéroglyphes, les idéogrammes, le système consonantique et enfin l'alphabet.

LES TIFINAGHS : TRANSCRIPTION PHONETIQUE ET PHONOLOGIQUE

Depuis l'Antiquité, les Amazighs disposent d'un alphabet consonantique (le tifinagh) qui est encore utilisé par les Touaregs. Dans les années 70, l'"Académie berbère" de Mohand-Aârav Bessaoud a adopté cet alphabet en l'adaptant aux réalités phoniques kabyles pour transcrire phonétiquement des textes.

Dans leur présentation des caractères tifinagh-IRCAM², les membres de l'Institut Royal précisent que cet alphabet ne représente les données phoniques d'aucun parler particulier, et qu'il est conçu pour écrire "l'amazigh standard" en neutralisant, au niveau de l'écrit, toutes les variantes régionales telles que les spirantes, etc. L'IRCAM n'a pas seulement officialisé le choix de l'alphabet tifinagh (pour les caractères) mais il a, aussi, opté pour une écriture phonologique (où, d'ailleurs, la voyelle "neutre" [ə] "e" n'a plus droit de cité dans le système).

LES CARACTERES GRECO-LATINS : TRANSCRIPTION PHONETIQUE ET PHONOLOGIQUE

Depuis le XVIII^{ème} siècle, à côté des deux types de caractères utilisés pour transcrire les langues berbères, le tifinagh et les caractères arabes, une autre tradition va s'imposer; il s'agit de celle qui consiste à les écrire en caractères gréco-latins (dits "caractères français").

² Institut Royal de la Culture Amazigh, créé depuis 2001 au Maroc et chargé, entre autres, de l'aménagement de la langue amazighe : <http://www.ircam.ma>

Le système de transcription (en caractères gréco-latins) utilisé au départ était phonétique. Il était calqué sur la graphie française dont on retrouve l'utilisation de plusieurs lettres pour noter un seul son (ch, gh, dj, etc.). Avec les travaux d'André Basset, de Lionel Galand, des Pères Blancs du Fichier de Documentation Berbère (FDB), de Saïd Boulifa, de Mouloud Feraoun, de Mouloud Mammeri et de Salem Chaker (dans le cadre des travaux du C.R.B.³), le système de "notation usuelle" s'est développé pour devenir, à présent, un système d'inspiration phonologique.

Chaker, d'ailleurs, le dit explicitement : «une notation usuelle du berbère doit être de type phonologique ou, du moins, s'inspirer fortement du principe phonologique (...) avec prise en compte de la structure morpho-syntaxique des énoncés» (Chaker, 1996, pp. 5-6). Il est donc logique d'essayer d'exploiter les données de la phonologie kabyle pour faciliter le processus d'apprentissage de l'alphabet amazigh aux "apprenants". Et notre souhait principal est d'atteindre cet objectif à travers ce modeste travail.

L'ALPHABET AMAZIGH DANS LES MANUELS DE 1^{ERE} AM ET DE 2^{EME} AM

Les unités didactiques présentes dans les deux manuels sont écrites en "notation usuelle" gréco-latine, en caractères arabes et en tifinagh. Mais dans ce travail, nous n'avons pris en considération que les parties (ou unités) écrites en caractères gréco-latins et qui portent sur l'orthographe.

LE PREMIER MANUEL (1^{ERE} AM) :

A la page 7, on trouve un tableau représentant la liste de l'alphabet amazigh accompagnée d'exemples pour chaque caractère. Dans cette liste on ne retrouve pas de tendues, sauf dans la liste des exemples où on a : bb, čč, dd, ğğ, nn, tṭ (6 tendues) !. Idem pour "tt" ([ṭ]) qu'ils ont oublié !?

³Centre de Recherche Berbère, INALCO, Paris : <http://www.inalco.fr/crb/>

De la page 7 à la page 23 du manuel scolaire de 1ère AM (de langue kabyle), pour l'apprentissage de l'alphabet, on a une répartition des caractères en 5 "parties" :

1- a, e, i, u

2- c, q, ɣ, ε, x

3- h, ħ, č, ģ

4- d, r, s, t, z

5- b, d, g, k, t

Chaque "partie" contient une série d'exemples avec des exercices ayant pour objectif de reproduire graphiquement les différents caractères ci-dessus. Ce classement ne repose sur aucun critère objectif. Il ne se réfère ni à la tradition des berbérissants (classement des caractères dans leurs différents dictionnaires tel que celui du Père Jean-Marie Dallet) pourtant respectée à la page 7, ni à un classement selon les points d'articulations (des labiales aux laryngales ou l'inverse). Par exemple :

Les voyelles : a, e, i, u

Les semi-voyelles : w, ww, y, yy

Les consonnes :

bilabiales : b, bb, m, mm

labiodentales : b [v], f, ff

apico-dentales : d, dd, t, tt, ḍ, ṭ, ṭ̣, n, nn

apico-alvéolaires :

latérales : l, ll

sifflantes : z, zz, ẓ, ẓ̣, s, ss, ṣ, ṣ̣, tt ([ṭ])

vibrantes : r, rr, ṛ, ṛ̣

chuintantes : j, jj, ģ, ģģ, c, cc, č, čč

palato vélares : g, gg, k, kk

uvulaires : ɣ, q, qq, x, xx

pharyngales : ε, εε, ħ, ħħ

laryngales : h, hh

Toujours dans cette première "unité", en recensant les différents graphèmes, nous remarquons que les caractères suivants : f, j, l, m, n, r, s,

z, w, y et tt ([t]) ne figurent pas. Aucun argument ne peut justifier cet oubli !

A la page 28, les concepteurs de ce manuel ont introduit les tendues suivantes (par opposition à leurs correspondantes non-tendues) :

- l ~ ll
- b ~ bb
- d ~ dd
- f ~ ff

En réalité, pour la langue kabyle, chaque consonne non-tendue a une correspondante tendue (y compris ḍ et ṣ : ḍ ~ ṭ / ṭṭ et ṣ ~ q / qq). Donc nous pouvons rajouter toutes les autres tendues : c ~ cc, x ~ xx, etc.

LE DEUXIEME MANUEL (2^{EME} AM):

Les auteurs des deux manuels n'ont fait que traduire et appliquer les règles d'écriture contenues dans "Tira n Tmazight, propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère"⁴ (cf. Chaker, 1996) et dans "Aménagement linguistique de la langue berbère"⁵ (cf. Chaker, 1998). Ils ont donc, à travers ces deux manuels, appliqué à la lettre les recommandations du CRB/INALCO.

La page 12 est consacrée à la notation des deux "t" qui est utilisée comme la représentation graphique de la consonne [t̥] non-tendue ou tendue. Ils recommandent, entre autres, de ramener [t̥] aux phonèmes dont elle est issue morphologiquement et de n'écrire qu'un seul "t" pour la finale des noms féminins.

A la page 25, en parlant des pharyngalisés, ils proposent de ne noter "ṛ" et "ṣ" que dans le cas où il y a opposition à leurs correspondantes non-emphatiques "r" et "s" (lorsqu'il y a des paires minimales : rwiṣ « remuer » ~ ṛwiṣ « rassasier », sser « charme » ~ ṣṣer « sorte d'eczéma »).

4 http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/notation.pdf

5 http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/amenage1998.pdf

Le problème de l'instabilité de la voyelle neutre "e" [ə] est abordé à la page 82. Pour éviter les variations dans la forme graphique des "mots", ces auteurs recommandent de maintenir la voyelle neutre dans «*la position qu'elle occupe dans le "mot" isolé*» : kker [əkkər] «*lève-toi*» / kker-d [əkkərəd] «*lève-toi maintenant*».

N'ayant pas le statut de phonème, la voyelle [ə] n'est jamais notée en transcription phonologique des parlers kabyles. En 1996, les participants à l'Atelier "Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère" (CRB/INALCO) ont jugé utile de maintenir la voyelle neutre dans la notation du kabyle. Pour convaincre, ils ont avancé un argument selon lequel, si on supprime la voyelle [ə], cela «*rendrait le décodage extrêmement laborieux pour des locuteurs habitués à la graphie latine, notamment du français*» (Chaker, 1996, p.10). Supposons que ce soit le cas pour tout le monde, c'est-à-dire que [ə] faciliterait la notation et la lecture du kabyle, en évitant la constitution de suites consonantiques imprononçables. Mais, en rajoutant une règle pour maintenir la voyelle [ə] dans la position qu'elle occupe dans le "mot" isolé, n'a-t-on pas rendu le système de notation un peu plus difficile à décoder ?

Exemple: ixeddamen [ixəddamən] «(les/des) travailleurs».

En appliquant les recommandations du CRB/INALCO, on écrit: ixeddamen-is [ixəddamənɪs] au lieu de : ixeddamn-is [ixddamnɪs]. Dans ces cas le [ə] ne facilitera plus la prononciation des consonnes et des syllabes. L'argument avancé pour son maintien à l'écrit est rendu, de ce fait, caduc.

Au Maroc, la voyelle neutre [ə] n'est plus utilisée dans la notation usuelle à base tifinagh du berbère (sauf lorsqu'il y a succession de plus de trois graphèmes de même nature, on ajoute un « e » pour les séparer : tty → tetty «je mange»). Les berbérissants fonctionnalistes ont transcrit phonologiquement leurs corpus sans la voyelle [ə] et cela n'a pas empêché ceux qui veulent les lire de le faire. A notre avis, il s'agit plus d'une question d'habitude et de volonté, sinon comment expliquer le fait qu'on arrive à lire des textes en arabe sans indices vocaliques (des suites de consonnes avec quelques indices vocaliques seulement)?

INVENTAIRE DES ERREURS QUE COMMETTENT LES APPRENANTS (TYPOLOGIE DES ERREURS) :

Il n'est pas très aisé d'écrire correctement si l'on suit les règles de transcription à la lettre. L'écrivain risque de commettre des erreurs plus ou moins importantes. Une typologie de ces erreurs permettra à l'enseignant de les repérer, les répertorier, les corriger et d'en dégager d'autres règles de transcription complémentaires. Ces nouvelles règles, en plus de celles qui se trouvent dans les manuels, permettront le perfectionnement dans l'apprentissage de l'orthographe (plus précisément de l'alphabet) par les apprenants. Il est, donc, très important que les enseignants puissent, en comprenant eux-mêmes l'origine des difficultés, aider les élèves à les comprendre et à y remédier.

Après deux trimestres d'étude nous avons examiné les copies d'élèves pour relever les erreurs qu'ils commettent dans la transcription du kabyle. Nous avons collecté 200 copies (100 élèves de 1^{ère} A.M. et 100 autres de 2^{ème} A.M. du Collège de l'Enseignement Moyen de Fréha [mars 2005]) qui ont déjà été corrigées par leur enseignante⁶. Donc nous n'avons fait que l'inventaire des "fautes" d'orthographe (et plus précisément liées aux "choix de caractères") commises par les apprenants et signalées.

LES ERREURS COMMISES PAR LES APPRENANTS DE 1^{ÈRE} A.M. :

Dans les tableaux suivants la fréquence des erreurs correspond au nombre de fautes commises dans la transcription d'un graphème donné divisé par le nombre d'occurrences de ce graphème dans le corpus (les copies des apprenants)

⁶ Mademoiselle Samira Chir que nous tenons à remercier.

Les voyelles :

Confusions entre caractères		Exemples		Fréquence des erreurs
Ils écrivent	Au lieu de	Ils écrivent	Au lieu de	
a	e	aɣarbaz	aɣerbaz	60 %
e	u	iyezaɖ	iyuzaɖ	48 %
u	e	amuggaz	ameggaz	39 %
e	a	ssaremeɣ	ssarameɣ	24 %
e	i	yemensi	yimensi	22 %
ou	u	ugour	ugur	9 %

Tableau 1 : inventaire des erreurs concernant le choix des voyelles

Nous pouvons rajouter à cette liste le fait que, dans certains cas, beaucoup d'apprenants mettent une voyelle neutre "e" au début, au milieu ou en final de "mots" et de syntagmes. Dans d'autres cas, ils la suppriment carrément.

Type d'erreurs	Exemples		Fréquence des erreurs
	Ils écrivent	Au lieu de	
Ils rajoutent 'e' en final de syntagmes	wwiy-ase	wwiy-as	33 %
Ils rajoutent 'e' en début de "mots"	eččiɣ	ččiɣ	4 %
Ils rajoutent 'e' en milieu de "mots"	yeleha	yelha	8 %
Ils suppriment (oublent) le 'e'	yɣra	yeyra	32 %

Tableau 2 : inventaire des erreurs concernant le rajout / la suppression de la voyelle 'e'

La pharyngale ‘ε’ :

Type d’erreurs	Exemples		Fréquence des erreurs
	Ils écrivent	Au lieu de	
Suppression de la pharyngale ‘ε’ et son remplacement par des voyelles	assas ad suy	a εssas ad seuy	4 %

Tableau 3 : inventaire des erreurs concernant la suppression de la pharyngale ‘ε’

Le problème des consonnes tendues:

Les apprenants ne transcrivent pratiquement jamais les tendues :

Ils ne transcrivent pas les tendues		Exemples		Fréquence des erreurs
Ils écrivent	Au lieu de	Ils écrivent	Au lieu de	
d	dd	tadart	taddart	60 % pour toutes les tendues
x	xx	axam	axxam	
...	

Tableau 4 : inventaire des erreurs concernant le remplacement des consonnes tendues par des non-tendues

Les autres consonnes :

Ils confondent entre les caractères		Exemples		Fréquence des erreurs
Ils écrivent	Au lieu de	Ils écrivent	Au lieu de	
h	ħ	yehrec	yehrec	53 %
z	ẓ	tazallit	taẓallit	35 %
r	ṛ	yerwa	yerwa	35 %
r	ɣ	yenra	yenɣa	35 %
s	ṣ	ssabun	ṣṣabun	34 %
d	ḍ	adar	aḍar	34 %
q	k	neqni	nekkni	30 %
t	ṭ	taqsit	taqṣit	29 %
y	r	tuday	tuddar	27 %
č	c	učen	uccen	18 %
ch	c	amchich	amcic	16 %
ḍ	d	aḍrar	adrar	13 %
ḍ	b	aḍrid	abrid	12 %
x	ɣ	xef	ɣef	12 %
t	tt	itas-d	ittas-d	12 %
g	j	agenwi	ajenwi	10 %
g	k	i g-d-wwiy	i k-d-wwiy	9 %
j	ǧ	tajalt	taǧǧalt	9 %
s	z	asaglu	azaglu	8 %
ǧ	j	aǧenwi	ajenwi	5 %
c	k	zic	zik	5 %
c(h)	č	yecca	yečča	4 %
dj	ǧ / j	tadjalt	taǧǧalt	4 %
kh	x	akham	axxam	4 %
c(e)	s	almace	alemmas	3 %

Tableau 5 : inventaire des erreurs concernant le choix des consonnes (remplacement de consonnes par d'autres)

LES ERREURS COMMISES PAR LES APPRENANTS DE 2^{EME} A.M. :

Les voyelles :

Ils confondent entre les caractères		Exemples		Fréquence des erreurs
Ils écrivent	Au lieu de	Ils écrivent	Au lieu de	
a	e	aỵarbaz	aỵerbaz	60 %
e	u	iyezaḍ	iyuzad	10 %
u	e	amuggaz	ameggaz	10 %
e	a	ssaremeɣ	ssarameɣ	20 %
e	i	yemensi	yimensi	10 %
ou	u	ugour	ugur	20 %

Tableau 6 : inventaire des erreurs concernant le choix des voyelles

Type d'erreurs	Exemples		Fréquence des erreurs
	Ils écrivent	Au lieu de	
Ils rajoutent 'e'	wwiy-ase	wwiy-as	5 %
Ils suppriment (oublent) le 'e'	yyra	yeyra	25 %

Tableau 7 : inventaire des erreurs concernant le rajout / la suppression de la voyelle 'e'

Le problème de la pharyngale 'ɛ' :

Type d'erreurs	Exemples		Fréquence des erreurs
	Ils écrivent	Au lieu de	
Suppression de la pharyngale 'ɛ' et son remplacement par des voyelles	assas ad suy	a ɛssas ad sɛuy	20 %

Tableau 8 : inventaire des erreurs concernant la suppression de la pharyngale 'ɛ'

Le problème des consonnes tendues:

Ils ne transcrivent pas les tendues		Exemples		Fréquence des erreurs
Ils écrivent	Au lieu de	Ils écrivent	Au lieu de	
d	dd	tadart	taddart	45 % pour toutes les tendues
x	xx	axam	axxam	
...	

Tableau 9: inventaire des erreurs concernant le remplacement des consonnes tendues par des non-tendues

Les autres consonnes :

Ils confondent entre les caractères		Exemples		Fréquence des erreurs
Ils écrivent	Au lieu de	Ils écrivent	Au lieu de	
h	ħ	yehrec	yeḥrec	61 %
r	ɾ	yerwa	yeṛwa	66 %
r	ɣ	yenra	yeṇɣa	10 %
s	ʂ	ssabun	ʂsabun	30 %
d	ɖ	adar	aɖar	45 %
t	ʈ	taqsit	taq̣siʈ	30 %
ɣ	r	tuday	tuddar	15 %
č	c	učen	uccen	10 %
t	tt	itas-d	ittas-d	10 %
j	ǰ	tajalt	taǰǰalt	5 %
s	z	asaglu	azaglu	5 %
ǰ	j	aǰenwi	ajenwi	5 %
c(h)	č	yeccha	yečča	5 %
c(e)	s	almace	alemmas	5 %

Tableau 10 : inventaire des erreurs concernant le choix des consonnes (remplacement de consonnes par d'autres)

INTERPRETATION DE CES ERREURS :

Les apprenants commettent des fautes d'orthographe qui sont dues :

- à l'influence de la langue française (son orthographe et son alphabet),
- à des phénomènes phonétiques (articulatoires et/ou acoustiques) ou aux statuts phonologiques,
- à la non-compréhension (et la non-assimilation) des oppositions phonématiques,
- aux variations régionales.

LES ERREURS DUES A L'INFLUENCE DE LA LANGUE FRANÇAISE (SON ORTHOGRAPHE ET SON ALPHABET) :

écrire "ou" au lieu de "u"

écrire "ch" au lieu de "c"

écrire "r" au lieu de "ɣ" (confusion : $r \rightarrow \gamma, \gamma \rightarrow r$).

écrire "v" au lieu de "b" [v]

écrire "c" au lieu de "k"

écrire "g + e/i" au lieu de "j + e/i"

écrire "dj" au lieu de "ǧ"

écrire "kh" au lieu de "x"

écrire "c + e/i" au lieu de "s + e/i"

écrire "q" au lieu de "k"

...

En effet, même une certaine tradition d'écrire le kabyle, et surtout les noms propres kabyles, en combinant et en utilisant les caractères de la langue française, est héritée de l'époque coloniale. Elle reste à ce jour d'actualité :

Graphèmes	Réalisations phoniques	Exemples de noms propres
"s"	[ṣ]	Saliha, Mustapha,...
	[s]	Slimane, Souad,...
"z"	[ẓ]	Meziane, Zahir, ...
	[z]	Zahia , Tiziri,...
"h"	[ħ]	Hamid, Ahmed,...
	[h]	Mhenna, Zouhra,..
"d"	[ḍ]	Remdane,..
	[d]	Dihya,...
	[ɖ]	Yidir,...
"r"	[ṛ]	Rabah,...
	[r]	Abderrahmane,..
"t"	[ṭ]	Taous,
	[t]	Ait,...
	[t̥]	Tiziri,...

Tableau 11 : traditions d'écriture de prénoms kabyles en utilisant les caractères de la langue française.

Pour éviter toute influence des autres systèmes de notation (français ou autres), il vaut mieux, à notre avis, opter pour des exercices de transcription et de translittération de tous les noms propres kabyles (noms de famille, prénoms, noms de village,...).

Exemple :

Cherifa → Crifa

Mustapha → Mestafa

...

LES ERREURS DUES A DES PHENOMENES PHONETIQUES (ARTICULATOIRES ET/OU ACOUSTIQUES) OU AUX STATUTS PHONOLOGIQUES :

C'est le cas de la confusion entre les voyelles :

écrire "a" au lieu de "e"

écrire "e" au lieu de "a"

écrire "e" au lieu de "u"

écrire "u" au lieu de "e"

Du point de vue phonétique, la voyelle [ə] est très proche de [u] et [a]. [ə] «e» peut être perçue comme un [a] ou comme un [u] et vice versa. Des étudiants au Département de langue et culture amazighes (Université de Tizi-Ouzou) arrivent difficilement à distinguer le [ə] de [a], que dirons-nous des élèves du CEM (collège) ? La voyelle neutre [ə] n'a pas de pertinence phonologique, elle n'est pas un phonème. Elle apparaît pour faciliter la prononciation (voyelle d'appui). A l'écrit on peut se passer d'elle ; d'ailleurs, dans une transcription phonologique, on ne la note jamais et pourtant on arrive aisément à lire ce qui est écrit.

LES ERREURS DUES A LA NON COMPREHENSION (ET LA NON ASSIMILATION) DES OPPOSITIONS PHONEMATiques :

Etant donné que le système de notation du kabyle est «d'inspiration phonologique», les méthodes utilisées en phonématique ne peuvent être que d'une grande utilité pour les cours d'enseignement de "l'alphabet kabyle". Le passage par la voie phonématique exige la transposition des caractères alphabétiques en leurs correspondants phonologiques (conversion graphème→phonème). Pour ce faire, l'enseignant et l'apprenant doivent avoir conscience de la structure phonématique du monème. Ils doivent comprendre que, dans certains cas, avoir un graphème (phonème) à la place d'un autre dans une même série de graphèmes (un "mot") peut produire un autre "mot".

Exemple :

d ~ ð → bdu «commencer» ~ bðu «diviser/séparer»

yebda s lebni axxam «il a commencé la construction d'une maison» ≠
yebða s lebni axxam «il a divisé une maison en construisant»

La compréhension du phénomène des oppositions phonématiques permettra à l'apprenant de saisir le rôle des signes diacritiques dans l'alphabet kabyle. Et, c'est ainsi qu'il évitera les erreurs telles que (cf. les tableaux ci-dessus) :

écrire "h" au lieu de "ħ" (et vice versa)

écrire "z" au lieu de "z'" (et vice versa)

écrire "r" au lieu de "ṛ" (et vice versa)

écrire "s" au lieu de "ṣ" (et vice versa)

écrire "d" au lieu de "ḏ" (et vice versa)

écrire "t" au lieu de "ṭ" (et vice versa)

écrire "r" au lieu de "ṙ" (et vice versa)

écrire "t" au lieu de "tt" (et vice versa)

écrire les non-tendues au lieu des tendues (et vice versa)

Pour atteindre cet objectif, nous pouvons élaborer des exercices d'écriture en utilisant des paires minimales.

Exemples de paires minimales :

"d" [ḏ] et "ḏ" [ḏ] :

- "bdu" [vḏu] ≠ "bḏu" [vḏo] «commencer» ≠ «couper»
- "dum" [ḏum] ≠ "ḏum" [ḏom] «persister, prolonger» ≠ «nettoyer»
- "adar" [aḏar] ≠ "aḏar" [aḏar] «le rang» ≠ «le pied»

"z" [z] et "ḏ" [z] :

- "izi" [izi] ≠ "iḏi" [iḏe] «une mouche» ≠ «une bille»
- "azekka" [azəkka] ≠ "aḏekka" [aḏəkka] «demain» ≠ «une tombe»
- "zewwi" [zəg^wg^wi] ≠ "ḏewwi" [ḏəg^wg^wi] «secouer» ≠ «crier»

"zz" [zz] et "ḏḏ" [ḏḏ] :

- "uzzu" [uzzu] ≠ "uḏḏu" [uḏḏo] «l'action de griller» ≠ «plante»
- "ḏḏem" [ḏḏəm] ≠ "zzem" [zzəm] «maigrir» ≠ «reprocher»
- "ḏḏu" [ḏḏu] ≠ "zzu" [zzu] «planter» ≠ «brûler»
- "aæzzi" [aḏəzzi] ≠ "æzzi" [æzzi] «rouge-gorge» ≠ «condoléances»

"s" [s] et "ṣ" [ṣ] :

- "leslah" [ləslah] ≠ "leṣlah" [ləṣlah] «l'arme» ≠ «le bien»
- "sleb" [sləv] ≠ "ṣleb" [ṣləv] «devenir fou» ≠ «être véreux»

"ss" [ss] et "ṣṣ" [ṣṣ] :

- "sser" [ssər] ≠ "ṣṣer" [ṣṣər] «le charme» ≠ «crevasse»

"r" [r] et "ṛ" [ṛ] :

- "sker" [skər] ≠ "sker" [skər] «être moyen» ≠ «être ivre»
- "rwiṛ" [rwiṛ] ≠ "ṛwiṛ" [ṛwiṛ] «j'ai mélangé» ≠ «je suis rassasié»
- "rdem" [rḏəm] ≠ "ṛdem" [ṛḏəm] «tomber» ≠ «être noyé»
- "rgem" [rgəm] ≠ "ṛgem" [ṛgəm] «insulter» ≠ «prévenir»
- "srebreb" [srəvrəv] ≠ "ṣrebreb" [ṣrəvrəv] «ruiner» ≠ «grommeler»

"rr" [r̥r] et "r̥r" [r̥r̥] :

- "rrefref" [r̥r̥f̥r̥əf̥] ≠ "r̥r̥f̥r̥ef" [r̥r̥f̥r̥əf̥] «palpiter» ≠ «être éclatant»

"h" [h] et "h" [h] :

- "lḥu" [lḥu] ≠ "lhu" [lhu] «marcher» ≠ «être bon»
- "ḥemlen" [ḥəmlən] ≠ "hemlen" [həmlən] «ils aiment» ≠ «ils errent»
- "ḥellel" [ḥəlləl] ≠ "hellel" [həlləl] «supplier» ≠ «psalmodier»
- "ḥucc" [ḥuʃʃ] ≠ "hucc" [huʃʃ] «couper de l'herbe» ≠ «secouer»
- "ḥudd" [ḥudd] ≠ "hud" [hud] «protéger» ≠ «démolir»

"y" [ɣ] et "r" [r]/"r̥" [r̥] :

- "sbeṛ" [svəṛ] ≠ "sbeỵ" [svəɣ] «patienter» ≠ «peindre»
- "bru" [vru] ≠ "byu" [vɣu] «divorcer, jeter» ≠ «vouloir»
- "iri" [iri] ≠ "iyi" [iɣi] «bord» ≠ «babeurre»
- "amrar" [amrar] ≠ "amyar" [amɣar] «corde» ≠ «vieillard»

"q" [q] et "k" [χ] :

- "qbel" [qvəl] ≠ "kbel" [χvəl] «accepter» ≠ «empaqueter»
- "aqbal" [aqval] ≠ "akbal" [aχval] «le fait d'accepter» ≠ «maïs»

"t" [t], [ṭ]; "tt" [tt], [ts], [tsts]; "ṭ" [ṭ]; "tṭ" [tṭ] :

- "a-t-an" [aʔan] ≠ "aʔan" [aʔʔan] «le voici» ≠ «la maladie»
- "attan" [atʔsan] ≠ "aʔan" [aʔʔan] «la voici» ≠ «la maladie»
- "ntel" [ntəl] ≠ "nṭel" [nṭəl] «(se) cacher» ≠ «enterrer»

(Pour d'autres exemples de paires minimales, voir : Salem Chaker, 1977 ; Seïdh Chalah, 2001).

Exemples d'exercices à proposer :

A partir de paires minimales, nous pouvons former des exercices. Par exemple :

Exercice n° 1 :

Mettez le verbe qui convient pour compléter les proverbes (ou expressions) suivants :

- Ay ... (telhiḍ / *telhiḍ*) ay iṭij limer i tseččayeḍ ayrum. «ô soleil ! que tu es beau si tu donnais à manger»
- Yir argaz, ... (aḥellel / *ahellel*), aḥezzez. «mauvais homme, implore et flatte»
- D win ... (yetthuddun / *yetthuddun*) i tent-yettayen. «les malheurs tombent sur celui qui protège (qui s'interpose)»

Exercice n° 2 :

Ajouter le point là où il faut :

- Atmaten d atmaten, aæbbud yebda-ten. «bien qu'ils soient frères, les intérêts les divisent»
- Lxedma yef lwaldin am win yettðummun addaynin. «travailler pour ses parents est un travail sans profits»
- Yella wass-a, yella uzekka, yella uzekka. «il y a aujourd'hui, demain et la tombe»
- Ula d agrireb s leslah. «tomber fait du bien»
- Zzin iyelb-it sser. «le charme est mieux que la beauté»

Exercice n° 3 :

Former des phrases à partir des paires minimales suivantes, en faisant apparaître le rôle du point dans la notation usuelle :

"ħ" [ħ] et "h" [h] :

- "lħu" [lħu] ≠ "lhu" [lhu] «marcher» ≠ «être bon»
- "ħemlən" [ħəmlən] ≠ "hemlən" [həmlən] «ils aiment» ≠ «ils errent»
- "ħellel" [ħəlləl] ≠ "hellel" [həlləl] «supplier» ≠ «psalmodier»
- "ħuc" [ħuʃ] ≠ "huc" [huʃ] «couper de l'herbe» ≠ «secouer»
- "ħud" [ħud] ≠ "hud" [hud] «protéger» ≠ «démolir»
- ...

Les erreurs du type : ġ ~ j / č ~ c :

Il y a des oppositions pertinentes entre [k] ~ [χ] et [d] ~ [ð] :

ad k-awiḡ [akawɪʁ] « je te prends » ~ ad k-awiḡ [aχawɪʁ] « je prends pour toi » [k] est un pronom personnel d'affixe direct de la 2ème personne du singulier masculin, par contre [χ] est un pronom personnel d'affixe indirect de la 2ème personne du singulier masculin.

ader [adər] «prononcer» ~ ader [aðər] «descendre»

Malgré cela, on écrit "k" pour représenter graphiquement les deux consonnes [k] et [χ]. Idem pour "d" qui renvoie à [d] et [ð]. Pourquoi ne pas faire de même aux "oppositions" : ġ ~ j, č ~ c ? En effet, ces oppositions sont d'un rendement très faible :

yejja [jəʒʒa] «il est guéri» ~ yeġġa [jəʒʒa] «il a laissé»

ččēt [tʃʃə] «mangez !» ~ ccet [ʃʃət] «silence !»

Nous proposons donc de ne garder que "j" et "c" en évitant les deux autres caractères spécifiés par des diacritiques :

Graphèmes	Réalisations phoniques	Exemples
"j"	[ɟ]	ljib, njer
	[ʒ]	ajeħmum, ajewwaq
"c"	[tʃ]	acamar, yecca
	[ʃ]	acebbub, aceqquf

LES ERREURS DUES AUX VARIATIONS REGIONALES:
L'EXEMPLE DE "ε" [ʕ] :

L'analyse phonologique des voyelles kabyles permet d'identifier deux types de parlers :

- les parlers où l'on prononce la pharyngale "ε" [ʕ] (qui sont majoritaires),
- les parlers où l'on ne prononce pas "ε" [ʕ].

Dans le premier type de parlers, le système vocalique est réduit à trois phonèmes : /a/, /i/, /u/. Dans le deuxième, le système est élargi à six : /a/, /i/, /u/, /a:/, /i:/, /u:/. L'allongement vocalique des trois dernières voyelles est dû à la non réalisation de la pharyngale "ε" [ʕ]. En effet, "ε" est une consonne introduite dans la langue kabyle par le biais d'emprunts d'origine arabe, et sa réalisation varie d'un parler à un autre ([ʕ] pour les uns ; [a :], [i :] [u :],...pour les autres).

La langue kabyle (comme toute langue) connaît plusieurs variations régionales. De ce fait, il faut considérer les réalisations phoniques et écrites, de tous les parlers, comme étant justes et appartenant à une même langue/norme (langue polynomique⁷) :

7 La langue polynomique est «une langue dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom

wergaz = urgaz	«homme»
ymensi = yimensi	«un/le dîner»
aḍu = aṭu	«vent»
a:ssas = aeessas	«gardien»

...

Jean-Baptiste Marcellesi souligne que toute variation n'infère pas l'existence d'une langue polynomique car celle-ci implique avant tout l'intolérance (une attitude d'intolérance) des locuteurs envers les différentes formes de variation (cf. Marcellesi, 1990, pp. 332-337).

QUELQUES PROPOSITIONS ET CONCLUSIONS :

- Pour enseigner l'alphabet aux apprenants, nous devons leur présenter, dès les premiers cours, un tableau complet et explicatif des différents caractères :

- Majuscules ~ Minuscules.
- Voyelles ~ Semi-voyelles ~ Consonnes.
- Consonnes :
 - spirantes ~ occlusives.
 - tendues ~ non-tendues.
 - emphatiques ~ non-emphatiques.

(expliquer à l'apprenant le fait que certains graphèmes ont deux réalisations phoniques différentes)

- Pour résoudre le problème de la notation de la voyelle "e" [ə] (confondu surtout avec "a"), il faut la supprimer du système de la "notation usuelle" (comme le font les Marocains de l'IRCAM).

- Pour les confusions entre :

- tendues ~ non-tendues
- emphatiques ~ non-emphatiques

- h ~ ħ
- r ~ ɣ
- q ~ k
- ...

il faut élaborer des règles et des exercices en utilisant des paires minimales.

- Les confusions entre :

- c ~ ċ
- j ~ ħ

peuvent se régler en ne gardant dans le système de notation que "c" et "j".

- Les *variantes régionales* (les variantes des autres) jugées par certains enseignants comme des fautes, sont à considérer comme correctes (justes) et non pas comme des erreurs. En effet, la solution polynomique reste la plus avantageuse et la plus convaincante.

- Et, enfin, pour éviter toute influence des autres systèmes de notation (français ou autres), il faut proposer aux apprenants des exercices de transcription et de translittération des noms propres.

© Seïdh Chalah

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHOUR, Ramdane et al., 2003, *Adlis-iw n Tmazight (aseggas amezwaru n ulmud alemmas)*, O.N.P.S., Alger.
- ACHOUR, Ramdane et al., 2004, *Adlis-iw n Tmazight (aseggas wis 2 alemmas)*, O.N.P.S., Alger.
- BASSET, André, 1952, Le système phonologique du berbère, *GLECS*, IV, pp. 33-36.

- CHAFIK, Mohammed (ss. la dir.), 2003, *Inɣmisn n usinag (Bulletin d'information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe)*, n° 1, Rabat.
- CHAKER, Salem, 1977, Problèmes de phonologie berbère (kabyle), in : *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 4, Aix-en-Provence, pp.151-166.
- CHAKER, Salem, 1996 (synthèse des travaux et conclusion par), *Tira n tmaziyt, propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*, CRB / INALCO, 19 p.
- CHAKER, Salem et al., 1998, *Aménagement linguistique de la langue berbère*, CRB / INALCO, Paris, 21 p.
- CHALAH, Seïdh, 2001, *Analyse phonologique du parler de Tawrirt Muqren*, Mémoire de licence, Département de Langue et Culture Amazighes, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.
- GALAND, Lionel, 1975, Les parlers et la langue, *Encyclopédie de l'Islam*, (s.v. Berbères), Ed. G-P. Maisonneuve, Larousse, Paris, pp. 1216-1217.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, 1983, La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse, *Actes du Congrès des Romanistes d'Aix-en-Provence, 5, Sociolinguistique des langues romanes*, pp. 309-314.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, 1990, Polynomie, variation et norme, *Les langues polynomiques, Actes du Colloque International des Langues Polynomiques*, PULA n° 3-4, Université de Corse, pp. 332-337.

L'assertion, l'interrogation et l'exclamation dans la langue kabyle (étude de quelques exemples).

Seïdh CHALAH, Noura TIGZIRI

Université de Tizi-Ouzou

INTRODUCTION

Bien que certains linguistes considèrent les phénomènes prosodiques comme "marginiaux", nul ne peut nier le rôle qu'ils jouent dans la compréhension du message. André Martinet (1980, p. 101) qui considère, pourtant, les signes prosodiques comme marginaux, à cause du "fait" qu'ils n'entrent pas dans le cadre de la double articulation (pour la critique de cette conception, cf. Mario Rossi 1999, pp. 25-29), dit : « ceci n'implique en rien qu'on les considère comme de moindre importance que le proprement linguistique. On sait pertinemment qu'ils peuvent avoir, pour la compréhension du message, une importance décisive » (Martinet, 1985, p. 90).

Comme ce travail s'inscrit dans la délimitation de quelques modalités de la phrase, il ne sera question que de l'intonation comme élément prosodique qui donne différentes valeurs ou significations à la phrase.

MÉTHODOLOGIE

Pour décrire les structures intonatives correspondant aux modalités : déclarative, interrogative (totale et partielle), et exclamative de la phrase kabyle, nous avons enregistré un corpus. Le parler choisi pour cette étude, est celui d'Ath Yiraten du village de Tawrirt Meqwren. Un corpus a été donc enregistré auprès de Ch. F. (âgée de 54 ans, monolingue).

Nous nous sommes intéressés, dans cette étude, à l'analyse d'énoncés obtenus avec une technique qui consistait à recréer la situation et le contexte énonciatifs appropriés. Les énoncés sont enregistrés (numérisés) et analysés en utilisant le logiciel Praat (version 4.0.4).

Puis, nous nous sommes intéressés à la direction et aux frontières des contours intonatifs, en prenant en considération les paramètres de la fréquence fondamentale «F₀» (mélodie/hauteur), de l'intensité et de la durée. Enfin, nous avons utilisé les niveaux intonatifs (cf. Mario Rossi et Michel Chafcouloff, 1972) pour représenter graphiquement la variation des différents contours.

Dans cette étude, nous avons procédé à la comparaison des contours intonatifs dans des contextes linguistiques identiques (une même succession monématique et phonématique: une sorte de 'paire minimale') :

- a- Phrase déclarative ~ phrase interrogative (totale)
- b- Phrase exclamative ~ phrase interrogative (partielle)

Exemples:

Iṛuḥ iḍelli. "il est parti hier." (Phrase déclarative).

~ *Iṛuḥ iḍelli?* "il est parti hier ?" (Phrase interrogative totale).

açhal i d-yusan ! "combien sont venus !" (Phrase exclamative).

~ *açhal i d-yusan ?* "combien sont venus ?" (Phrase interrogative partielle).

LES MODALITÉS DE LA PHRASE

Chaque langue possède un ensemble de contours intonatifs qui lui est propre. Ces contours sont liés aux types de phrases et à l'expressivité. A

l'intérieur d'un même type de phrase, l'utilisation d'une intonation différente engendre des interprétations différentes. En effet, l'intonation est une des particularités prosodiques qui, pour une même phrase, donnent des sens (valeurs) divers. En grammaire traditionnelle, on distingue quatre types (modalités de phrase) :

- a- La phrase déclarative
- b- La phrase exclamative
- c- La phrase interrogative (totale ou partielle)
- d- La phrase impérative

Pour la langue française, par exemple, Pierre Delattre (1966) a dégagé dix contours de base correspondant aux différents types de phrases. Il a donné une représentation schématique pour chaque type, en utilisant la direction des contours (montant, descendant), leur forme (concave, convexe), le nombre et le type de niveaux traversés (de 1 à 4). Cependant, pour lui, le commandement et l'exclamation appartiennent à la même classe que l'interrogation (leurs courbes mélodiques sont descendantes et traversent de 4 à 1, mais elles diffèrent dans leurs formes).

Observant que la majorité des langues partagent des structures intonatives communes - une intonation montante est associée à une interrogation totale et une intonation descendante correspond à une déclaration (ou même une exclamation) - beaucoup de linguistes classent les indices intonatifs dans le cadre des universaux du langage (phénomène universel). Salem Chaker (1983, p.146), dans sa thèse de doctorat, *en l'absence d'études instrumentales*, a posé pour le cas de la langue kabyle (berbère), les courbes mélodiques correspondant aux modalités¹ de la phrase comme conformes au type général (universel) :

- «- (inachevée) montante pour l'interrogation
- (achevée) à chute brusque pour l'exclamation.» (*ibid.*).

¹ Pour plus de détails sur les modalités de la phrase du kabyle, voir Kamal Nait-Zerrad (1996, T.II, pp.107-130) et Salem Chaker (1983, pp. 141-146 et 238-244).

LA PHRASE DÉCLARATIVE (ASSERTIVE/AFFIRMATIVE)

La phrase déclarative exprime une action faite ou non, ou un événement produit ou non. Dans une interaction verbale, le sujet utilisant ce mode de communication (l'assertion) fait en quelque sorte dépendre ses propos d'une phrase implicite «je t'(vous) informe que..», «je te (vous) dis que..» (Jean Dubois, 1989, p. 54). La phrase affirmative se caractérise par une intonation qui l'oppose aux autres types de phrase. Elle peut être verbale ou nominale, simple ou complexe.

Exemples : (phrases affirmatives simples)

- *yruḥ*. "il est parti" (phrase verbale)
- *d amyār*. "c'est un vieux" (phrase nominale)

Exemples : (phrases affirmatives et complexes)

- *yruḥ weqciç yer llakul* "l'enfant est parti à l'école." (phrase verbale).
- *d aqciç ameqḥan* "c'est un grand garçon." (phrase nominale).

LA PHRASE INTERROGATIVE

La phrase interrogative exprime une demande d'information. Lorsqu'un individu utilise ce type de phrase, il fait dépendre ses énoncés de la phrase implicite : «je te (vous) demande..», «je te (vous) pose la question..» (Dubois, 1989, p. 267). On distingue deux types d'interrogation, totale et partielle.

L'interrogation totale est une demande d'information (confirmation ou infirmation d'une information) qui appelle une réponse «*ah*» "oui" «*ala / awah*» "non", et qui porte sur l'ensemble de la phrase. Cette dernière peut être reprise avant ou après le «*ah*» "oui" ou le «*ala*» "non" (+ modalités de négation : 'ur.. .. ara') de la réponse.

Exemples :

- *yusa-d* ? "il est venu ?" - *awah*, (*ur d-yusi ara*) "non, (il n'est pas venu)"
- *yusa-d* ? "il est venu ?" - *ah*, (*yusa-d*) ou (*yusa-d*), *ah* "oui, (il est venu), (il est venu), oui"

Deux procédés sont utilisés pour former une interrogation totale :

- l'intonation : la phrase interrogative se distingue de la phrase déclarative par une intonation différente, tout en ayant une même succession de monèmes (une même structure).

Exemple :

- *yusa-d*. "il est venu. "
- *yusa-d ?* "il est venu ?"

- l'emploi de certains «déterminants autonomes» de la phrase (connecteurs) : la phrase interrogative est caractérisée, dans ce cas, par une même succession monématique que la phrase affirmative, sauf que pour le premier type on ajoute des «déterminants autonomes» qui fonctionnent comme des «éléments interrogatifs» exprimant un certain *doute* et qui *demandent une confirmation* ou *une infirmation* par le [*ah*] "oui" ou le [*ala*] "non".

Exemples :

- *waqila usan-d ?* = - *aeni usan-d ?* "ils sont "peut être" arrivés" ?

L'interrogation partielle est une demande d'un complément d'information sur un sujet. Elle porte sur une information que la phrase n'explicite pas (identité, circonstance de temps, de lieu...). L'interrogation partielle peut porter sur n'importe quel élément de la phrase.

Exemples :

- *yusa-d si Lpari* "il est arrivé de Paris".

Cette phrase peut faire l'objet des interrogations suivantes :

- *Milmi i d-yusa ?* "Quand est-il arrivé ?".
- *Anwa i d-yusan ?* "Qui est arrivé ?".
- *Sani i d-yusa ?* "Où est-il arrivé ?".

L'interrogation partielle est caractérisée par la présence, dans tous les cas, d'un "élément interrogatif" (cf. Chaker, 1983, pp.159-161).

LA PHRASE EXCLAMATIVE

La phrase exclamative porte dans son sens une affirmation exprimée sous l'effet d'une émotion (d'un sentiment, réel ou non), marquant l'étonnement, la surprise (quelque chose à quoi on ne s'attendait pas). La phrase exclamative se caractérise par une intonation qui l'oppose à la fois à la phrase déclarative et à la phrase interrogative.

En plus de l'intonation, il existe des procédés différents pour exprimer l'exclamation, mais qui ne lui sont pas spécifiques (cf. Nait Zerrad, 1996, pp. 113-114 / Chaker, 1983, pp. 183-184).

Exemples :

- *aṭas i d-yusan iḍelli.* "beaucoup sont venus hier." (phrase déclarative)
- *aṭas i d-yusan iḍelli!* "beaucoup sont venus hier!" (phrase exclamative)
- *aḥal i d-yusan iḍelli?* "combien sont venus hier ?" (phrase interrogative)
- *aḥal i d-yusan iḍelli!* "combien sont venus hier !" (phrase exclamative)

FORMATION DES MODALITÉS PAR OPPOSITION INTONATIVE

PHRASE DÉCLARATIVE ~ PHRASE INTERROGATIVE TOTALE

La phrase déclarative peut être définie comme *une réponse* (confirmation ou infirmation) à une interrogation totale. Cette dernière peut être définie, quant à elle, comme *une demande* de confirmation ou d'infirmation d'une phrase déclarative.

Rien qu'en changeant ses paramètres intonatifs, une même phrase (dont les monèmes sont identiques) peut être une assertion ou une interrogation totale. Dans ce travail, nous avons dégagé ce qui distingue une modalité déclarative d'une modalité interrogative totale.

PHRASE INTERROGATIVE PARTIELLE ~ PHRASE EXCLAMATIVE

Une phrase contenant un "élément interrogatif" peut exprimer une exclamation qui ne nécessite aucune réponse. En effet, dans certains cas, la phrase exclamative est conçue, du point de vue de sa structure, à l'image de la phrase interrogative partielle. La phrase exclamative est, ici, «une interrogation qui n'interroge pas» (Charles Bally, 1951, p.269).

Donc, une phrase contenant un "élément interrogatif" peut être une interrogation partielle ou une exclamation : cela dépend des paramètres prosodiques de la phrase. Dans ce travail, nous avons dégagé, à partir de structures linguistiques identiques, les caractéristiques de chaque modalité par opposition à l'autre.

LE CORPUS

Les tableaux ci-dessous contiennent «les données objectives» (valeurs) des voyelles contenues dans les différents énoncés ; c'est-à-dire leurs durées de réalisation "D" en millisecondes, leurs intensités "I" en décibels et leurs fréquences fondamentales "F₀" en hertz. Ces valeurs sont obtenues en utilisant le logiciel Praat. Les notations phonétiques des voyelles ne sont pas toujours les mêmes dans les deux membres de la paire de phrase. Les différences de transcriptions seront expliquées plus loin.

Phrase interrogative totale ~ Phrase déclarative :

"iruh-d" «il est venu» :

	Phrase interrogative (totale) /			Phrase déclarative		
	i	o	a:	i	o	ə
D (ms)	80	102	176	91	102	96
I (dB)	61	70	67	60	70	65
F ₀ (Hz)	220	270	215	219	305	197

"iruh-d idelli" «il est venu hier»:

	Phrase interrogative (totale) /					Phrase déclarative				
	i	o	i	ə	i:	i	o	i	ə	i
D	78	74	90	53	180	93	74	97	59	132
I	60	68	68	67	61	63	71	66	63	53
F ₀	216	259	214	214	172	238	338	195	181	145

"yusa-d idelli" «il est arrivé hier»:

	Phrase interrogative (totale) /					Phrase déclarative :				
	u	a	i	ə	i:	u	a	i	ə	i
D	58	66	68	55	207	71	71	102	55	170
I	61	61	68	65	60	58	64	65	63	52
F ₀	241	320	245	239	183	211	401	220	198	148

"d amec̣uḥ" «il est petit»:

	Phrase interrogative (totale) /			Phrase déclarative	
	a	o:		a	o
D	75	233		76	150
I	62	65		60	59
F ₀	234	189		305	171

"d amȳar" «il est vieux» :

	Phrase interrogative (totale)/			Phrase déclarative	
	a	a:		a	a
D	69	243		90	167
I	62	61		65	56
F ₀	226	202		269	175

Phrase exclamative ~ Phrase interrogative partielle:

"aḥal" «combien»:

	Phrase exclamative				Phrase interrogative (partielle)	
	a	a:			a	a
D	85	600		80	258	
I	60	57		57	59	
F ₀	219	204		277	187	

"aḥal i d-yusan" «combien (de personnes) sont venues» :

	Phrase exclamative						Phrase interrogative (partielle)				
	a	a	i	u	a:		a	a	i	u	a
D	88	90	78	120	620		95	74	73	95	53
I	59	60	57	58	60		54	58	60	58	0
F ₀	247	264	278	217	224		356	327	355	209	157

"aḥal iruḥen" «combien (de personnes) sont parties» :

	Phrase exclamative						Phrase interrogative (partielle)				
	a	a	i	o	a:		a	a	i	o	ə
D	79	112	158	158	470		76	80	152	136	53
I	56	61	63	61	57		59	62	62	60	0
F ₀	257	268	254	259	231		297	311	260	265	141

"am_k yuyal" «comment il est devenu» :

	Phrase exclamative				Phrase interrogative (partielle)		
	a	u	a:		a	u	a
D	99	248	461		100	159	103
I	57	60	59		60	62	58
F ₀	261	244	210		310	284	180

"am_k iga" «comment il est» :

	Phrase exclamative				Phrase interrogative (partielle)		
	a	i	a:		a	i	a
D	87	195	620		77	203	161
I	63	62	60		66	61	63
F ₀	245	208	191		322	207	168

C'est en comparant chaque voyelle appartenant à une modalité de la phrase à sa correspondante dans l'autre modalité (paire de phrases) que nous avons dégagé les caractéristiques prosodiques de chaque type d'énoncés.

REPRÉSENTATION DE LA VARIATION TONALE DES ÉNONCÉS

Pour obtenir une description structurale et pour avoir une illustration de la variation tonale des différents types d'énoncés, nous avons utilisé le système de Mario Rossi et Michel Chafcouloff des six niveaux (registres), sur lesquels nous avons représenté les syllabes constituant ces énoncés (Rossi et Chafcouloff, 1972). Les limites de ces niveaux sont calculées en fonction de la dynamique de base de notre informateur, qui est de 221 Hz. Les tableaux représentent donc la variation mélodique des différents énoncés suivant les six registres (1: grave infra-grave, 2: moyen inférieur [infra-médium], 3: moyen supérieur [infra-aigu], 4: moyen, 5: aigu, 6: suraigu)

Phrase interrogative totale ~ Phrase déclarative :

"iruḥ-d" «il est venu» :

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
3	r o	r o
2	i ḥ a: d	i ḥ əd

"iruḥ-d idelli" «il est venu hier»:

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
3		ro ḥ
2	i ro ḥ d i d ə	i d i d ə
1	lli:	lli

"yusa-d idelli" «il est arrivé hier»:

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
5		sa
4	sa	
3		
2	ju di d ə	ju di d ə
1	lli:	lli

"d amecṭuḥ" «il est petit»:

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
3		<u>d</u> amʃ
2	<u>d</u> amʃ	
1	tə:h	təh

"d amyar" «il est vieux» :

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
3		<u>d</u> am
2	<u>d</u> am ya:r	
1		yar

Phrase exclamative ~ Phrase interrogative partielle:

"ačhal" «combien»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
3		a ʃ
2	a ʃ ḥ a: l	
1		ḥ a l

"ačhal i d-yusan" «combien (de personnes) sont venues»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
4		a ʃ ḥ a l i d
3	ḥ a l i d	
2	a ʃ j u s a : n	j u
1		
0		s a n

"ačhal iruḥen" «combien (de personnes) sont parties»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
3		a ʃ ḥ a
2	a ʃ ḥ a l i r o ḥ a: n	l i r o
1		
0		ḥ ə n

"amek yuḡal" «comment il est devenu»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
3		a m <u>k</u> j u
2	a m <u>k</u> j u ḡ a : l	
1		ḡ a l

"amk iga" «comment il est»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
4		a m
3		
2	a m <u>k</u> i ḡ a:	<u>k</u> i
1		<u>g</u> a

LES MODALITÉS PAR OPPOSITION INTONATIVE (DONNÉES ACOUSTIQUES ET INTERPRÉTATION)

PHRASE DÉCLARATIVE ~ PHRASE INTERROGATIVE TOTALE

Du point de vue de la durée (D), les phrases interrogatives sont caractérisées par le fait que les durées de réalisation de leurs dernières voyelles sont allongées par rapport aux voyelles des phrases déclaratives. La différence de durée peut atteindre 0,080 s. pour les phrases simples, et 0,040 s. pour les complexes.

Du point de vue de la mélodie (F_0), les phrases interrogatives sont caractérisées par des variations lentes dans les deux sens (montée et descente), contrairement aux phrases déclaratives qui ont la caractéristique d'avoir des montées et des chutes rapides, en atteignant les registres les plus hauts et les plus bas ("d'un extrême à un autre").

Pour ce qui est de l'intensité (I), en comparant tous les énoncés, nous avons constaté que les valeurs des dernières voyelles de la phrase interrogative sont supérieures à celles de la phrase déclarative. Ces données de l'intensité, en interaction avec celles de la fréquence fondamentale et de la durée, donnent, du point de vue perceptif, une mélodie descendante lente, avec une durée plus longue, pour la dernière voyelle de la phrase interrogative totale. Une mélodie descendante rapide (brusque) pour la dernière voyelle de la phrase déclarative.

L'allongement des dernières voyelles de la phrase interrogative totale influe même sur les voyelles neutres [ə]. En effet, ces dernières deviennent dans ces cas des [a :] allongées du point de vue perceptif (cf. l'exemple de "iruh-d" [iroħa:d] ?).

PHRASE INTERROGATIVE PARTIELLE ~ PHRASE EXCLAMATIVE

Les phrases exclamatives sont caractérisées, du point de vue de la durée, par leurs dernières voyelles qui sont allongées d'au moins 0,332 s. par rapport aux durées des dernières voyelles des phrases interrogatives partielles.

Du point de vue de la mélodie, les phrases exclamatives sont caractérisées par une monotonie au niveau du médium avec, dans le cas des énoncés ayant cinq voyelles, une montée (pour la 2^{ème} et/ou 3^{ème} voyelle) et/ou une descente légère (pour la dernière voyelle) qui ne dépasse pas un niveau. La mélodie des phrases interrogatives est descendante rapide et peut dépasser plus de deux niveaux. Pour le cas des énoncés composés de cinq voyelles, elle est légèrement montante (aigu, infra-aigu), puis descendante rapide de l'aigu ou l'infra-aigu à l'infra-grave.

En comparant les deux types de phrases, du point de vue de l'intensité, nous avons constaté que les valeurs des dernières voyelles des phrases exclamatives sont, généralement, supérieures à celles des phrases interrogatives partielles. A la perception, en interaction avec les données de F_0 et de la durée, cela donne l'impression d'une mélodie descendante rapide et brusque pour la phrase interrogative et une mélodie pratiquement monotone pour l'exclamation.

CONCLUSION

En utilisant la seule perception intuitive, Chaker a posé la courbe mélodique de l'interrogation (dite «totale») comme montante et celle de l'exclamation comme descendante. Cependant, d'après les résultats de notre analyse, la phrase interrogative «totale» est caractérisée par une mélodie légèrement montante, puis descendante (uniquement descendante pour les phrases à deux syllabes), avec une dernière voyelle longue. L'exclamative, quant à elle, a une mélodie pratiquement *monotone* (au niveau du médium) en plus de sa dernière voyelle très longue. Ces deux types ne connaissent pas de variations mélodiques brusques, ils ont, par contre, la caractéristique de la dernière voyelle *allongée*.

Quant aux phrases interrogatives «partielles» et déclaratives, elles ont une mélodie montante, puis descendante rapide (brusque), en atteignant les niveaux les plus extrêmes surtout dans leurs chutes. L'interrogative «partielle» connaît une chute mélodique brusque de l'aigu

au grave. Pour ce qui est de la déclarative, sa mélodie est montante (du médium jusqu'à l'un des niveaux supérieurs) puis descendante (en atteignant, généralement, le grave).

Les résultats de cette analyse doivent être complétés par d'autres travaux sur le même sujet, en explorant d'autres parlers. Si nous prenons l'exemple de l'interrogation totale, la forme du contour intonatif connaît une variation régionale. La structure intonative de ce type de phrase serait caractérisée, *dans certaines régions*, par une mélodie montante (telle que prédite par Chaker).

© Seïdh Chalah et Noura Tiziri

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALLY, Charles, 1951, *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck.
- CHAKER, Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- CHALAH, Seïdh, 2004, *Le rôle de l'intonation en syntaxe: étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle (analyse intonosyntaxique de quelques types d'énoncés)*, Mémoire de Magister (en linguistique berbère) : Université de Tizi-Ouzou (Algérie).
- DUBOIS, Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DELATTRE, Pierre, 1966, Les dix intonations de base du français, *French Review*, 40 (1), pp. 1-14.
- MARTINET, André, 1980, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MARTINET, André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.

- NAIT-ZERRAD, Kamal, 1996, *Grammaire du berbère contemporain (kabyle), T. II- Syntaxe*, Alger, ENAG.
- ROSSI Mario, CHAFCOULOFF, Michel, 1972, Les niveaux intonatifs, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix, I*, Aix-en-Provence, p.167-176.
- ROSSI, Mario et al., 1981, *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck.
- ROSSI Mario, 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris, Ophrys.

Le rôle de l'intonation en syntaxe et en sémantique: étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle

Seïdh CHALAH
Université de Tizi-Ouzou,

INTRODUCTION

Salem Chaker (cf. Chaker, 1991, pp. 5-25), en s'appuyant sur des données expérimentales, reste le pionnier des études berbères portant sur la prosodie en général. Depuis son travail sur l'accent en 1987 et sur l'intonation et la syntaxe en 1988, à ce jour, le constat reste tel qu'il a été formulé par cet auteur : «s'il est un domaine que l'on peut considérer comme le parent pauvre des études de linguistique berbère, c'est bien celui de la prosodie» (1991, p. 5). Avec ces deux études, Chaker a soulevé le problème de la prise en compte de l'intonation dans l'analyse syntaxique du kabyle ouvrant ainsi un autre champ d'investigation dans le domaine de la linguistique berbère (Chaker, 1996, p. 83). Cependant, ces dernières années, nous pouvons parler d'un regain d'intérêt pour ce domaine; notamment, dans le cadre des travaux du Centre de Recherche Berbère (INALCO)¹.

¹ Cf. http://www.inalco.fr/crb/corpus_berbere/corpus_berbere/accueil_corpus.htm et http://www.inalco.fr/crb/corpus_berbere/corpus_berbere/intonation.htm

PRESENTATION DU SUJET ET DE LA PROBLEMATIQUE

L'état d'annexion, par opposition à l'état libre, désigne la modification qui affecte la première voyelle (ou la première syllabe) de certains noms berbères.

Exemples :

A l'état libre	/	à l'état d'annexion	
[am <u>ɔ</u> dan]	/	[wə <u>m</u> ɔdan]	"homme, personne".
[tɪqɪ <u>f</u> ɪn]	/	[tɛqɪ <u>f</u> ɪn]	"filles".

Beaucoup de noms berbères ne connaissent pas l'opposition d'état. Certains berbérissants désignent ce phénomène par "le syncrétisme des formes d'état" qui renvoie à la stabilité formelle du nom malgré les fonctions diverses qu'il occupe.

Etat libre	/	Etat d'annexion	
[t <u>ɔ</u> la]	/	[t <u>ɔ</u> la]	"fontaine"
[fa <u>d</u>]	/	[fa <u>d</u>]	"soif"
[la <u>z</u>]	/	[la <u>z</u>]	"faim"

Dans certains contextes, l'état d'annexion constitue la marque distinctive du «complément explicatif» par opposition au «complément direct» qui est à l'état libre.

Exemple :

yenya aqcic "il a tué un enfant"	→ aqcic «complément direct»
≠ yenya weqcic "l'enfant a tué"	→ aqcic «complément explicatif»

Les berbérissants s'accordent à dire que le phénomène d'état d'annexion est en perte de vitesse et, dans la majorité des cas, un fait de morphologie. Ce constat de l'évolution du phénomène de l'opposition d'état est dû à plusieurs facteurs. Nous pensons que l'intonation joue un rôle important dans cette évolution; c'est elle qui permet de se passer de l'opposition d'état dans certains types d'énoncés.

Dans ce travail, La question posée est donc la suivante : la forme du nom à l'E.A. (l'état d'annexion) est-elle marquée prosodiquement, en plus du changement formel à l'initiale, d'une manière différente par rapport à celle du nom à l'E.L (l'état libre) ? Pour répondre à cette question, nous avons travaillé sur les types d'énoncés suivants :

- [ar] + nom.
- [s] + nom.
- Nom1 + [d] + Nom2.
- Nom1 + verbe + Nom2.

Ces énoncés sont analysés du point de vue *intonosyntaxique*, c'est-à-dire que nous avons étudié les liens entre les structures intonative et syntaxique de ces énoncés. Nous avons vérifié si le nom à l'E.A. et le nom à l'E.L. sont marqués différemment du point de vue prosodique. Dans le cas des noms qui connaissent le phénomène du syncrétisme des formes d'état, nous avons dégagé les paramètres prosodiques qui permettent de prendre en charge l'opposition d'état sans marque morphologique.

METHODOLOGIE, CADRE THEORIQUE ET CADRE DESCRIPTIF

Nous avons inscrit notre travail dans le cadre des théories dites «morphologiques» (approche par contours) en nous inspirant des premiers travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence (cf. Mario Rossi et al, 1981). Pour ce qui est du choix du modèle syntaxique, nous nous sommes inscrits dans la tradition des berbérissants dits «fonctionnalistes» (Fernand Bentolila, Salem Chaker,..). Selon l'"Ecole d'Aix-en-Provence", l'intonation est un système linguistique destiné à organiser l'information, et aussi à linéariser la hiérarchie des structures syntaxiques. Pour les fonctionnalistes "orthodoxes", à la suite de Martinet, tout ce qui n'entre pas dans le cadre de la double articulation (segmentations phonématique et monématique) est considéré comme «suprasegmental». A leurs yeux, l'intonation est un phénomène marginal car elle ne participe pas à la double articulation. Cependant, beaucoup d'intonologues présentent, aujourd'hui, des systèmes de représentation de l'intonation sous une forme doublement articulée (cf. Rossi, 1999, pp. 25-29) : chaque phrase intonative (ou syntagme intonatif) est formée de morphèmes intonatifs, et

chaque morphème intonatif est, à son tour, constitué d'un ensemble de traits réalisés sur ses syllabes (intonèmes).

Pour répondre à la problématique et voir clairement le rôle que joue l'intonation en syntaxe (dans l'évolution du phénomène de l'opposition d'état du nom) et en sémantique (changement des paramètres prosodiques en fonction du sens des éléments), nous avons procédé à la comparaison des contours intonatifs dans des contextes linguistiques identiques (un procédé emprunté à la phonématique : la *commutation*²). Dans notre analyse, nous nous sommes intéressés à la direction et aux frontières des contours intonatifs, en prenant en considération les paramètres de la fréquence fondamentale (mélodie), de l'intensité (sonie) et de la durée. Enfin nous avons utilisé les niveaux intonatifs de Mario Rossi et Michel Chafcouloff (Rossi et Chafcouloff, 1972, pp. 167-176), pour représenter la variation de hauteur des différents énoncés.

LE CORPUS

Afin de neutraliser certaines variables, nous nous sommes limités à l'analyse d'énoncés qui ont été obtenus dans une *chambre isolée* avec une technique d'enquête qui consiste à recréer la situation et le contexte énonciatifs appropriés. Cette méthode est recommandée par Albert Di Cristo et Mario Rossi (Rossi et al, 1981, p.27). Pour notre travail, nous avons recueilli un corpus auprès d'un locuteur (informateur) du village de Tawrirt Meqwren (commune de Larbaa Nat Iraten, Kabylie) durant le mois de novembre 2002.

² Les "traits distinctifs" (facteurs discriminants) sont représentés, ici, par les "paramètres prosodiques" qui changent et qui nous permettent donc à eux seuls d'avoir deux sens pour un même énoncé.

Exemples : (recréer des situations et poser des questions) :

- 1) [ar] + nom. ([ar] "vers (à) / jusqu'à")
 - Q1 (question1) :- [sani a: t̪rəħħoɖ akka] ? "où vas-tu comme ça?"
 - R1 (réponse1) :- [ar t̪ala] "vers / à la fontaine"
 - Q2 :- [alama d̪ anda a: t̪awɖəɖ] ? "jusqu'où arriveras-tu ?"
 - R2 :- [ar t̪ala] " jusqu'à la fontaine"³

- 2) [s] + nom. ([s] "vers (à) / avec")
 - Q1 :- [sani a: t̪roħəɖ] ? "où vas-tu ?"
 - R1 :- [s axxam] "à la maison"
 - Q2 :- [ukuɖ t̪roħəɖ] ? "avec qui es-tu parti ?"
 - R2 :- [s wəxxam] "avec ma famille (maison)"

- 3) nom1 + [d] + nom2. ([d] "est (ce sont) / et (avec)")
 - Q1 :- [d acu t̪ noɖdin] ? "il est qui ce Nourdine ?"
 - R1 :- [noɖdin d̪ lhayca] " Nourdine est un âne."
 - Q2 :- [noɖdin d̪ wanwa] ? "Nourdine et qui d'autre ?"
 - R2 :- [noɖdin d̪ lhayca] " Nourdine et un âne."

- 4) nom1 + verbe + nom2 (objet / expansion référentielle)
 - Q1 :- [anw aɖcic]? "de quel enfant s'agit-il?"
 - R1 :- [aɖcic yəwwət̪ lmir] "(de) l'enfant agressé par le maire"
 - Q2 :- [anw i gəwwət̪ wəɖcic] ? "l'enfant a agressé qui ?"
 - R2 :- [aɖcic yəwwət̪ lmir] "l'enfant a agressé le maire".

Dans l'analyse de notre corpus, nous nous sommes intéressés uniquement aux données de l'intonation en écartant toute autre source d'information (contexte, situation, ...).

³ On peut obtenir, aussi, ce type d'énoncé dans un contexte où le locuteur profère des injures et des menaces à l'encontre d'une autre personne présente. Dans ce cas, [ar t̪ala] «jusqu'à la fontaine» signifie : «rendez-vous à tala (la fontaine), où nous allons régler nos comptes».

ANALYSE DES ENONCES ET RESULTATS :

Énoncés du type : [ar]⁴ + nom

La préposition [ar] peut avoir le sens de "jusqu'à", et peut aussi avoir le sens de "vers". Nous avons pensé, à la suite d'autres chercheurs, que c'est la forme d'état du nom qui suit, qui détermine le sens à donner à [ar] :

- [ar] + nom à l'E. L → [ar] "jusqu'à"

- [ar] + nom à l'E. A → [ar] "vers"

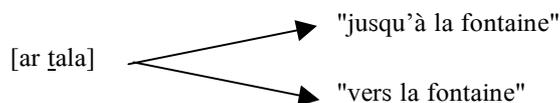
Exemples :

- [ar axxam] → "jusqu'à la maison".

- [ar wəxxam] → "vers la maison".

Si c'était la seule forme de l'opposition d'état qui détermine le sens à donner à ces deux types d'énoncés, nous n'aurions pu avoir qu'un seul sens pour [ar] dans les énoncés du type [ar] + nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état. Ce qui n'est pas le cas. En effet, même pour ce type d'énoncé nous avons les deux sens pour [ar].

Exemple :



Après une analyse acoustique des énoncés du type : préposition [ar] + nom, et une comparaison des valeurs, nous avons obtenu les résultats suivants :

En comparant les énoncés du type [ar] "vers" + nom à ceux du type [ar] "jusqu'à" + nom, nous avons remarqué pratiquement une même distribution des durées. Cependant, il y a une légère différence de durée d'articulation des premières syllabes qui correspondent à [ar] : [ar] "vers" est plus longue que [ar] "jusqu'à".

Après avoir comparé les valeurs de la fréquence fondamentale des différentes syllabes constituant les énoncés des deux types nous avons

4 [ar] est un monème fonctionnel (préposition) du type [akd] (cf. Bentolila, 1981, pp 213-216). [ar] est dit aussi fonctionnel non-propositionnel, une préposition spécifique qui, le plus souvent, rattache un nominal à un prédicat verbal (cf. Chaker, 1983, pp. 163-166).

remarqué que les valeurs de la fréquence fondamentale correspondant à la réalisation de [ar] "jusqu'à" sont supérieures à celles de la réalisation de [ar] "vers". La courbe, représentant les valeurs de la fréquence fondamentale des deux énoncés du type [ar] "jusqu'à" + nom, est décroissante (du registre aigu au grave). Par contre, pour les énoncés du type [ar] "vers" + nom, la courbe mélodique est croissante après l'articulation de [ar] (du médium à l'aigu), puis décroissante (de l'aigu au grave).

Nous avons remarqué que les syllabes-prépositions [ar] ayant le sens "jusqu'à" sont différentes de celles ayant le sens "vers". Pour bien illustrer cela, nous avons "divisé" (séparé) chaque énoncé en ses deux constituants : [ar] ("jusqu'à" / "vers") + nom. Nous avons comparé, du point de vue prosodique, la syllabe-préposition [ar] "jusqu'à" à la syllabe-préposition [ar] "vers". Voici les résultats :

- la durée de l'articulation de la préposition-syllabe [ar] "vers" est plus longue que celle de [ar] "jusqu'à" de 11% en moyenne. Mais cela n'excède pas le seuil perceptif, qui est de 0,05 s., et est donc insignifiant du point de vue auditif.
- la fréquence fondamentale avec laquelle est articulée la préposition-syllabe [ar] "jusqu'à" est plus élevée que celle de [ar] "vers" de 51% en moyenne, ce qui est très significatif du point de vue auditif.

CONTOURS INTONATIFS

	[ar] "jusqu'à" + nom	[ar] "vers" + nom
4(a.)		
3(i.a.)		
2(m.)		
1(g.)		

Comme nous le constatons, à partir de ces courbes mélodiques, le sens à donner à [ar] ne dépend pas uniquement de la forme d'état du nom qui suit mais, et surtout, de son propre registre ponctuel (niveau tonal). Nous avons, donc, deux registres de tons ponctuels pour [ar] : ton haut (aigu) : [ar] "jusqu'à" et ton bas (médium) : [ar] "vers". Ce qui change dans les

énoncés n'est pas le morphème intonatif du nom, mais le ton (registre ponctuel) de [ar]. Donc, lorsqu'il s'agit d'un nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état, il suffit que le registre ponctuel de [ar] change (bas/haut) pour avoir deux sens. Il reste à vérifier ce résultat dans des énoncés identiques plus longs (où [ar] ne sera pas à l'initiale) afin de comparer entre [ar] "vers" et [ar] "jusqu'à". Cela n'est valable, bien sûr, que pour les régions où l'on utilise [ar] pour signifier aussi bien "vers" et "jusqu'à", car il existe des régions où l'on utilise [ɣər] pour dire "vers" et [ar] pour "jusqu'à".

Énoncés du type : [s]⁵ + nom

La préposition [s] peut avoir le sens de "avec" et le sens de "vers". Pour les énoncés composés de la préposition [s] + nom, le sens dépend, uniquement, de la forme de l'état du nom. En effet :

- [s] + nom⁶ à l' E.L. → [s] "vers"
- [s] + nom à l' E.A. → [s] "avec"

Exemples :

- [s axxam] "vers la maison"
- [s wəxxam] "avec la maison"

Lorsque le nom qui suit [s] connaît le syncrétisme des formes d'état, [s] signifie uniquement "avec" : [s dðhəb] "avec de l'or", [s ləhmum] "avec des problèmes". La question que nous pouvons poser alors est la suivante : pourquoi la préposition [s], lorsqu'elle est suivie d'un nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état, ne garde-t-elle qu'un seul sens ? Nous avons émis l'hypothèse qu'il pouvait y avoir une

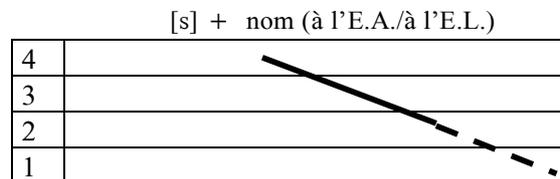
5 [s] est un monème fonctionnel (préposition) du type [akd] (cf. Bentolila, 1981, pp. 213-216). [s] est dit aussi fonctionnel non-propositionnel, une préposition spécifique qui, le plus souvent, rattache un nominal à un prédicat verbal (cf. Chaker, 1983, pp. 163-166). Cette préposition a le sens de "vers" dans les parlers marocains. Dans certains parlers kabyles (Draa El Mizan, Sid Ali Bounab,...), la préposition [s] n'a que le sens de "avec".

6 Le nom doit être ici au masculin (et non au féminin). Après la préposition [s], l'opposition d'état des noms féminins est un fait de morphologie, puisque dans ces cas, quelle que soit la forme de l'état, [s] n'a que le sens de "avec" : [s tamurt] = [s tmurt] "avec le pays".

explication prosodique. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons travaillé sur un corpus contenant des énoncés du type : [s] ("avec" / "vers") + nom.

A partir des représentations graphiques de la hauteur des énoncés du type : [s] + nom, nous remarquons que chaque énoncé est représenté par un seul et même contour : la courbe mélodique est toujours décroissante de l'aigu (ou de l'infra-aigu) au grave.

CONTOUR INTONATIF :



Nous remarquons la même courbe mélodique pour les deux types d'énoncés, donc la forme d'état est déterminante pour le sens à donner à [s] (et, donc, à l'énoncé). Un énoncé du type : [s] + nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état ne peut pas avoir deux sens différents, car [s] "vers" + nom à l'E.L. et [s] "avec" + nom à l'E.A. ont un même schéma d'intonation, ce qui a ôté aux paramètres prosodiques la possibilité de jouer le rôle distinctif pour différencier les deux types (comme pour les énoncés du type : [ar] + nom).

La question que nous pouvons poser est la suivante : pourquoi, dans ce cas, [s] a-t-il le sens de "avec" et non de "vers" ? Nous pensons, que cela dépend des besoins de la langue (Martinet, 1980, pp. 173-174). Le kabyle a déjà [ar] qui peut signifier "vers", et si, dans le contexte [s] + nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état, [s] prenait le sens de "vers", alors la langue aurait besoin d'une autre préposition qui signifierait "avec", puisque le nombre de noms qui connaissent un syncrétisme des formes d'état est très important. Le besoin a fait que [s] a le sens de "avec".

L'intrusion de [ɣər] "vers", variante régionale de [ar], par le biais des mass média (les radios, les chaînes télévisées,..) et de l'école, permettrait à [ar] de ne signifier que "jusqu'à" et à [s] de n'avoir que le sens de "avec", surtout avec le phénomène des emprunts qui "envahissent" le kabyle sous des formes qui ne connaissent pas l'opposition d'état.

Énoncés du type : nom1 + [d] + nom2 :

[d] peut être une conjonction de subordination (un subordonnant) "et, avec" ou un auxiliaire de prédication (un actualisateur) "(c')est / (ce) sont". Le nom qui suit [d] peut être à l'E. A. ou à l'E. L. :

- nom1 + [d] "est" + nom2 à l'E. L. → [d] "auxiliaire de prédication"⁷.

- nom1 + [d] "et" + nom2 à l'E. A. → [d] "subordonnant"⁸

Exemples :

- [fərḥaṭ d argaz] "Ferhat est un (brave) homme"

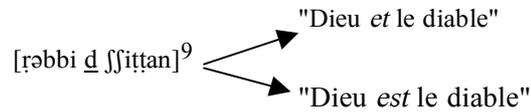
- [fərḥaṭ d wərgaz] "Ferhat et un (autre) homme"

Lorsque le nom qui suit [d] connaît un syncrétisme des formes d'état, nous pouvons avoir deux sens :

⁷ "Auxiliaire de prédication" pour Chaker (1983, pp. 169, 324), le monème [d] (qui est un identificateur) appartient, d'après Bentolila, à la classe des présentatifs qui regroupe des monèmes servant à actualiser un prédicat nominal [nom, pronom, ...] (cf. Bentolila, 1981, pp 113-114).

⁸ [d] (variante, dans d'autres cas, de la préposition [akd]) est, d'après Bentolila, un monème qui peut coordonner (coordonnant) en terme de compatibilité des éléments (exemple : des nominaux) qui assurent une même fonction (cf. Bentolila, 1981, pp. 213-216, 224, 356). Pour Chaker, à la suite de Lionel Galand, [d] n'est pas un coordonnant mais il s'agit d'un subordonnant dont l'indice est la marque de l'E.A. (Chaker, 1983, p. 281). En réalité, il ne faut pas oublier que, contrairement à Chaker qui pense que [d] est la seule préposition dans ce contexte, Bentolila considère la forme de l'E.A. comme un signifiant discontinu de la préposition [d].

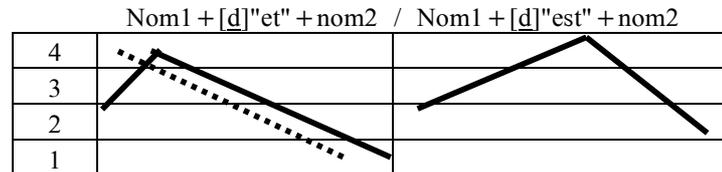
Exemple:



La question est de savoir quel est le paramètre qui nous permet de distinguer les deux sens. Nous avons émis l'hypothèse qu'il s'agirait peut-être d'un paramètre prosodique. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons travaillé sur un corpus contenant les énoncés du type nom1 + [d] "et/est" + nom2.

Les énoncés du type nom1 + [d] "est" + nom2" sont caractérisés, du point de vue mélodique, par un sommet occupé par la syllabe constituée de [..d..] et/ou de celle qui la suit. Quant aux énoncés du type : nom1 + [d] "et" + nom2, ils sont caractérisés, du point de vue mélodique, par un sommet occupé par la syllabe qui précède celle constituée de [..d..].

CONTOURS INTONATIFS



Pour les énoncés du type : nom1 + [d] "et" + nom2, composés de trois syllabes, nous avons un seul contour¹⁰ descendant : de l'aigu au grave. Pour ceux composés de plus de trois syllabes, nous avons une courbe croissante jusqu'à la syllabe finale du nom1 (du médium à l'aigu), puis décroissante (de l'aigu au grave).

⁹ Cet exemple (et même ce type d'énoncé) est tiré de l'une des chansons de Ferhat (Mhenni) Imazighen Imula, où il termine le dernier vers par [rəbbi d ʃʃittan] qui peut être interprété différemment : "Dieu (*et / est* ?) le diable" à cause de la mélodie musicale qui cache (couvre) la mélodie de l'énoncé.

¹⁰ Nous remarquons qu'il n'y a pas de rupture intonative entre le nom1 et le nom2.

Pour les énoncés du type : nom1 + [d] "est" + nom2, nous avons une courbe croissante jusqu'à la syllabe constituée de [..d..] ou celle qui vient après (du médium à l'aigu), puis décroissante (de l'aigu au médium).

En conclusion, les paramètres de l'intonation constituent des "traits distinctifs" qui nous permettent de distinguer, dans un même contexte : nom1 + [d] + nom2, [d] (est) "auxiliaire de prédication" de [d] (et) "subordonnant (ou coordonnant)". Le sens à donner à un énoncé (ou à [d]) du type : nom1 + [d] + nom2 qui connaît un syncrétisme des formes d'état, dépend, principalement, des paramètres de l'intonation.

Énoncés du type : nom1¹¹ + verbe + nom2 :

La thématization du nom1, dans les énoncés du type nom1 + verbe + nom2, peut porter sur les noms (de l'énoncé neutre¹²) en fonction "expansion référentielle" ("complément explicatif"), "objet" ("complément d'objet direct") ou un nominal déverbatif (Chaker, 1983, pp. 455-462 ; 1996, pp. 87-92).

Exemples :

- [aqʃiʃ jəʃʃ(a) əɣjul] "l'enfant a mangé un âne", [aqʃiʃ] est en fonction "indicateur de thème" (il correspond, dans ce cas, à "l'expansion référentielle" d'un énoncé neutre), [əɣjul] est en fonction "objet" ("complément d'objet direct").

- [aqʃiʃ jəʃʃa¹³ wəɣjul] "l'enfant mordu par un âne", [aqʃiʃ] est en fonction "indicateur de thème" (il correspond, dans ce cas, à "l'objet"

¹¹ Le nom antéposé est, pour Basset, une "anticipation" (mise en relief) à valeur stylistique n'ayant pas de valeur syntaxique (fonction) indépendante (puisqu'il s'agit d'une variante de l'énoncé neutre : verbe + nom1 + nom2). Cependant, pour Galand (1964), il s'agit d'une fonction unique et originale : *l'indicateur de thème*. Ce dernier constitue un syntagme autonome lié au prédicat (verbal) par la prosodie (cf. Chaker, 1996, pp. 87-92 et 107-109).

¹² L'énoncé neutre correspond à la forme de l'énoncé verbal la plus courante en berbère, à savoir : verbe (prédicat verbal) + nom1 ("expansion référentielle" ("complément explicatif")) + nom 2 ("objet" ("complément d'objet direct")).

¹³ Le verbe constitue dans ces cas, à la suite de Chaker, un *Prédicat* (le noyau de la phrase). Signalons que, pour Galand, c'est le nom1 en "anticipation" qui forme le *Prédicat* de la phrase.

("complément d'objet direct") d'un énoncé neutre), [wəɣjul] est en fonction "expansion référentielle".

Nous remarquons que le nom1 est toujours à l'E.L., par contre, le nom2 peut être à l'E.L. ou à l'E.A.. Le nom2 est à l'E.A. lorsqu'il occupe la fonction "d'expansion référentielle" et que le nom1, qui est un indicateur de thème, correspond à "l'objet" ("complément d'objet direct") d'un énoncé neutre. Par contre, le nom2 est à l'E.L. lorsqu'il occupe la fonction d'"objet" ("complément d'objet direct") et que le nom1, qui est un indicateur de thème, correspond à "l'expansion référentielle" d'un énoncé neutre. L'E.A. constitue, dans ce cas, un monème fonctionnel.

Ainsi, nous constatons que le sens des énoncés et la fonction syntaxique du nom2 changent selon sa forme d'état (c'est-à-dire la forme de l'état du nom2). Cependant, lorsque nous avons affaire à un nom2 qui connaît le syncrétisme des formes d'état :

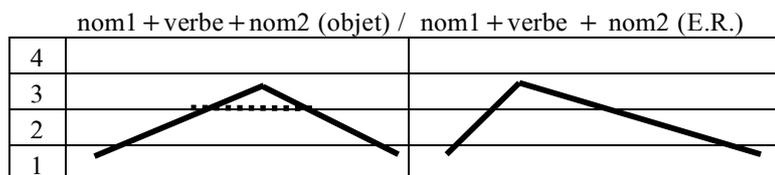
[aɣi] jərgəm lmir

↗ aɣic yergem, lmir "un enfant a insulté le maire"
 ↘ aɣic, yergem lmir "un enfant insulté par le maire"

nous posons la question de savoir quel est le paramètre qui nous permet de distinguer les deux types d'énoncés (en terme de sens et de la fonction du nom2). Nous avons émis l'hypothèse qu'il s'agit d'un paramètre prosodique. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons travaillé sur un corpus contenant ces types d'énoncé : nom1 + verbe + nom2.

Pour les énoncés du type : nom1 ("indicateur de thème") + verbe (prédicat) + nom2 ("objet"), les courbes mélodiques sont croissantes jusqu'à la syllabe finale du verbe (ou l'initiale du nom2) puis elles sont décroissantes. Pour les énoncés du type : nom1 ("indicateur de thème") + verbe (prédicat) + nom2 ("expansion référentielle"), nous constatons que les courbes mélodiques sont croissantes jusqu'à la syllabe finale du nom1 (ou initiale du verbe), ensuite décroissantes.

CONTOURS INTONATIFS



Dans les énoncés nom1 ("Indicateur de thème") + verbe (prédicat) + nom2 ("objet"), le nom1 en fonction "indicateur de thème" et le verbe constituent, du point de vue intonatif, un même syntagme. Le nom2, en fonction "objet", forme un autre syntagme. Nous constatons qu'il y a une plus grande fusion phonique entre le nom1 et le verbe qu'entre ce dernier et le nom2. Et pourtant, du point de vue syntaxique, le nom2 (en fonction : "objet") et le nom1 (en fonction : "indicateur de thème") sont en expansion primaire par rapport au verbe (prédicat verbal) :

Dans les énoncés du type nom1 ("indicateur de thème") + verbe (prédicat) + nom2 ("expansion référentielle"), le nom1 en fonction "indicateur de thème" forme un seul syntagme. Le verbe et le nom2 en fonction "expansion référentielle" constituent, du point de vue intonatif, un autre syntagme. Nous constatons qu'il y a une plus grande fusion phonique entre le nom2 et le verbe¹⁴ qu'entre ce dernier et le nom1. Comme dans le cas précédent, du point de vue syntaxique, le nom2 (en fonction "expansion référentielle") et le nom1 (en fonction "indicateur de thème") sont en expansion primaire par rapport au verbe (prédicat verbal)

Nous concluons, du point de vue *intonatif*, qu'il y a une plus grande fusion entre le prédicat verbal et le nom en fonction "expansion

¹⁴ Chaker (1991, p. 13 / 1996, p.106), en travaillant sur le type d'énoncés simple neutres : Verbe + Nom, a constaté qu'il n'y a pas de différence *prosodique* entre le nom à l'E.L. (complément direct) et le nom à l'E.A.. Cependant, il a noté que «l'élévation mélodique atteint plus régulièrement l'aigu avec le complément explicatif (+ état d'annexion) qu'avec le complément direct (+ état libre), ce qui est peut-être à interpréter comme l'indice d'une fusion phonique et d'une solidarité syntaxique plus grande entre les deux syntagmes constitutifs.» (Chaker, 1991, p. 13).

référentielle" qu'entre le prédicat verbal et le nom en fonction "objet". A partir des deux courbes, nous remarquons que, pour les énoncés du type nom1 + verbe + nom2 (objet), la courbe est croissante jusqu'à la syllabe finale du verbe puis décroissante. Pour ce qui est de l'autre type, la courbe est croissante jusqu'à la syllabe finale du nom1, puis décroissante.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous remarquons que les noms (qui connaissent ou non l'opposition d'état) assurant les mêmes fonctions, sont marqués prosodiquement d'une façon presque identique, et ceux qui n'assurent pas les mêmes fonctions sont marqués d'une manière différente. Nous concluons que ce n'est pas la forme de l'état qui fait qu'un nom atteint ou non un registre plus haut par rapport à un autre (ou des caractéristiques intonatives différentes), mais c'est plutôt la fonction syntaxique du nom (qui connaît l'opposition des formes de l'état ou non) et/ou le sens des éléments de l'énoncé qui font varier les paramètres prosodiques.

La structure intonative des noms à l'E.A. et de ceux à l'E.L. dépend non pas de leurs formes mais de leurs fonctions syntaxiques dans les énoncés et du sens des éléments qui les constituent. C'est pour cela que nous pouvons nous passer des formes de l'opposition d'état dans ces types d'énoncés, et nous pouvons avoir les noms qui connaissent l'opposition des formes d'état et ceux qui ont le syncrétisme des formes dans les mêmes contextes.

© Seïdh Chalah

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENTOLILA, Fernand, 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, Selaf.

- BENTOLILA, Fernand, 1986, Les classes d'unités significatives en berbère, *Modèles linguistiques*, VIII, UER de Linguistique, Paris, Université René Descartes, p. 37-52.
- CHAKER, Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- CHAKER, Salem, 1988, «Annexion (état d') (linguistique)», *Encyclopédie berbère*, V, Aix-en-Provence, Edisud, p. 686-695.
- CHAKER, Salem, 1991, Eléments de prosodie berbère (quelques données exploratoires), *Etudes et documents berbères*, 8, p. 5-25.
- CHAKER, Salem, 1996, *Manuel de linguistique berbère II, (Syntaxe et diachronie)*, Alger, ENAG.
- CHALAH, Seïdh, 2004, *Le rôle de l'intonation en syntaxe : étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle (analyse intonosyntaxique de quelques types d'énoncés)*, Mémoire de Magister (en linguistique berbère), Université de Tizi-Ouzou (Algérie).
- DUBOIS, Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- GALAND, Lionel, 1964, L'énoncé verbal en berbère, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, p. 33-59.
- MARTINET, André, 1980, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- ROSSI, Mario, CHAFCOULOFF, Michel, 1972, Les niveaux intonatifs, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, I, Aix-en-Provence, p. 167-176.
- ROSSI, Mario et al., 1981, *L'intonation : de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck.
- ROSSI, Mario, 1999, *L'intonation, le système du français: description et modélisation*, Paris, Ophrys.

Rôle de l'intonation dans la distinction entre syntagmes et synthèmes à mêmes composantes monématiques.

Aoudia AREZKI, Noura TIGZIRI
Université de Tizi-Ouzou

INTRODUCTION

Dans notre travail nous allons essayer de faire la distinction entre les syntagmes et les synthèmes qui ont les mêmes composantes monématiques. Pour ce faire, nous allons avoir recours à l'intonation qui nous permettra, peut-être, de différencier entre ces deux types d'énoncés. Dans notre analyse nous allons appliquer les théories morphologiques et spécialement le système de Mario Rossi en l'appliquant à deux informateurs, l'un de sexe masculin et l'autre de sexe féminin. Nous allons travailler sur un corpus de 34 énoncés, dont 17 syntagmes et 17 synthèmes. L'objectif est d'établir si l'intonation permet de faire la distinction entre le syntagme et le synthème et si la variable de sexe joue un rôle dans cette distinction intonative.

LE CORPUS

TRANSCRIPTIONS	SYNTAGMES	SYNTHEMES
[aməzzoŷggilef]	“l'oreille du sanglier”	« la molène »
[aəqəziɾuyazið]	“la patte du coq”	« variété de fougère piquante »
[aəqəziɾtsəkkurt]	“la patte de la perdrix”	« éryngium »
[lʲlajəmgwəmʲiʲ]	“les moustaches du chat”	« variété d'herbe graminée »
[iʲfumaʲiz]	“Les cornes de la chèvre”	« plante sauvage qui ne pousse qu'en hiver »
[iləstfunast]	“la langue de la vache”	« bourrache »
[iləsgwəfrok]	“la langue d'oiseau”	« variété de pâtes alimentaires »
[iləsggiləf]	“la langue du sanglier”	« la molène »
[iməzoŷəntsaryəl]	“l'oreille d'ogre”	« plante sous forme de champignon qui pousse sous les arbres »
[iməzoŷəntsiksi]	“l'oreille de la brebis”	« plante qui pousse sous les arbres »
[tədotgguli]	“la laine de la brebis”	« micropus bombycinus »
[tamragtwemyar]	“la barbe du vieillard”	« plante herbacée »
[tibbuʲinttemciçt]	“Les mamelons de la chatte”	« l'orpin »
[timʲəttemyart]	“le peigne de la vieille”	« l'érodium »
[tinzərttemʲiʲt]	“le nez de la chatte”	« triforium stelletum »
[tikulaltəmʲiʲt]	“les bâtons de la chatte”	« plante à aiguilles »
[tuŷmatsəmyart]	“les dents de la vieille”	« pissenlit »

ANALYSE ET RESULTATS :

PREMIER INFORMATEUR

Durée

Dans les énoncés de 4 syllabes les durées moyennes de réalisation de la 3^{ème} et de la 4^{ème} syllabe des syntagmes sont nettement supérieures aux durées moyennes de réalisation de la 3^{ème} et de la 4^{ème} syllabe des synthèmes en opposition : différence de 0,062s pour la 3^{ème} syllabe et de 0,214s pour la 4^{ème} syllabe. Dans les énoncés de 5 syllabes nous constatons des différences au niveau des durées moyennes de réalisation de la 2^{ème} et de la 5^{ème} syllabe : D2 = 0,217s, D5 = 0,377 s pour les syntagmes et D2 = 0,159s, D5 = 0,226 s pour les synthèmes.

Pour le paramètre de la durée, la différence entre les syntagmes et les synthèmes à 4 et à 5 syllabes réside essentiellement dans :

- la durée totale : les syntagmes sont plus longs que les synthèmes ;
- la durée de réalisation de la dernière syllabe des syntagmes est plus longue que la durée de réalisation de la dernière syllabe des synthèmes.

Intensité

Les syntagmes et les synthèmes à 4 syllabes ont deux schémas d'intensité tout à fait différents. Pour les syntagmes : croissant de la première à la deuxième syllabe, stable de la deuxième à la troisième et décroissant de la troisième à la quatrième. Pour les synthèmes : décroissant de la 1^{ère} jusqu'à la dernière syllabe. Les syntagmes et les synthèmes à 5 syllabes ont presque le même schéma d'intensité mais avec une légère différence au niveau de la 3^{ème} et de la 4^{ème} syllabe : décroissant pour les syntagmes et statique pour les synthèmes au niveau de ces deux syllabes.

Fréquence fondamentale

Pour les syntagmes et les synthèmes à 4 syllabes nous constatons que les valeurs moyennes de la fréquence des syllabes des syntagmes sont légèrement supérieures à celles des synthèmes (syllabe 1 = 194 Hz vs 167 Hz ; 2 = 189 Hz vs 177 Hz ; 3 = 205 Hz vs 150 Hz ; 4 = 248 Hz vs 232 Hz).

Pour les pentasyllabes la fréquence observée de la 4^{ème} syllabe des syntagmes est nettement supérieure à celle des synthèmes (219 Hz vs 141 Hz).

Interprétation perceptive

La répartition de la durée entre syllabes brèves et longues obéit aux schémas suivants (b = brève ; l = longue)

- syntagmes à 4 syllabes

	Nom	+	pause	+	Nom	
s1			s2		s3	s4
b			b		b	l

- synthèmes à 4 syllabes

	Nom	+	Nom
s1			s2 s3 s4
b			b b b

- syntagmes à 5 syllabes

	Nom	+	pause	+	Nom	
s1			s2		s3	s4 s5
b			b		b	b l

- synthèmes à 5 syllabes

Nom		+		Nom
s1	s2		s3	s4 s5
b	b		b	b b

En comparant les valeurs moyennes des durées nous constatons que la différence de durée entre les 1ère, les 2ème et les 3ème syllabes (des syntagmes et des synthèmes) n'a pas dépassé le seuil de perception et est donc insignifiante du point de vue perceptif. Par contre, la différence entre la dernière syllabe des syntagmes et celle des synthèmes est de 0,214s et dépasse largement le seuil de perception. Les énoncés à 5 syllabes aussi ont des durées totales de la dernière syllabe plus longues que celles de la dernière syllabe des synthèmes, avec une différence de 0,151 s.

En comparant les valeurs moyennes de l'intensité des syllabes constituant les synthèmes, nous remarquons que le seuil du glissement de l'intensité n'est pas dépassé et cela est valable pour les deux types d'énoncé.

A partir des valeurs moyennes de la fréquence fondamentale et des courbes mélodiques représentant les syntagmes et les synthèmes des deux types nous remarquons que :

- les syntagmes à 4 et à 5 syllabes sont représentés par deux contours mélodiques : le premier correspond au premier nom du syntagme et le deuxième correspond au deuxième nom du syntagme ;
- les synthèmes à 4 et à 5 syllabes sont représentés par un seul contour mélodique qui correspond à tout le synthème.

DEUXIEME INFORMATEUR :

Durée

Dans les énoncés à 4 syllabes les valeurs moyennes des durées des syntagmes sont différentes de celles des synthèmes et les différences sont marquantes. La durée des premières syllabes des syntagmes est supérieure à celle des synthèmes de 0,034s, celle de la 2^{ème} syllabe de 0,044s et celle de la 3^{ème} de 0,040s. La durée des dernières syllabes des syntagmes est nettement supérieure à celle des dernières syllabes des synthèmes : la différence est de 0,164s. Dans les énoncés de 5 syllabes les durées moyennes de réalisation des 4 premières syllabes des syntagmes et des synthèmes sont presque égales. Par contre, les durées moyennes de réalisation des dernières syllabes des syntagmes sont largement supérieures à celles des synthèmes avec une différence de 0,201s.

Intensité

Les syntagmes et les synthèmes à 4 syllabes ont deux schémas d'intensité tout à fait différents. Pour les syntagmes : décroissant, statique de la 2^{ème} à la 4^{ème} syllabe. Pour les synthèmes : décroissant de la 1^{ère} jusqu'à la dernière syllabe. Les syntagmes à 5 syllabes ont un schéma d'intensité croissant puis décroissant de la 2^{ème} à la 5^{ème} syllabe. Les synthèmes à 5 syllabes ont un schéma d'intensité : statique, croissant, décroissant puis statique.

Fréquence fondamentale

En comparant les résultats obtenus, nous constatons que les valeurs moyennes de la fréquence des syllabes des synthèmes sont nettement supérieures à celles des syntagmes et ont des courbes mélodiques différentes : montante puis descendante vers la dernière syllabe pour les syntagmes et descendante de la 1^{ère} vers la 3^{ème} syllabe puis montante vers la 4^{ème} syllabe pour les synthèmes. Pour les énoncés à 5 syllabes, les valeurs moyennes de la fréquence de la 1^{ère}, la 2^{ème}, la 3^{ème} et la 5^{ème} syllabe des syntagmes sont légèrement supérieures à celles des synthèmes.

Interprétation perceptive

La répartition de la durée entre syllabes brèves et longues obéit aux mêmes schémas que pour le premier informateur. En comparant les valeurs moyennes des durées nous constatons que la différence de durée entre la dernière syllabe (des syntagmes et des synthèmes) à 4 et à 5 syllabes a dépassé le seuil de perception avec 0,164s et 0,201s, ce qui est significatif du point de vue perceptif.

En comparant les valeurs moyennes de l'intensité des syllabes constituant les synthèmes, nous remarquons que le seuil du glissement de l'intensité n'est pas dépassé et cela est valable pour les deux types d'énoncé.

A partir des valeurs moyennes de la fréquence fondamentale et les courbes mélodiques représentant les syntagmes et les synthèmes des deux types nous remarquons que :

- les syntagmes à 4 et à 5 syllabes sont représentés par deux contours mélodiques dans chaque type ; le premier correspond au premier nom du syntagme et le deuxième correspond au deuxième nom du syntagme ;
- les synthèmes à 4 et à 5 syllabes sont représentés par un seul contour mélodique dans chaque type, qui correspond à tout le synthème.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse et d'après les résultats que nous avons obtenus, l'intonation joue un rôle important dans la distinction entre les syntagmes et les synthèmes qui ont les mêmes composantes monématisées et cela réside essentiellement dans le paramètre de la durée:

- la durée totale des syntagmes est plus longue que la durée totale des synthèmes ;

- la durée totale de la dernière syllabe des syntagmes est plus longue que celle des synthèmes.

Du point de vue auditif, le syntagme est caractérisé par deux contours mélodiques qui représentent les deux noms du syntagme, par contre, le synthème est caractérisé par un seul contour mélodique qui représente tout le synthème et cela est valable pour les deux types d'énoncés et pour les deux informateurs.

Du point de vue auditif, le paramètre de l'intensité ne constitue pas un élément de différenciation entre les syntagmes et les synthèmes, parce que le seuil de perception n'a jamais été dépassé. Cela vaut pour les deux types d'énoncés et pour les deux informateurs.

Donc, les éléments intonatifs essentiels qui nous permettent de distinguer entre les syntagmes et les synthèmes, selon les résultats de notre analyse, sont le paramètre de la durée et de la fréquence fondamentale. La variable de sexe n'a aucune influence puisque les résultats obtenus pour les deux informateurs sont presque les mêmes.

© Aoudia Arezki et Noura Tiziri

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENTOLILA, Fernand, 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère Ait Seghrouchene d'Oum Djenniva (Maroc)*, SELAF, Paris.
- CARTON, Fernand, 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Bordas, Paris, p. 77-117.
- CHAKER, Salem, 1978, *Un parler berbère d'Algérie (kabyle)*, Thèse de doctorat d'Etat.
- CHAKER, Salem, 1991, *Eléments de prosodie berbère : quelques données exploratoires*, *Etudes et documents berbères*, 8, p. 5-25.

-
- CHAKER, Salem, 1982, Synthématique berbère, composition et dérivation en kabyle, *Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques*, p. 94.
 - CHAKER, Salem, 1975, Les paramètres acoustiques de la tension consonantique en berbère (dialecte kabyle, parler des Aït Iraten, Algérie), *Travaux de l'institut de phonétique d'Aix-en-Provence*, 2, p. 151-168.
 - CHAKER, Salem, 1995, Données exploratoires en prosodie berbère I, L'accent en kabyle, *Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques [GLECS]*, 31, p. 27-54.
 - CHAKER, Salem, 1995, Données exploratoires en prosodie berbère II, Intonation et syntaxe en kabyle, *Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques [GLECS]*, 31, p. 55-82.
 - DI CRISTO, Albert, HIRST, Daniel, NISHINUMA, Yukihiko, 1978, L'estimation de la F₀ intrinsèque des voyelles : étude comparative, *Travaux de l'institut de phonétique d'Aix-en-Provence*, p. 147-176.
 - DI CRISTO, Albert, ESPESSER, Robert, NISHINUMA, Yukihiko, 1979, Présentation d'une méthode de stylisation prosodique, *Communication présentée au 4^{ème} Congrès international des sciences phonétiques*, Copenhague, p. 583-612.
 - DUBOIS, Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse. Paris.
 - EMERIT, Etienne, 1977, *Cours de phonétique acoustique*, Société nationale d'édition, Alger.
 - FARINAS, Jérôme, 1998, *La prosodie pour l'identification automatique des langues*, Rapport de stage, DEA IIL, Université Paul Sabatier, Toulouse.
 - LACHERET-DUJOUR, Anne, BEAUGENDRE, Frédéric, 1999, *La prosodie du français*, CNRS, Paris.
 - MARTIN, Philippe, 1975, Eléments pour une théorie de l'intonation, *Rapport d'activités de l'Institut de Phonétique*, no. 9/2, Bruxelles, p. 77-96.

-
- MARTINET, André, 1985, *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris, p. 33-156.
 - MEYNADIER, Yohann, 2002, Interaction entre prosodie et (co)articulation lingopalatale en français, *Travaux interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence*, 21, p. 236-243.
 - ROSSI, Mario, 1971, Le seuil de glissando ou seuil de perception des variations tonales pour la parole, *Phonetica*, 23, p. 1-33.
 - ROSSI, Mario, 1971, L'intensité spécifique des voyelles, *Phonetica*, 24, p. 129-161.
 - ROSSI, Mario, CHAFCOULOFF, 1972, Michel, Les niveaux intonatifs, *Travaux de l'institut de phonétique d'Aix-en-Provence*, 1, p. 167-176.
 - ROSSI Mario, 1978, La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques, *Phonetica*, 35, p. 11-44.
 - ROSSI, Mario et al, 1981, *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris.
 - ROSSI, Mario, 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Ophrys, Gap.
 - THOMAS, Jacqueline M-C. et al., 1976, *Initiation à la phonétique*, Puf, Paris.

Etude de la performance dérivationnelle en synthématique berbère (kabyle). Le cas de la dérivation nominale.

Hakim HACENE, Noura TIGZIRI
Université de Tizi-Ouzou

INTRODUCTION

L'enseignement de la langue berbère (kabyle), à une date récente, ne bénéficie pas d'apports théoriques visant à didactiser les domaines les plus exposés à l'attente des apprenants. Si la grammaire a été timidement étudiée pour servir de point de départ à toute activité didactique, et ce en présentant sommairement les jeux morphologiques des différentes unités syntaxiques, notamment celles qui proviennent du domaine lexical à savoir le verbe, le nom, l'adjectif, etc., le lexique est le secteur qui ne bénéficie d'aucune étude portant sur l'enseignement des différents aspects lexicologiques : morphologie lexicale et sémantique lexicale.

Si les données du lexique en berbère (kabyle) sont complexes, elles le sont encore davantage dans la branche de la morphologie dérivationnelle lexicale. En effet, la dérivation qui est considérée comme le mécanisme central de la production des unités lexicales, est caractérisée par des systèmes affixaux (préfixes et suffixes) très ambigus, notamment ceux qui se combinent avec des bases verbales et/ou nominales pour former les différents dérivés nominaux : noms d'action verbale, noms concrets, noms d'agent, noms d'instrument et adjectifs. Le système du jeu affixal est par conséquent très souple : un seul préfixe peut servir à former

plusieurs dérivés, et à partir d'une seule racine on peut avoir plusieurs dérivés en utilisant plusieurs préfixes.

L'explicitation et la clarification des procédures affixales constituent les bases préalables de tout projet d'étude de la performance dérivationnelle. Des descriptions morphologique, combinatoire et sémantique des relations affixes-bases permettent de mieux appréhender les différents types d'affixes et surtout la portée de leurs pouvoirs recatégorisateurs, ainsi que les différents types de bases génératrices de dérivés. L'étude prévoit la distinction entre les affixes dérivationnels et les affixes flexionnels, ainsi que la distinction entre les bases simples et les bases déverbatives (déjà dérivées) qui caractérise spécifiquement les bases verbales. Toutefois, l'analyse pourrait être entravée pour des éléments exogènes à la langue, essentiellement dus à l'emprunt linguistique. La langue arabe en a fourni des cas très significatifs.

L'acquisition des structures dérivationnelles permettra aux apprenants d'enrichir leurs potentialités lexicales, plus particulièrement dans le domaine le plus productif à savoir la dérivation. Si la dérivation verbale ne connaît pas de systèmes affixaux complexes, la dérivation nominale est fortement caractérisée par des glissements sémantiques dus essentiellement à la contiguïté des relations formelles entre les différents dérivés.

Dans la présente étude, nous allons diagnostiquer les capacités des apprenants natifs kabyles dans la formation des différents dérivés nominaux. Nous étudierons leur faculté dérivationnelle et les mécanismes affixaux mis en place pour chaque catégorie de dérivé : nom d'action verbale, nom concret, nom d'agent, nom d'instrument et adjectif. Il sera aussi question de voir l'impact de l'emprunt linguistique, notamment à l'arabe, sur la production dérivationnelle des apprenants, sans omettre, en outre, d'évaluer le degré de ses manifestations sur l'échiquier dérivationnel de notre groupe d'apprenants.

Nous avons travaillé sur un public d'apprenants constitué essentiellement de natifs de la langue kabyle. Notre corpus est ainsi recueilli auprès de 155 apprenants de la première année moyenne du cycle

collégien (âge moyen de 12 ans). Nous avons dressé un inventaire de dérivés nominaux tirés à partir de copies d'expression écrite rédigées par les apprenants en langue kabyle. L'inventaire décompte 282 dérivés nominaux répartis sur 90 noms d'action verbale (31,9%), 67 noms concrets (23,8%), 47 noms d'agent (16,7%), 26 noms d'instrument (9,2%) et 52 adjectifs (18,4%). Les apprenants n'utilisent dans leurs échanges communicatifs (échanges familiaux, échanges entre groupes d'amis, etc.) que la langue kabyle, truffée parfois de certaines interférences dues fortement à l'arabe et accidentellement au français. En effet, il ne faut pas perdre de vue l'impact de l'arabe et du français, deux langues qui font l'objet d'un enseignement dispensés durant le cycle primaire (six ans pour l'arabe et trois ans pour le français).

Nous allons privilégier l'approche quantitative dans l'étude de la fréquence des systèmes affixaux mobilisés par nos apprenants pour former des dérivés nominaux. Ainsi, la rentabilité fonctionnelle d'un affixe sera quantifiée statistiquement. Les nombres donnés dans les tableaux ou dans le texte quantifient les différents cas de dérivation observés. Lorsqu'un même dérivé apparaît plusieurs fois il n'est compté qu'une fois.

Notre étude est d'ordre synchronique, les données du corpus seront analysées en fonction de l'utilisation de la langue par les apprenants au moment de la codification. Néanmoins, lorsque le besoin se fera sentir, nous allons emprunter les voies diachroniques pour mieux appréhender notre matière d'étude. A cet effet, nous avons jugé utile d'utiliser la théorie fonctionnelle d'André Martinet. Notre choix n'est pas déterminé par une adhésion aveugle, mais surtout motivé par l'opérationnalité de certains concepts tels que la morphologie, la combinatoire et l'axiologie (ils seront définis lors de leur utilisation).

ENSEIGNEMENT DE LA DERIVATION NOMINALE

Dans ce cadre, nous allons traiter les différents dérivés nominaux (noms d'action verbale, noms concrets, noms d'agent, noms d'instrument et adjectifs) sous l'angle de la compétence lexicale des apprenants, c'est-à-

dire, l'ensemble des règles intériorisées qui leur permettent de construire des dérivés nominaux, et sous l'angle de leur performance lexicale, c'est-à-dire la manifestation de la compétence sous forme de données observables qui constituent le corpus de notre analyse. La performance lexicale des apprenants sera étudiée dans un contexte situationnel, qui, selon Jean Dubois et al.¹ est : « [...] l'ensemble des conditions ou facteurs extralinguistiques (psychologiques, sociaux et historiques) qui déterminent l'émission d'un ou plusieurs énoncé(s) à un moment donné du temps et en un lieu donné. », et selon André Martinet² pour qui : « [...] Le fait qu'un monème s'emploie dans une situation bien définie, de la bouche d'un certain locuteur, dans des circonstances particulières, ne suffit pas à concrétiser suffisamment une des virtualités que comporte sa signification pour en faire un énoncé linguistiquement satisfaisant [...], pour qu'il le devienne, il faut l'ancrer dans la réalité [...] ». Il faut donc entendre par performance lexicale, la synchronisation des savoirs lexicaux dans des contextes situationnels.

LE NOM D'ACTION VERBALE

Les noms d'action verbale produits par les apprenants connaissent plusieurs formes. Leurs constituants internes sont de différents ordres : affixations hétéroclites, bases verbales (simples/dérivées), plusieurs formes à base de lexèmes verbaux empruntés (notamment à l'arabe). Des combinaisons très étroites de monèmes entrent dans la formation des noms d'action verbale, qui attestent parfois des changements de classes grammaticales et des différences sémantiques notables. C'est ce que nous allons traiter dans les trois rubriques : morphologie, combinaison et axiologie.

¹ Jean Dubois et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, p. 434.

² André Martinet, *Eléments de linguistique générale*, p.124.

MORPHOLOGIE

Les schèmes des noms d'action verbale mobilisés par les apprenants sont variés. L'analyse du corpus nous a permis de dégager plusieurs formes. A propos de la morphologie synthématique, Mortéza Mahmoudian³ souligne que : « Les problèmes spécifiques que pose le syntème au niveau morphologique concernent sa constitution interne. Les éléments constitutifs peuvent varier de signifiant selon le contexte au sein du syntème », et il ajoute que : « La morphologie synthématique ne se limite pas aux variantes du signifiant ; elle concerne aussi l'ordre des éléments dans le syntème. C'est cet ordre qui est à la base de la distinction entre les affixes antéposés, appelés préfixes et les affixes postposés ou suffixes ». Nous allons nous contenter de présenter les variantes des signifiants des noms d'action verbale, qui selon Martinet⁴ « [...] est l'objet de la morphologie ». Le dépouillement du corpus a conduit aux résultats suivants :

³ Mortéza Mahmoudian, *Pour enseigner le français, Présentation fonctionnelle de la langue*, p. 406.

⁴ André Martinet., *op. cit.*, p. 106.

Tableau 1. Formation des noms d'action par préfixation régulière (N=50).

Préfixes	Occurrences	Fréquences (%)	
		par rapport aux 90 noms d'action verbale préfixés	par rapport aux 282 dérivés préfixés
<i>a</i>	24	26,66 %	8,51 %
<i>ta</i>	16	17,77 %	5,67 %
<i>i</i>	1	1,11 %	0,35 %
<i>ti</i>	6	6,66 %	2,12 %
<i>u</i>	1	1,11 %	0,35 %
<i>tu</i>	2	2,22 %	0,70 %

Dans l'ensemble du corpus, la productivité de la dérivation des noms d'action verbale par préfixation régulière est estimée à une fréquence avoisinant les 17,70 % (50/282). Fréquence qui s'avère très concurrencée, notamment par l'emprunt.

Interprétation des résultats :

Préfixation de *a* [N=24]

Les noms d'action verbale formés avec la préfixation du nominalisateur *a* dans notre corpus présentent plusieurs schèmes.

a + base verbale simple [N=15]

- (kab.) *msef* « façonner (de la poterie) » → *amsal* « le fait de façonner »
fser « étendre » → *afsar* « le fait d'étendre »
zuser « saupoudrer » → *azuser* « le fait de saupoudrer »
meyyez « penser » → *ameyyez* « le fait de penser », ...
(ar.) *cekker* « remercier » → *acekker* « le fait de remercier », ...

La préfixation de *a* à la base verbale simple représente une occurrence importante sur les 90 noms d'action verbale. Dans la majorité des cas, *a* se combine avec des lexèmes verbaux de souche berbère (kabylo). Seules deux bases verbales simples de souche arabe : *cekker* « remercier » et *xdem* « travailler », sont combinées avec le préfixe *a*, ce

qui représente un pourcentage très faible par rapport aux bases verbales simples de souche berbère (kabyle).

a + base verbale dérivée [*N*=9]

Il s'agit de relever dans notre corpus les cas où le préfixe *a* se combine avec des bases verbales déjà dérivées (formes déverbatives).

- *a* + *s* (actif-transitif) + base verbale [*N*= 5]

(kab.) *srugmet* « faire mugir » → *asrugmet* « le fait de faire mugir »

sehmu « faire chauffer » → *asehmu* « le fait de faire chauffer »

Les noms d'action verbale de cette forme représentent 5,5 % des 90 formes de noms d'action. Aucune base empruntée n'est à signaler avec cette forme.

- *a* + *n* (passif-intransitif) + base verbale [*N*= 3]

(ar.) *nejmee* « être rassemblé » → *anejmue* « le fait d'être rassemblé »

nehbes « être arrêté » → *anehbus* « le fait d'être arrêté » ?

Seuls trois noms d'action sont réalisés avec cette forme, ils représentent 3,3 % de l'ensemble des 90 formes de noms d'action. Les trois déverbaux sont tous produits à partir de bases verbales d'origine arabe : à deux reprises *anejmue* et *anehbus* ont été réutilisés. Dans notre corpus, cette forme n'est plus marquée avec des lexèmes verbaux de souche berbère (kabyle).

Il ressort de l'analyse des noms d'action produits par les apprenants, que les noms d'action issus de formes déverbatives : *ttu/(w)* et *mm* (passif-intransitif) sont quasiment absents. Ceci s'explique par la fréquence du préfixe *n* qui prédomine sur les autres formes de même valeur (passif-intransitif). Ce préfixe *n* est donc souvent combiné avec des bases de souche arabe. La régression des autres formes peut être expliquée par le fait qu'elles ne sont pas aussi productives que le préfixe *n*, et moins adaptables avec des emprunts. Un travail de redynamisation de la fréquence de ces préfixes est utile pour la performance dérivationnelle des apprenants.

- *a + m* (réciproque) + base verbale [N = 1]

Un seul nom d'action est réalisé à partir de cette forme :

(kab.) *msegrireb* « se faire dégringoler (récip.) » → *amsegrireb* « le fait de se faire dégringoler (récip.) »

Préfixation de *ta* [N = 16]

Plusieurs noms d'action verbale sont formés à partir de la préfixation de *ta* qui est d'une productivité appréciable. Si nous le comparons avec les autres préfixes, il représente 17,77 %.

(kab.) *azzel* → *tazzla* « le fait de courir »
eds « rire » → *taḍsa* « le fait de rire », ...

Parfois, le préfixe *ta* est accompagné du suffixe *t*, et ils forment ensemble des déverbaux parasynthétiques:

(kab.) *izmir* « être capable » → *tazmert* « le fait d'être capable »
eks « paître » → *taksawt* « le fait de paître »

Ces dérivés, dans notre corpus, sont au nombre de quatre. Ils représentent 25 % des autres noms d'action fournis par le préfixe *ta*.

Le préfixe *ta* est donc plus productif que son congénère de forme *ta—t*. Plusieurs noms d'action de cette forme peuvent présenter des glissements sémantiques, leur emploi en contexte par les apprenants réduit considérablement leur sphère sémantique. Dans tous les cas de dérivation relevés avec le préfixe *ta*, toutes les bases verbales sont de souche berbère (kabyle).

Préfixation de *i* [N = 1]

Un seul nom d'action est relevé dans le corpus :

(kab.) *qqim* « s'asseoir » → *iymi* « le fait de s'asseoir »

La productivité lexicale du préfixe *i* est très faible. Il est aussi fortement concurrencé par le préfixe *a*. Ce résultat appuie la thèse selon laquelle la performance dérivationnelle et lexicale des apprenants s'oriente vers des productions utilisant les formes productives comme modèle et délaissant les autres.

Préfixation de *ti* [N = 6]

Par opposition au préfixe *i*, les noms d'action formés avec *ti* sont plus au moins représentatifs (6,66 %) et connaissent plusieurs formes :

(kab.) *sleb* « être fou » → *tisellbi* « le fait d'être fou »
ewwet « frapper » → *tiyita* « le fait de frapper »
efk « donner » → *tikci* « le fait de donner »

La production des noms d'action avec le préfixe *ti* par les apprenants se fait parfois d'une façon spontanée, la preuve en est qu'ils donnent certaines formes telles *tikli* « le fait de marcher » et *tikci* « le fait de donner » qui ne connaissent pas de bases verbales correspondantes. Les bases verbales correspondantes sont en effet, *lhu* « marcher » et *efk* « donner ». Ces cas pour lesquels les bases verbales ne correspondent pas aux noms d'action doivent être signalés à l'apprenant et doivent être traités à part.

Préfixation de *u* [*N=1*]

Un seul nom d'action est formé à partir de la préfixation de *u* :

(kab.) *ečč* « manger » → *učči* « le fait de manger »

Rappelons que ce préfixe en berbère (kabyle) n'est plus productif en synchronie, sa fréquence est relativement faible, les apprenants ne (re)produisent que des formes qui sont attestées. Pour surmonter leur « détresse lexicale », ils emploient tout une série de stratégies compensatoires comme la formulation transcodique, c'est-à-dire le recours à des unités lexicales d'autres langues maîtrisées, c'est le cas du seul *učči* « le fait de manger » qui est remplacé par le lexème de souche arabe *lmakla* « le fait de manger ».

Préfixation de *tu* [*N=2*]

Deux noms d'action sont produits avec ce préfixe :

(kab.) *dder* « être vivant » → *tudert* « le fait d'être vivant »

zzi « (se) tourner » → *tuzzya* « le fait de (se) tourner »

Le préfixe *tu* est de plus basse fréquence (2,2 %) que le préfixe *ta* (17,8 %) et le préfixe *ti* (6,7 %). Hors contexte, différents noms d'action de cette forme peuvent glisser sémantiquement vers d'autres signifiés, c'est le cas de *tudert* « le fait d'être vivant » qui peut glisser vers le signifié du nom concret « la vie ».

Autres formes de noms d'action verbale [N = 5]

Plusieurs noms d'action verbale n'admettant pas de voyelle initiale sont relevés dans le corpus étudié. En synchronie, ils n'ont pas de bases verbales correspondantes. Ils ont une fréquence de 5,55 % parmi les autres préfixes.

(kab.) ? → *fad* « le fait d'avoir soif »

? → *laz* « le fait d'avoir faim »

Les apprenants ont employé deux fois *fad* et trois fois *laz*. Ce sont des formes qui connaissent des occurrences variables.

Incidence de l'emprunt [N = 38]

Tableau 2. Fréquence de l'emprunt (N= 38)

Types d'emprunts	Occurrences	Fréquences (%)	
		Par rapport aux 90 noms d'action verbale préfixés	Par rapport aux 282 dérivés préfixés
<i>adaptés</i>	5	5,55 %	1,77 %
<i>non adaptés</i>	33	36,66 %	11,70 %

L'analyse de l'inventaire des noms d'action produits par les apprenants est très frappante quant à l'impact de l'emprunt sur leurs productions. Il constitue l'essentiel des noms d'action en représentant 42,22 % des formes (38/90), dépassant ainsi largement les autres schèmes. Il connaît deux types de formes.

- Emprunts adaptés [N = 5] :

Dans notre corpus, une poignée d'emprunts est adaptée au moule morphologique de création des noms d'action. Ils constituent 5,55 % parmi les autres formes avec cinq lexèmes tous d'origine arabe :

(ar.) *jmeε* « rassembler » → *anejmue* « le fait de (se) rassembler »

xdem « travailler » → *axeddim* « le fait de travailler »

ħbes « (s')arrêter » → *aneħbus* « le fait de (s')arrêter »

Ces emprunts sont parfois difficiles à identifier du fait qu'ils prennent la marque vocalique *a* de l'initiale du nom en berbère (kabyle), contrairement aux emprunts non adaptés, cf. Rabah Kahlouche⁵ : « Tout substantif kabyle commençant directement par une consonne tendue ou non, autrement dit sans une des marques vocaliques nominales spécifiques au berbère *a*, *i* ou *u* est d'une manière quasi-certaine un emprunt. »

L'emprunt adapté ne constitue pas une entrave à la création dérivationnelle des apprenants, du moment qu'il participe, lui aussi, à la revivification des schèmes de création des noms d'action verbale. Ses manifestations morphologiques et son fonctionnement syntaxique sont analogues à ceux des substantifs autochtones.

- Emprunts non adaptés [*N* = 33] :

Un nombre très important de noms d'action dans notre corpus sont des emprunts n'ayant pas subi les modifications morphologiques nécessaires du nom d'action en berbère (kabyle). Ils sont, par conséquent, des emprunts non adaptés. Ils représentent 36,66 % des formes de l'inventaire (33/90). Leur structure exogène est directement repérable à partir du critère du phonème initial consonantique (tendus (18,18 %) ou non tendus (81,81 %)).

(ar.) *zur* « aller en visite » → *zzyara* « le fait d'aller en visite »

seddeq « faire l'aumône » → *ssadiqa* « le fait de faire l'aumône »

freħ « être heureux » → *Iferħ* « le fait d'être heureux »

Nous remarquons que les emprunts qui prennent une tendue à l'initiale ne s'accompagnent pas de la marque du « défini » *I*. Ils se forment directement par la tension de la première consonne de la base verbale, contrairement aux emprunts qui ne connaissent pas de consonnes tendues, qui, eux, s'accompagnent de la marque du « défini » *I*.

Le recours massif des apprenants aux emprunts est une stratégie compensatoire - parfois nécessaire – pour combler un besoin en termes de

⁵ Rabah Kahlouche., « Critères d'identification des emprunts en berbère (kabyle) », in : *Linguistique et anthropologie, Cahiers de linguistique sociale*, Collection Bilans et perspectives, Université de Rouen, 1996, p. 103.

noms d'action. Il est le résultat de l'inattention accordée à l'enseignement des règles de construction des noms d'action qui ne sont guère explicitement enseignées dans l'acquisition guidée. Parfois, même les enseignants ne connaissent pas normalement les règles. L'opacité des constituants des dérivés, en début d'acquisition, est parmi les causes du recours accentué à l'emprunt. Ainsi, l'emprunt non adapté constitue une entrave préjudiciable à la créativité et à la dynamique dérivationnelle des apprenants, non seulement il restreint la sphère de la famille de mots, mais aussi finit par remplacer des schèmes berbères (kabyles) par ceux d'emprunts (notamment ceux de l'arabe). Même des emprunts naguère adaptés dans l'exercice usuel du langage, dans notre corpus, ont rejoint leur marque de langue d'origine. C'est le cas de *aseddeq* « le fait de faire l'aumône » (emprunt adapté), qui a été remobilisé par les apprenants avec sa forme d'origine *ssadiqa* « le fait de faire l'aumône ».

Il ressort de notre étude que la fréquence de l'emprunt non adapté dans la formation des noms d'action constitue indéniablement une performance, dans le sens où elle joue un rôle prépondérant sur l'échiquier dérivationnel berbère (kabyle). Son impact peut aller jusqu'à se substituer à des racines purement berbères (kabyles), racines qui sont, d'après Jean Cantineau⁶ : « [...] l'élément radical essentiel commun à un groupe de mots étroitement apparentés par le sens [...] ». L'emprunt s'avère être un recours incontestable pour la productivité dérivationnelle des apprenants, il constitue l'élément essentiel de leur performance dérivationnelle avec un taux dépassant largement les autres catégories de formation. Par conséquent l'emprunt est devenu un moyen décisif dans la mémoire lexicale des apprenants et tend à devenir une compétence dérivationnelle qui finira certainement par soumettre des lexèmes autochtones à son mode de production, chose qui s'avère porteuse de conséquences sur le modèle productif berbère (kabyle).

⁶ Jean Cantineau, « Racines et schèmes », in : *Mélanges William Marçais*, A. Maisonneuve, Paris, 1950, p. 120.

COMBINAISON

En combinaison, nous allons traiter les classes des monèmes qui entrent dans la formation des noms d'action verbale, leur combinaison et le degré de leur combinabilité, et enfin, la classe du dérivé résultant. Mahmoudian⁷ désigne la combinaison synthématique comme : « [...] étude des règles qui sous-tendent la construction des monèmes en synthèmes. Pour ce faire, on doit relever les classes de monèmes combinables en synthèmes, la portée de la combinabilité, la classe du synthème résultant. »

Pour construire un nom d'action, l'apprenant combine un préfixe et une base généralement verbale. Le préfixe mobilisé est l'une des marques vocaliques *a*, *i* ou *u*. Dans la plus grande majorité des cas, les classes qui entrent dans la production des noms d'action par les apprenants sont celles des préfixes et des verbes:

(kab.) *zuzer* « saupoudrer » → *azuzer* « le fait de saupoudrer » :
qqim « s'asseoir » → *iyimi* « le fait de s'asseoir »
ečč « manger » → *učči* « le fait de manger »

Les préfixes *a*, *i* et *u* dans le nom d'action résultant ont le pouvoir de changer la classe grammaticale de la base verbale en dérivé nominal. Ils sont des nominalisateurs. Il en est de même pour les autres préfixes, à savoir : *ta*, *ti* et *tu*. Une fois la combinaison établie, le complexe résultant appartient à la classe des noms. Tous ces préfixes représentent 55,55 % de l'ensemble des combinaisons (50/90).

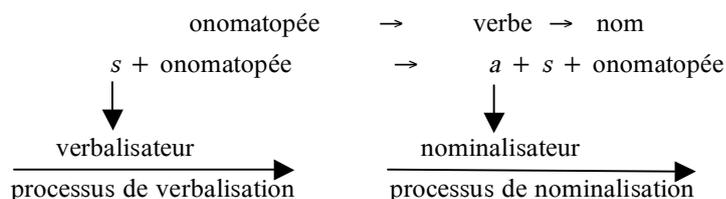
Néanmoins, il existe dans notre corpus plusieurs noms d'action issus de bases verbales constituées d'un préfixe d'orientation syntaxique et d'une base verbale. La combinaison étroite fait que ces dérivés connaissent au préalable une dérivation verbale (déverbatif) avant de finir par un dérivé nominal (déverbal).

(kab.) *srugmet* « mugir » → *asrugmet* « le fait de mugir »: (*a* : préfixe nominalisateur ; *s* : préfixe d'orientation syntaxique ; *rugmet* : verbe)

Ce type de dérivés représente 7,77 % de l'ensemble des combinaisons.

⁷ Mortéza Mahmoudian, *op. cit.*

Nous avons dans notre inventaire, des noms d'action verbale formés à partir de bases onomatopéïques. Le passage de ces dernières à la classe des noms se fait par l'intermédiaire d'un verbalisateur *s* (actif-transitif) qui fait passer tout d'abord l'onomatopée à la classe des verbes avant de la transférer à celle des noms. Le schéma suivant retrace le processus:



Trois cas de ce genre ont été relevés dans notre corpus, ils représentent 3,33 % de l'ensemble des formations de noms d'action.

(kab.) *sxerxer* « faire ronfler » → *asxerxer* « le fait de ronfler »
sqewqew « faire bégayer » → *asqewqew* « le fait de faire bégayer »
sčenčen « faire résonner » → *asčenčen* « le fait de faire résonner »

Enfin, il ressort de notre analyse, que la majorité des emprunts employés par les apprenants n'obéit pas à toutes les combinaisons requises par la langue kabyle. Ils le font selon les règles combinatoires de leur langue d'origine (le plus souvent arabe).

AXIOLOGIE

Dans cette partie, nous allons traiter des valeurs des noms d'action verbale dans le système de la langue. Il sera question de dégager les différents signifiés des noms d'action extraits des contextes vivants produits par les apprenants. Dans ce cadre axiologique, Martinet⁸ intervient en disant que : « C'est à l'intérieur de la langue même qu'il convient de dégager les valeurs signifiées. [...] il convient de distinguer

⁸ André Martinet, *op. cit.*, p. 210.

entre la sémantique qui traite des faits de sens en général et une science des valeurs signifiées désignée comme l'axiologie. ». Denise François⁹ désigne l'axiologie comme : « dernière-née dans le « modèle » de description fonctionnaliste, l'axiologie est l'étude des « valeurs », au sens saussurien du terme, des monèmes dans une langue déterminée, ce en quoi elle se distingue de la sémantique [...] ».

Notre choix d'opter pour l'axiologie est justifié par le fait que les valeurs signifiées des noms d'action, généralement, ne peuvent pas être dégagées en dehors du contexte linguistique. Les valeurs des noms d'action produits par les apprenants renvoient d'une manière quasi-totale au procès « le fait de... ». Dans tous les contextes, la valeur désigne l'action verbale présentée dans sa généralité.

Toutefois, plusieurs noms d'action verbale produits par les apprenants peuvent connaître des glissements sémantiques. Leur emploi dans des contextes différents leur confère un caractère sémantique spécifique :

(kab.) *zriy tanezduyt di taddart axir* « je sais que le fait d'habiter (résider) au village est meilleur »

Le dérivé *tanezduyt* n'a la valeur de « le fait d'habiter, résider » qu'une fois inséré dans un contexte bien déterminé. Cependant, il peut glisser vers le signifié du nom concret en désignant « le lieu où l'on habite (maison,...) » : *tanezduyt inu* « c'est ma maison ».

(kab.) *yewd-d lweqt n leftur* « c'est le moment du déjeuner ».

Le lexème de souche arabe *leftur* désigne à la fois « le fait de déjeuner » comme nom d'action verbale et « le déjeuner (nourriture) » comme nom concret.

Les noms d'action présents dans le corpus pouvant assumer des glissements sémantiques sont au nombre de neuf. Ils représentent ainsi 10 % des noms d'action. Nous remarquons que le glissement sémantique

⁹ Denise François, « Réflexion sur le(s) « modèle(s) » de description fonctionnaliste », in : Mortéza Mahmoudian, *Linguistique fonctionnelle, Débats et perspectives*, P.U.F., Paris, p. 36.

s'opère généralement en passant de la valeur du nom d'action à celle du nom concret :

(kab.) *taruzi* : « le fait de casser, de briser » (nom d'action verbale) →
« cassure, fracture » (nom concret)

Parfois vers la valeur du nom d'instrument :

(kab.) *asummet* : « le fait d'utiliser l'oreiller » (nom d'action verbale)
→ « oreiller, coussin » (nom d'instrument)

LE NOM CONCRET

Dans notre corpus, nous avons dressé un inventaire de soixante-sept noms concrets. Ils occupent la 2^{ème} place après le nom d'action verbale et représentent 23,75 % de tous les dérivés nominaux produits par les apprenants. Les différents noms concrets présentent des formes très variées.

MORPHOLOGIE

Tableau 3. Formation des noms concrets (N=51)

Préfixes	Occurrences	Fréquences (%)	
		Par rapport aux 67 noms concrets préfixés	Par rapport aux 282 dérivés préfixés
<i>a</i>	23	34,32 %	8,15 %
<i>ta</i>	8	11,94 %	2,83 %
<i>tam</i>	2	2,98 %	0,70 %
<i>i</i>	4	5,97 %	1,41 %
<i>ti</i>	8	11,94 %	2,83 %
<i>u</i>	2	2,98 %	0,70 %
<i>tu</i>	3	4,47 %	1,06 %
<i>forme débutant par consonne</i>	1	1,49 %	0,35 %

Interprétation des résultats :

Préfixation de *a* (modèle de nom d'action) [*N* = 23]

- (kab.) *suref* « surpasser » → *asurif* « enjambée, pas »
ferdes « être chauve » → *aferdas* « tête chauve »
 ? → *akerfa* « ivraie »

Plusieurs noms concrets de cette forme présentent des alternances vocaliques, généralement avec le nom d'action et sporadiquement avec l'adjectif:

- (kab.) *zgen* « remplir à moitié » :
 → *azgen* « moitié, demi » (nom concret)
 → *azgan* « le fait de remplir à moitié » (nom d'action verbale)
- (kab.) *yulef* « avoir le souci, la nausée »
 → *ayilif* « le souci »
 → *ayulef* « le fait d'éprouver le souci, d'avoir la nausée »
- (kab.) *ismid* « être froid »
 → *asemmid* « froid » (nom concret)
 → *asemmaḍ* « frais » (adjectif)

Il y a 6 noms concrets présentant l'alternance vocalique, soit 8,95 % des 67 noms concrets.

Trois noms concrets de même forme relevés dans notre corpus sont issus d'alternance consonantique. Ils sont moins représentés (4,47 %).

- (kab.) *aḍen* « être malade » :
 → *aṭṭan* « maladie » (nom concret)
 → *aḍan* « le fait d'être malade » (nom d'action verbale)

Préfixation de *ta* (modèle de nom d'action) [*N* = 8]

Un nombre important de noms concrets sont formés à partir du préfixe *ta*. Ils représentent 11,94 % des 67 formes.

- (kab.) *susem* « être calme » → *tasusmi* « le calme »
zdem « ramasser du bois » → *tazdemt* « fagot de bois »
gres « être congelé » → *tagrest* « l'hiver »

Les noms concrets de cette forme présentent généralement une alternance de genre (masculin / féminin) surtout avec la catégorie des noms d'action:

(kab.) *zdem* « ramasser du bois » :

masc. → *azdam* « le fait de ramasser du bois »

fém. → *tazdemt* « fagot de bois »

(kab.) *arew* « enfanter » :

masc. → *araw* « le fait d'enfanter »

fém. → *tarwa* « enfants, progéniture »

Préfixation de *tam* (modèle de nom d'agent / adjectif) [*N* = 2]

Nous dénombrons dans notre inventaire seulement deux noms concrets formés à partir de ce préfixe, ils représentent ainsi 2,98 % des autres formes. Ce préfixe est connu pour être de la catégorie des noms d'action et de celle des adjectifs (forme de féminin).

(kab.) *imlul* « être blanc » → *tamellalt* « œuf »

dder « être vivant » → *tameddurt* « vie »

Préfixation de *i* (modèle de nom d'action) [*N* = 4]

Toutes les formes des noms concrets recensées avec le préfixe *i* sont données au pluriel. Elles sont au nombre de quatre et représentent 5,97 % de l'ensemble des 67 formes.

(kab.) *suy* « crier » → *isuyan* « cris »

? → *iceq^wfan* « débris »

La forme du pluriel de ces noms concrets est le résultat d'une alternance de nombre (singulier/pluriel) où le singulier désigne le nom d'action et le pluriel correspondant désigne un nom concret :

(kab.) *suy* « crier » :

sing. → *asuyu* « le fait de crier »

plur. → *isuyan* « cris »

Nous constatons la productivité importante, chez les apprenants, de la formation de noms concrets au pluriel (20,89 %).

Préfixation de *ti* (modèle de nom d'action) [*N* = 8]

Elle représente 11,94 % avec huit noms concrets. Six sont à la forme de pluriel et deux à la forme de singulier.

(kab.) *jyem* « boire d'une seule gorgée » → *tijyimin* « gorgées »

mger « moissonner » → *timegriwin* « quantité de moissons

(orges) »

mers « être habillé » → *timersiwt* « habit(s), vêtement(s) »

Le préfixe *ti* présente une grande fréquence (11,94 %) par rapport à *i* (5,97 %). Ceci peut s'expliquer par le fait que le préfixe *ti* se combine simultanément avec le singulier et le pluriel pour former des noms concrets, tandis que le préfixe *i* se combine uniquement avec le pluriel.

Préfixation de *u* (modèle de nom d'action) [*N* = 2]

Deux noms concrets uniquement présentant cette forme ont été repérés, soit une fréquence de 2,98 % sur l'ensemble des formes.

(kab.) *ssu* « préparer le lit » → *ussu* « le lit »

qged « cautériser » → *uyud* « trou pour cautériser la poterie »

Le préfixe *u* a une faible fréquence parmi les autres formes des noms concrets. Il est moins représentatif dans ce secteur. Même les deux noms concrets produits par les apprenants avec ce préfixe peuvent être caractérisés par des glissements sémantiques. Ils n'ont par conséquent le signifié du « nom concret » qu'une fois actualisés dans un contexte précis.

Préfixation de *tu* (modèle de nom d'action) [*N* = 3]

Nous dénombrons trois noms concrets porteurs de ce préfixe. Ils ont une fréquence de 4,47 % qui est relativement moindre par rapport aux autres préfixes *ta* et *ti* qui présentent une fréquence similaire (11,94 %).

(kab.) *agg^wad* « avoir peur » → *tugg^wdi* « peur »

ečč « manger » → *tuččit* « nourriture »

Incidence de l'emprunt [*N* = 16]

L'impact de l'emprunt sur les productions des apprenants est palpable. Il constitue un support incontestable dans la production des noms concrets, venant, en fréquence, avec 23,88 %, juste après la marque vocalique berbère (kabyle) *a* en position préfixée (34,32 %).

- Emprunt adapté [*N* = 2]

Si nous le comparons à l'emprunt non adapté, sa fréquence est relativement faible (12,50 %), avec uniquement deux noms concrets formés à partir d'un lexème de souche arabe qui semble provenir de la catégorie des nominaux:

(ar.) *fèxxar* « potier » → *afèxxar* « poterie (objets) »

Le schème de *afexxar* (ac₁c₂ac₃) semble être d'origine arabe, mais retrouvable en berbère (kabyle) dans des formations adjectivales. Il est connu pour être le signifiant du nom d'agent en berbère (kabyle), qui, par l'influence de l'arabe, a glissé vers le nom concret.

- Emprunts non adaptés [N = 14]

Il s'agit de noms concrets n'ayant pas subi les modifications d'adaptation, notamment la préfixation d'une marque vocalique. Ils se distinguent par le fait qu'ils prennent une consonne (majoritairement la marque du « défini » /l/ à l'initiale. Leur fréquence est plus importante que celle de l'emprunt adapté (87,50 %), et représente 20,89 % des formations du nom concret.

(ar.) *hleḵ* « être malade » → *lehlak* « maladie »
freḥ « être heureux » → *lferḥ* « joie »

Les emprunts à l'arabe apparaissent dans tous les cas avec leur marque d'origine du « défini » /l/. Il en va de même pour le lexème de souche française *legrad* « le grade » qui prend cette marque.

L'incidence de l'emprunt non adapté multiplie le nombre des formes des noms concrets, qui, en synchronie, ne connaissent pas de schème(s) spécifique(s). Ainsi, il tend à se substituer aux autres catégories de dérivés qui fournissent leurs schèmes aux noms concrets. Par conséquent, il amortit la faculté dérivationnelle des apprenants et peut aller jusqu'à désorganiser les relations formelles entre les familles de mots. Dans ce cas, l'emprunt devient une constante dérivationnelle et prend le dessus sur les autres formes.

COMBINAISON

Les classes de monèmes qui entrent en combinaison avec les préfixes pour former les noms concrets sont à dominante verbale.

(kab.) *fruri* « égrener » → *afrur* « porcelaine »
suy « crier » → *isuyan* « cris »
qqed « cautériser » → *uyud* « trou à cautériser la poterie »

Les diverses préfixations (*a*, *i*, *u*, etc.) changent la base verbale en nom concret. En effet, elles sont des éléments nominalisateurs. Pour les

autres cas de noms concrets qui ne sont pas le résultat de substantivisation de verbes (ex. : *aṭṭan* « maladie »), ils sont en fait des substantifs et l'élément *a* de l'initiale est une voyelle thématique.

Pour le cas des emprunts, le transfert ne s'opère pas toujours de la classe des verbes à celle des noms. S'agissant des noms concrets, presque tous les emprunts relevés n'ont pas subi les modifications de transfert de classes, leur intégration est faite selon le contexte des glissements sémantiques. Le lexème nominal de souche arabe *leftur* « déjeuner (nourriture) » n'a pas connu de conversion de classe, mais juste un changement de sens induit par la contextualisation, car la même forme relevée désigne à la fois le « nom d'action » et le « nom concret ». Il en est de même pour le lexème nominal *afexxar* « poterie (objets) » de souche arabe qui connaît la préfixation de la marque vocalique *a* (nominalisateur) sans changer la classe grammaticale de *fexxar* « potier ». Il s'agit uniquement d'un glissement de signifié (du « nom d'agent » au « nom concret »).

Il ressort de notre analyse des combinaisons étroites qui entrent dans la formation des noms concrets par les apprenants que la combinaison s'effectue directement entre le préfixe et la base simple du verbe. Aucune base verbale dérivée (déverbatif) n'est relevée dans le corpus. Il s'agit de combinaisons sans insertion de préfixe(s) d'orientation syntaxique, contrairement aux noms d'action qui connaissent ce type de combinaison.

Plusieurs bases verbales en se combinant avec la marque du pluriel désignent le nom concret, qui, en son absence, renvoient généralement au nom d'action:

(kab.) *suy* « crier » → *isuyan* « cris » (*i—n* signifiant discontinu du pluriel externe)

→ *asuyu* « le fait de crier »

Un nombre important de bases verbales combinées avec la marque du féminin désignent le nom concret, qui, une fois privées de cette marque, renvoient au nom d'action:

(kab.) *dderyel* « être aveugle » → *tidderyelt* « cécité » (*t—t* signifiant du féminin)

adderyel « fait d'être aveugle »

Nous constatons qu'en l'absence d'un système régulier d'affixation spécifique, le nom concret n'est identifié comme tel qu'une fois soumis à des combinaisons très étroites.

AXIOLOGIE

Les valeurs signifiées des noms concrets contenus dans le corpus sont des plus instables. L'analyse axiologique des noms concrets nous révèle que le contexte est généralement le seul recours qui nous permet de dégager les valeurs des noms concrets. A part les noms concrets résultant des différentes alternances (vocalique, consonantique, de genre et de nombre), tous les autres peuvent connaître des glissements sémantiques.

- (kab.) *aqerru n şşelţan yesca aferđas* « la tête du sultan est chauve »

Le substantif dérivé *aferđas* « tête chauve » (nom concret) du verbe *ferđas* « être chauve » peut revêtir l'emploi d'un adjectif « chauve ». Ainsi, la forme du dérivé n'est pas en elle-même un indicateur de valeur signifiée et Françoise Martin-Berthet¹⁰, souligne que : « Le sens du mot construit n'est pas toujours déductible de la structure [...] ». Le contexte de production est très pertinent quant aux valeurs des noms concrets.

- (kab.) *teqqar-as* : « *ddrey yef ufareţ n tmellalt* » « elle lui disait : 'je vis du jaune d'œuf' »

Le dérivé *tamellalt* « œuf » (nom concret) peut se retrouver dans la classe des adjectifs avec la même structure morphologique *tamellalt* « blanche ».

- (kab.) *ad as-awiy i setti i yellan di lyaba Imakla* « je vais apporter de la nourriture à ma grand mère qui se trouve dans la forêt »

L'emprunt à l'arabe *Imakla* « nourriture » est l'élément qui connaît le plus grand nombre de glissements sémantiques. Il est répertorié dans la catégorie des noms d'action avec la valeur « le fait de manger », et dans

¹⁰ Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie...*, p. 112.

la catégorie des noms concrets avec la valeur « nourriture ». Il concurrence fortement le dérivé de souche berbère (kabyle) *tuččit* désignant « la nourriture », qui se voit trois fois concurrencé par *Imakla*. Ce dernier tend à remplacer avec sa haute fréquence et sa forme invariable le nom d'action *učči* « le fait de manger » et le nom concret *tuččit* « la nourriture ». Par conséquent, il obscurcit la motivation de la racine berbère (kabyle) *ečč* « manger », et détériore la famille des dérivés en remplaçant des domaines d'usage.

LE NOM D'AGENT

Dans notre corpus, nous dénombrons un nombre de noms d'agent assez important (47). Ils sont construits à partir d'une pléthore de préfixes plus au moins variables. La catégorie des noms d'agent représente 16,66 % des 282 formes des autres catégories de dérivés. Le nom d'agent présente un système régulier complexe avec des préfixes qui connaissent des variantes selon le genre et le nombre.

MORPHOLOGIE

Tableau 4. Formation des noms d'agent (N=47).

Préfixes	Occurrences	Fréquences (%)	
		Par rapport aux 47 noms d'agent préfixés	Par rapport aux 282 dérivés préfixés
<i>am</i>	12	25,53 %	4,25 %
<i>im</i>	4	8,51 %	1,41 %
<i>a</i>	18	38,29 %	6,38 %
<i>at</i>	3	6,38 %	1,06 %
<i>bu</i>	3	6,38 %	1,06 %
<i>autres formes</i>	7	14,89 %	2,48 %

Le tableau 4 met en exergue l'importance de la préfixation de *a* (38,29 %). Elle constitue ainsi un support incontestable dans la production des noms d'agent par les apprenants et sa fréquence dépasse largement celle des autres préfixes et formes. Les préfixes *am* et *im*, connus pour former des noms d'agent, ne viennent respectivement qu'en deuxième et quatrième position, leur fréquence est vivement concurrencée par celle du préfixe *a*, qui est aussi utilisé pour d'autres dérivés nominaux.

Interprétation des résultats :

Préfixation de *am* [*N* = 12]

Les noms d'agent formés à partir de ce préfixe sont assez nombreux et généralement partagés entre le masculin et le féminin. Les formes au masculin (*am*) représentent 75 % du préfixe par rapport aux formes au féminin (*tam*) (25 %). L'ensemble des formes des préfixes sans distinction de genre représente une fréquence de 25,53 % sur les 47 occurrences de noms d'agent. Ces productions sont assez bien maîtrisées par les apprenants.

(kab.) *eks* « paître, brouter » → *ameksa* « berger »

nzu « venir en premier » → *amenzu* « celui qui vient en premier »

dukul « accompagner » → *tamedakk^welt* « celle qui accompagne, amie »

cuḥ « épargner » → *amḥaḥ* « avare »

Le préfixe *am* se combine dans 11 cas sur 12 avec des bases verbales simples. Il y a un cas de préfixation qui relève en réalité d'une forme verbale conjuguée à l'aoriste intensif. Il s'agit du préfixe *tt* (de l'aoriste intensif) qui ne doit pas être confondu avec celui du « passif-intransitif » *ttu/(w)*:

(kab.) *ttak^wer* « avoir l'habitude de voler » → *amttak^wer* « celui qui vole habituellement »

Ce type de préfixe (*tt*) qui est de la catégorie des affixes flexionnels, est le résultat d'un choix séparé. Il est une désinence aspectuelle et forme avec la base verbale un syntagme. Il doit être soigneusement séparé des affixes

dérivationnels, qui sont le résultat d'un choix unique avec la base verbale, formant ainsi un syntème.

Préfixation de *im* [*N* = 4]

Ce préfixe est la forme du pluriel du préfixe *am*. Il est moins représentatif que son correspondant du singulier (8,51 %) avec trois formes au masculin et uniquement une seule forme au féminin.

(kab.) *zdey* « habiter » → *imezday* « habitants »

(ar.) *xleq* « créer » → *imexluqen* « créature (passif) »

rqem « colorer » → *timerqmin* « chardonnerets (passif) »

La préfixation *im* du singulier (ex. : (*t*)*iminig(t)* « voyageur (euse) ») n'est pas représentée dans notre corpus, toutes les formes relevées sont au pluriel. Le préfixe *am* est plus productif même avec des emprunts, contrairement au préfixe *im*, moins productif même avec des lexèmes autochtones.

Parmi les préfixes les plus productifs, nous constatons que, dans les noms d'agent produits par les apprenants, aucun des préfixes *an* et *in* n'est mobilisé pour des formations dérivationnelles. Ils « préfèrent » le recours aux modèles intériorisés (notamment l'emprunt) sans exercer leur créativité dérivationnelle. Ils font appel parfois aux emprunts et les soumettent aux modèles les plus productifs : *aberrani* « étranger » a été préféré à la place de *inebgi* « hôte », qui, par sa dimension signifiée, peut porter atteinte au sens visé. Le réemploi des modèles productifs intériorisés par les apprenants est parmi les causes de leur pauvreté en termes de noms d'agent. Les apprenants évitent les constructions des dérivés noms d'agent et préfèrent minimiser les risques en employant uniquement les types enregistrés.

Préfixation de *a* [*N* = 18]

Comme pour la plupart des autres catégories de dérivés nominaux, la préfixation de *a* est plus représentative pour le cas des noms d'agent. Le préfixe apparaît avec une fréquence de 38,29 % et, de ce fait, il dépasse abondamment les autres préfixes à l'instar de *am*.

(kab.) ? → *agellid* « roi, gouverneur »

selmed « faire apprendre » → *aselmad* « enseignant, éducateur »

- (ar.) *ṣeyyed* « chasser » → *aṣeggad* « chasseur »
xubt « traîtrise » → *axabit* « traître »

Le modèle plus productif avec le préfixe *a* est celui du schème $ac_1c_2ac_3$, formateur des noms d'agent. Nous le retrouvons surtout avec des lexèmes verbaux et/ou nominaux de souche arabe (*aṣeggad* « chasseur », *afexxar* « potier »). Ce moule n'est pas étranger au berbère (kabyle), il est plus au moins disponible notamment avec des formes adjectivales (ex. : *azegg^vay* « rouge », *asetṭaf* « noir foncé », etc.) majoritairement formées à partir des verbes d'état.

Les emprunts qui se combinent avec le préfixe *a*, en dehors du schème $ac_1c_2ac_3$, sont compétitifs. Leur occurrence approche celle des lexèmes de souche berbère (kabyle).

- (ar.) *ḥkem* « gouverner » → *aḥkim* « gouverneur »
berr « espace terrestre » → *aberrani* « étranger »

Tous les emprunts relevés produits par les apprenants sont soumis aux moules de formation des noms d'agent propres au berbère (kabyle), à l'exception de *ṭṭbib* « médecin », qui reste fidèle à sa structure d'origine arabe *ṭṭabib* « médecin ».

Préfixation de *at* [$N = 3$]

Rappelons que ce préfixe ne se combine qu'avec des bases nominales. Sa combinaison avec les lexèmes nominaux fait de ces derniers qu'ils sont à l'état d'annexion, sauf pour le cas des syncrétismes qui gardent la même forme en subissant l'alternance d'état (libre/annexé). Ce préfixe représente 6,38 % de l'ensemble des préfixes, fréquence relativement réduite.

- (kab.) *axxam* « maison » → *atwexxam* « habitants de la maison »
taddart « village » → *attaddart* « habitants du village »

Les noms d'agent formés avec ce préfixe désignent exclusivement une pluralité; la forme du féminin correspondante, *sut*, n'est pas utilisée par les apprenants. Il se peut que le préfixe ne soit pas connu ou remplacé par une autre forme.

Nous relevons dans notre corpus des noms d'agent, une forme produite à partir d'un lexème nominal de souche arabe *aṣḥab* « propriétaires » combiné avec un lexème nominal de souche berbère

(kabyle) *taddart* « village » pour désigner « les habitants du village ». C'est une forme qui vient concurrencer la structure *at* + lexème nominal:
 (kab.) *taddart* « village » → *ṣḥab taddart* « les habitants du village »
 L'expansion de cet emprunt nominal risque de réduire la portée dérivationnelle des préfixes *at* et *sut* à une forme figée désignant à la fois le masculin et le féminin pluriels. Ainsi, elle pourrait conduire les deux formes de pluriel marquées à un syncrétisme de genre, où *ṣḥab* désignerait et le masculin et le féminin.

Préfixation de *bu* [*N* = 3]

Elle concerne un nombre très restreint de noms d'agent. Elle ne se combine qu'avec des bases nominales. Ce type de dérivés représente 6,38 % de l'ensemble des formes. Rappelons que le préfixe *bu* est une marque de masculin qui connaît un correspondant féminin *m*, qui, lui aussi, est timidement représenté dans l'inventaire (4 soit 8,51 %).

(kab.) *tilufa* « grands malheurs » → *butlufa* « malheureux »

rekku « pourriture » → *burekku* « bois vermoulu »

(ar.) *lear* « honte » → *bulear* « honteux »

Tous les noms d'agent produits par les apprenants avec ce préfixe sont attestés dans l'exercice usuel de la langue. Leur conditionnement est directement lié à un besoin immédiat.

Le préfixe du féminin correspondant *m* est représenté par quatre noms d'agent, deux à la forme du pluriel et deux à la forme du singulier.

(kab.) ? → *muqlus* « celle qui est constamment affamée »

(fr.) *tafunart* « foulard » → *mtfunart* « celle qui porte un foulard »

Nous remarquons que la préfixation dans la production des noms d'agent par les apprenants est fortement combinée avec des bases verbales, ce qui nous amène à dire que cette procédure (préfixe + base verbale) constitue une compétence dérivationnelle importante dans la mémoire lexicale des apprenants, contrairement à la construction à base nominale qui se voit faiblement représentée.

Plusieurs affixes ne se combinant qu'avec des bases nominales synchroniquement attestées, comme les préfixes *sut*, *war*, *ams*, etc. et le

suffixe *oi*, n'ont pas été mobilisés par les apprenants pour former des noms d'agent, ce qui confirme l'hypothèse que l'objectif du programme d'enseignement qui consiste à enseigner les mécanismes de production de mots (dérivés) n'a pas été atteint. Même les noms d'agent qui se forment à partir de structures adjectivales (*a* + base verbale + *an* et *u* + base verbale) n'ont pas été employés.

Force est de constater que pour les noms d'agent, la préfixation constitue le pivot des productions des apprenants, notamment avec des bases verbales (*am*, *im*, *a*, etc.), et timidement avec des bases nominales (*at* et *bu*). Dans le souci de promouvoir la performance dérivationnelle des apprenants, il faut entraîner leur mémoire lexicale à produire avec les différents affixes, notamment avec les bases nominales.

COMBINAISON

Les classes de monèmes entrant avec les préfixes dans la formation des noms d'agent sont les verbes et les noms. En se combinant avec les préfixes, le verbe change de classe grammaticale en passant dans celle des noms:

(kab.) *enzu* « venir en premier » → *amenzu* « celui qui vient en premier, aîné »

selmed « faire apprendre » → *aselmad* « enseignant, éducateur »

am et *a* dans ces deux noms d'agent recatégorisent la base verbale en nom, et acceptent à l'occasion les différentes combinaisons et fonctions syntaxiques (prédicat, déterminant, etc.).

Les préfixes se combinant avec les bases nominales ne changent pas la classe de la base en une autre. Il s'agit plutôt d'un changement de catégories de dérivés à l'intérieur d'une même classe grammaticale. Les dérivés résultants sont toujours de la classe des noms, contrairement à ceux formés à partir des bases verbales qui enregistrent un transfert de classes:

(kab.) *taddart* « village » → *attaddart* « habitants du village »

tilufa « grands malheurs » → *butlufa* « malheureux »

AXIOLOGIE

Les noms d'agent inventoriés connaissent des valeurs signifiées particulières. Plusieurs n'ont la valeur de « nom d'agent » qu'une fois actualisés dans un contexte bien défini. Les valeurs signifiées, dégagées par opposition des divers noms d'agent produits par les apprenants, nous ont permis de constater qu'un seul signifiant peut revêtir des signifiés différents.

Le lexème de souche arabe *fēxxar* « potier » adapté au berbère (kabyle) sous la forme *afēxxar* de même signifié est utilisé par les apprenants en tant que nom d'agent et en tant que nom concret « poterie (objet) ». Le cas de *tamerbuht* « la bienvenue » du verbe arabe *rbeḥ* « gagner » connaît deux emplois avec des valeurs différentes :

(kab.) *mi akenni d-tusa tamerbuht-nni* «lorsque la bienvenue (le séisme en question) était venue »

(kab.) *ncallah d tameyra tamerbuht* «espérons (si Dieu veut) qu'elle soit une fête porteuse de bonheur »

tamerbuht désigne deux réalités différentes en emploi de nom d'agent et d'adjectif (déterminant direct à l'état libre). Dans le premier exemple il renvoie au « séisme » avec un emploi métaphorique, et dans le second il signifie « bienheureuse ». Ces extensions des valeurs signifiées à l'intérieur de la catégorie des noms d'agent sont le résultat de leurs utilisations dans des contextes situationnels différents. Les apprenants peuvent élargir ainsi leur champ conceptuel dans des situations variées.

L'emploi de l'emprunt *aḥkim* du verbe d'origine arabe *ḥkem* au sens de « gouverneur » s'est fait à partir de la préfixation de la marque vocalique *a* du nom d'agent (schème : $ac_1c_2ic_3$) à la base verbale. Or, cet emploi peut avoir des chevauchements de valeurs avec *aḥkim* « réservé, bien élevé ». L'emploi de *lḥakem* « gouverneur » avec la marque du défini / s'avère indispensable pour empêcher ces chevauchements.

LE NOM D'INSTRUMENT [N= 26]

Dans les différents dérivés nominaux produits par les apprenants, le nom d'instrument est celui qui est le moins représenté avec une fréquence de 9,21 % sur l'ensemble des dérivés.

MORPHOLOGIE

Tableau 5. Formation des noms d'instrument (N=26).

Préfixes	Occurrences	Fréquences (%)	
		Par rapport aux 26 noms d'instrument préfixés	Par rapport aux 282 dérivés préfixés
<i>as</i>	3	11,53 %	1,06 %
<i>is</i>	3	11,53 %	1,06 %
<i>a</i>	11	42,30 %	3,90 %
<i>ta</i>	3	11,53 %	1,06 %
<i>autres formes (tis, ti...)</i>	2	7,69 %	0,70 %
<i>emprunts</i>	4	15,38 %	1,41 %

A l'exception de la préfixation « régulière » des noms d'instrument, à savoir la marque *as*, qui connaît la variante *is*, plusieurs autres préfixes ont été mobilisés par les apprenants. Il s'agit des préfixes réputés être de la catégorie des noms d'action, des noms d'agent et parfois même d'adjectifs. Cette flexibilité affixale confirme l'hypothèse que les préfixes des dérivés nominaux sont polyvalents dans toute production dérivationnelle (un préfixe peut servir à former plusieurs dérivés nominaux).

L'analyse des fréquences des différents préfixes et formes des noms d'instrument données dans le Tableau 5, nous montre que les préfixes *as* et *is*, propres aux noms d'instrument, présentent des fréquences tout à fait faibles par rapport aux autres préfixes qui sont

généralement la propriété des autres dérivés nominaux, notamment du nom d'action verbale. Le préfixe *a* du nom d'action verbale est à lui seul le représentant principal avec une fréquence de 42,30 %, dépassant ainsi largement les autres préfixes. Le recul des préfixes des noms d'instrument portera un coup fatal à cette catégorie de dérivés. Par conséquent, plusieurs chevauchements formels et sémantiques avec d'autres formes de dérivés peuvent compliquer davantage le repérage morphologique et sémantique du nom d'instrument en tant que tel. Les apprenants, en l'absence d'un entraînement à produire des noms d'instrument avec des préfixes spécifiques, peuvent ne pas distinguer entre les différents dérivés, et leur production se voir de plus en plus détériorée.

Les noms d'instrument recensés dans notre corpus sont caractérisés par plusieurs formes comme les autres dérivés nominaux, et divers préfixes se voient combinés à des bases généralement verbales. Néanmoins, synchroniquement, il n'est pas aisé de se prononcer sur quelques préfixes, car ils peuvent être des initiales nominales ou éventuellement des voyelles thématiques, étant donné le caractère opaque de la base et la difficulté de saisir la racine.

Interprétation des résultats

Préfixation de *as* [*N* = 3]

En berbère (kabyle) ce préfixe est particulièrement formateur de noms d'instrument. Dans notre corpus, il représente 11,53 % des autres préfixes sans tenir compte de sa variante combinatoire *is*, de son correspondant pluriel *is* et du féminin *tis*.

(kab.) ? → *aseffud* « tisonnier »

? → *asbaylu* « corde pour atteler le bétail »

? → *aseklu* « arbre (considéré comme néologisme) »

Aucun de ces trois noms d'instrument ne connaît de base verbale correspondante, du moins en synchronie. Le système est archaïque et n'est pas redynamisé pour de nouvelles créations dérivationnelles. Pour les apprenants, il ne s'agit pas d'unités composées de préfixes et de bases, mais uniquement d'une seule unité non segmentable.

La variante combinatoire du préfixe *as* qui se réalise *is* (ex. : *isiques* « dard », *isegni* « aiguillon », etc.) n'est pas représentée dans le corpus. Il serait cependant utile de revivifier ce préfixe en synchronie avec de nouvelles créations, en allant de l'attesté vers le non-attesté (éventuelle création néologique).

Le dérivé *tissirt* « moulin » serait la forme féminine avec le préfixe *tis*, de son correspondant masculin *is*. Il connaît une base de morphologie et de racine différentes : *ezd* « moudre ».

Lionel Galand¹¹, souligne à propos de la limitation du rôle de la racine : « Que l'on prenne pour chef de file un verbe ou un nom, on doit s'attendre à constater des lacunes dans la série des verbes dérivés, des noms d'action, d'agent, d'instrument, etc. qui seraient théoriquement possibles. », et il ajoute plus loin : « L'émiettement du lexique se manifeste de plusieurs façons. »

Préfixation de *is* [N = 3]

Il s'agit de relever dans notre corpus le correspondant pluriel du préfixe *as*, il représente une fréquence analogue à ce dernier (11,53 %), son rôle dérivationnel est donc réduit.

(kab.) *fru* « résoudre » → *isefra* « poèmes »

qqar « être sec » → *isyaren* « bois secs »

Préfixation de *a* (modèle de nom d'action) [N = 11]

Par opposition aux autres préfixes, et notamment à ceux typiques des noms d'instrument (*as* et *is*), le préfixe *a* représente la fréquence la plus élevée avec un pourcentage de 42,30 %. Comme pour les autres dérivés, ici, il joue un rôle important dans la formation des noms d'instrument. Parfois, il reprend la même structure que celle du nom d'action avec, sporadiquement, de légères différences, notamment de la tension de consonnes radicales.

(kab.) *yum* « couvrir » → *ayummu* « couvercle »

bri « concasser » → *aberray*¹² « concasseur »

¹¹ Lionel Galand, « Signe arbitraire et signe motivé en berbère », *op. cit.*, pp. 93-94.

¹² Le nom d'action de la même base verbale est *abray*, qui se réalise par le relâchement de la tension de la consonne *rr* de la forme du nom d'instrument.

? → *abelyun* « sceau, bidon »

(ar.) *mesmar* « clou » → *amesmar* « clou »

Plusieurs noms d'instrument produits par les apprenants avec le préfixe *a* ne connaissent pas de bases verbales synchroniquement attestées. Ainsi *adellae* « couffin », *aferrah* « poêlon », *acbayli* « jarre à l'huile », etc. Le statut du préfixe *a*, dans ce cas, est difficile à préciser, étant donné l'impact du processus de lexicalisation qui réduit le caractère synthématique des dérivés à des synthèmes difficiles à segmenter.

Préfixation de *ta* [*N* = 3]

Le préfixe du féminin correspondant à *a* (masculin) *ta*, est présent avec trois noms d'instrument (11,53 %) : deux à partir de lexèmes de souche arabe et un à partir d'un lexème berbère (kabyle).

(kab.) ? → *tadimt* « bouchon, couvercle »

(ar.) *Imizan* « balance » → *tamizant* « plateau de balance »

Comme stratégie pour combler un vide en termes de nom d'instrument, notamment pour désigner « les deux sceaux suspendus à une corde », l'apprenant a emprunté à l'arabe *Imizan* « balance », qui sera combiné avec le préfixe *ta*, assurément puisé dans le stock de sa compétence dérivationnelle. Il s'agit d'une création *lato sensu* et incontrôlée. L'emprunt pour répondre à un « déficit dérivationnel » est devenu le recours principal des apprenants.

En dépit de la préfixation propre aux noms d'instrument (*as* et *is*), il ressort de notre analyse sur la morphologie dérivationnelle de ces noms que le nom d'action, avec son système régulier de préfixation, constitue la source principale en termes de préfixes. Il vient ainsi secourir les préfixes improductifs avec des formes variables. Sans omettre le recours à l'emprunt, qui, parfois, perturbe le réseau des relations formelles et sémantiques entre les familles de dérivés. C'est le cas du lexème de souche française *leklimatizur* « climatiseur » qui vient s'infiltrer dans le réseau. Sa morphologie exogène constitue une entorse à la créativité des apprenants, étant donné qu'il n'est pas soumis au système dérivationnel berbère (kabyle).

COMBINAISON

A l'exception des noms d'instrument qui, synchroniquement, n'ont pas de bases verbales attestées (*asbaylu* « corde pour atteler le bétail », *aseffud* « tisonnier », etc.), tous les autres connaissent les leurs, qui sont généralement verbales. Les classes de monèmes formant les noms d'instrument sont majoritairement les préfixes dérivationnels combinés à des bases verbales, sauf pour quelques cas d'emprunts qui ont des bases nominales.

(kab.) *a* (préfixe) + *yum* « couvrir » (verbe) → *ayummu* « couvercle »

(ar.) *a* (préfixe) + *mesmar* « clou » (nom) → *amesmar* « clou »

En se combinant avec les lexèmes verbaux de souche berbère (kabyle), le préfixe transfère le verbe vers la classe des noms, le nom d'instrument ainsi produit est alors intégré dans la classe des nominaux. Le cas n'est pas le même pour les lexèmes nominaux de souche arabe, où le préfixe transfère directement les noms d'instrument de l'arabe vers le berbère (kabyle) avec uniquement la préfixation de *a* (initiale des noms). C'est le cas de *mesmar* « clou » qui vient de l'arabe transféré par les apprenants avec préfixation de *a* *amesmar*. Ce lexème reprend le même signifiant avec le même signifié de la langue d'origine.

Plusieurs noms d'instrument produits sont à la forme du pluriel, notamment au féminin. Ils se combinent avec le signifiant du féminin pluriel *ti—in* et la base verbale, cette dernière n'est pas toujours décelable.

(kab.) *jewweq* « jouer de la flûte » → *tjewwaqin* « flûtes »

? → *tigdurin* « pots en terre avec anse »

? → *tiyenjawin* « cuillères »

La combinaison de ce signifiant avec la base verbale ne sert pas à marquer le féminin, mais il est à valeur de « diminutif », la forme du masculin correspondant est généralement à connotation péjorative.

La plupart des noms d'instrument utilisés par les apprenants ne se prêtent pas facilement à la segmentation. Leur caractère synthématique solide nous oblige à ne pas considérer la marque vocalique *a* comme un

nominalisateur, ainsi (kab.) *amrar* « corde », *abelyun* « bidon, seau » forment des unités très soudées.

AXIOLOGIE

Les valeurs signifiées des différents noms d'instrument désignent « un outil, un instrument » (kab. : *aferraḥ* « poêlon », *aberray* « concasseur »...). L'emploi hors contexte de quelques noms d'instrument peut avoir d'autres connotations, c'est le cas de *tissirt* « moulin » qui peut avoir l'emploi de « moulin à l'huile », « moulin à café », « moulin à grain », « dent molaire », etc., ce nom d'instrument peut avoir diverses valeurs signifiées dans des contextes différents. Les apprenants semblent ne connaître, d'après leurs productions, que quelques valeurs de *tissirt* « moulin à l'huile » et « moulin à grain ». L'enseignement des autres valeurs dans des contextes divers pourra élargir le champ conceptuel des apprenants tout en créant des connotations nouvelles.

Le nom d'instrument est la catégorie des dérivés qui connaît le moins de glissements sémantiques vers d'autres catégories. Dans notre corpus, nous relevons uniquement le nom d'instrument *ayummu* « couvercle » qui peut glisser vers le signifié du nom d'action verbale « le fait de couvrir », et ceci avec le même signifiant.

Il ressort de nos analyses (morphologie, combinaison et axiologie) des noms d'instrument, que la majorité n'est que le résidu d'un ancien état de langue, leur motivation en synchronie est des plus inexistantes. Les noms d'instrument tendent à vivre une vie hermétique indépendamment de toute relation formelle avec des bases verbales. Les préfixes des noms d'instrument sont de plus en plus absorbés par le processus de lexicalisation qui les transforme en parties intégrantes des radicaux. Par conséquent ils pourront connaître le sort des noms concrets qui ne connaissent pas un système régulier d'affixation propre.

L'ADJECTIF [N= 52]

Les formes adjectivales produites par les apprenants sont caractérisées par des structures variées et complexes. Toutes connaissent des affixations diverses et des schèmes différents. Leur fréquence est de 18,43 % sur l'ensemble des 282 dérivés nominaux. Contrairement à certains dérivés nominaux pour lesquels, synchroniquement, la liaison à une base verbale n'est pas toujours décelable, l'adjectif est presque systématiquement formé à partir d'une base vivante.

MORPHOLOGIE

Schème adjectival en *a* initial [N= 14]

La voyelle initiale *a* qui connaît un correspondant féminin *ta—t* se voit, dans les productions des apprenants, généralement combinée avec des bases verbales désignant un état, une qualité. Leur fréquence est de 26,92 % par rapport à l'ensemble des procédés employés pour les 52 adjectifs. Les schèmes avec l'initiale *a* sont plus fréquents (10) que ceux en *ta—t* (4).

(kab.) *iwriy* « être jaune » → *awray* « jaune, livide »
tuteh « être petit » → *aṭuṭaḥ* « petit »
izwiy « être rouge » → *azegg^way* « rouge »

La forme adjectivale en *(t)a—(t)* peut avoir plusieurs schèmes ((t)ac₁c₂ac₃(t), (t)ac₁uc₂ac₃(t), etc.). Cependant, certains schèmes peuvent glisser vers d'autres dérivés nominaux, comme le schème (t)ac₁c₂ac₃(t) du nom d'agent. La nuance est que l'adjectif rentre dans ce moule avec des verbes d'état, et le nom d'agent avec des verbes d'action.

Plusieurs adjectifs peuvent être formés à partir d'éléments différents, c'est le cas de la base verbale *tuteh* « être petit », qui, dans notre corpus se voit avec le schème en *a* initial (ac₁uc₂ac₃) *aṭuṭaḥ* « petit » et le préfixe *am* (de nom d'agent) *amectuḥ* « tout petit » avec des différences morphologique et sémantique légères. La substitution s'effectue souvent avec la catégorie des noms d'agent.

Dans notre corpus, une seule forme est donnée au masculin pluriel *i—n* qui connaît un correspondant singulier *a*. Il s'agit de l'adjectif *isemmaḍen* « froids » du verbe (kab.) *ismḍ* « être froid ». Les formes produites par les apprenants sont quasi-systématiquement au masculin ou au féminin singuliers.

Préfixation de *am* (modèle de nom d'agent) [*N=13*]

Cette préfixation est apparentée aux dérivés noms d'agent, elle constitue avec les schèmes en *a* initial l'essentiel des productions adjectivales des apprenants. Elle représente 25 % des 52 adjectifs.

(kab.) *zwir* « devancer » → *(t)amezwaru(t)* « premier, première »

tuteḥ « être petit » → *amectuḥ* « tout petit, nabot »

Huit fois la base verbale *zwir* « devancer » est repérée combinée avec le préfixe *am*.

Le préfixe *im*, dans notre corpus, n'a pas été utilisé par les apprenants, sa fréquence d'utilisation est absorbée par les autres formes adjectivales notamment les schèmes en *a*. Synchroniquement, plusieurs adjectifs sont formés à partir de ce préfixe (ex. : *(t)imicbiḥ(t)* « blanchâtre, beau (belle) », *(t)imizwiḥ(t)* « rougeâtre », etc.). L'omission de son utilisation par les apprenants risque de réduire le champ des valeurs signifiées. Ainsi les apprenants risquent de ne pas saisir la nuance de valeur entre *azegg^way* « rouge » et *imizwiḥ* « rougeâtre » et n'employer que le premier adjectif. La revivification de *im* a une grande pertinence sur le plan des valeurs signifiées.

Suffixation de *an* [*N=18*]

Parmi tous les autres préfixes, qui, généralement, appartiennent aux autres catégories de dérivés, notamment le nom d'agent, la forme suffixée *an* est typiquement adjectivale. Contrairement aux autres dérivés nominaux qui voient leurs systèmes affixaux productifs menacés par l'emprunt et les affixes des dérivés voisins, l'adjectif, dans notre corpus, est présent avec son système affixal propre, plus particulièrement avec la suffixation de *an*. Elle représente 34,61 % des autres formes, ce qui nous amène à considérer synchroniquement que l'adjectif est relativement motivé, surtout avec son suffixe *an*.

(kab.) *izdig* « être propre » → *azedgan* « propre, sain »
icbiḥ « être blanc, beau » → *(t)acebḥan(t)* « blanc, blanche, beau,
 belle »

Les fréquences des formes adjectivales données par les apprenants se répartissent également entre masculin (9) et féminin (9), d'où le constat que la forme *(t)a—an(t)* constitue une performance dérivationnelle de plein exercice.

Nous remarquons que les formes adjectivales en *u* (généralement $uc_1c_2ic_3$), dénotant généralement des valeurs de péjoration et de dépréciation (ex. : *uqbiḥ* « malpoli, grossier », *uḍeif* « maigre », *ucmit* « vilain, moche », *ukrif* « handicapé », etc.), n'ont pas été mobilisées par les apprenants pour des formations adjectivales.

COMBINAISON

Dans la majorité des adjectifs produits par les apprenants, c'est la classe des verbes qui entre en combinaison avec le système des schèmes et de la suffixation adjectivaux. Les verbes d'état ou de qualité sont ceux qui se combinent le plus avec le suffixe *an*. Majoritairement, ils entrent dans des schèmes d'adjectifs (notamment $ac_1c_2ac_3$).

(kab.) *iwriy* « être jaune » (verbe d'état) → *awray* « jaune » (sur le schème adjectival $ac_1c_2ac_3$)

izdig « être propre » (verbe d'état) → *azedgan* « propre, sain »
 (avec suffixation de *an*)

En entrant dans le schème adjectival $ac_1c_2ac_3$, la base verbale subit des transformations morphologiques et passe ainsi de la classe des verbes à celle des adjectifs. Dans ce cas, nous pouvons dire de ce schème qu'il est adjectivisant. Autrement dit, qu'il transfère la base verbale vers la classe des adjectifs.

La suffixation de *an* transforme la base verbale en adjectif. Les bases verbales métamorphosées en adjectifs, dans notre corpus, sont en nombre important. Ainsi, la productivité dérivationnelle de ce suffixe est un fait synchronique considérablement motivé pour les apprenants.

Dans notre inventaire des adjectifs, nous avons relevé une forme substantivale qui peut avoir l'emploi d'un adjectif, il s'agit du substantif *taklit* « esclave (femme) » employé comme adjectif *taklit* « noire ». Mohand Akli Haddadou¹³, souligne d'ailleurs, que : « [...] l'adjectif, qui continue à fonctionner comme un adjectif, a alors la possibilité de devenir un substantif ». Dans l'exemple : *tameṭṭut taklit* « femme noire », le substantif *taklit* est devenu adjectif du fait qu'il détermine directement *tammeṭṭut*, sans fonctionnel, et qu'il soit à l'état libre (non annexé).

Plusieurs adjectifs formés à partir du préfixe du nom d'agent *am* peuvent fonctionner comme des noms d'agent, la distinction est d'ordre fonctionnel. L'adjectif est toujours un déterminant direct de substantif : *aṣeggad amezwaru* litt. « chasseur premier », « le premier chasseur » ; *amezwaru* « premier », employé comme adjectif, a la possibilité d'être un nom d'agent :

(kab.) *zwir* « devancer »

→ *amezwaru* « premier » (adjectif)
→ *amezwaru* « celui qui devance » (nom d'agent)

L'analyse de la combinaison de quelques adjectifs a démontré que plusieurs affixes peuvent entrer en combinaison avec des bases verbales pour former des adjectifs. Il s'agit généralement de l'insertion des affixes de la dérivation de manière (expressive) au complexe adjectival préalablement constitué.

(kab.) *imyur* « être grand » → *ameqq^wraḥan* « plus grand, énorme »

L'affixe *ḥ* en position d'infixe dans la forme adjectivale *ameqq^wr—an* ne vient que pour ajouter une particularité sémantique (« augmentatif ») à la valeur générale de *ameqq^wran* « grand ». Il faut, dans ce type de combinaison affixale, distinguer entre l'affixe dérivationnel et l'affixe expressif.

Dans l'adjectif *amecṭuḥ*, la base verbale *tuteḥ* se voit combinée à la fois avec le préfixe *am* et l'infixe expressif *c* de la dérivation de manière qui dénote généralement le « diminutif »:

¹³ Mohand Akli Haddadou, *Structures lexicales et signification en berbère*, p. 111.

(kab.) *tīteḥ* « être petit » → *amecṭuḥ* « tout petit, nain »

AXIOLOGIE

Sur le plan du signifié, les formes adjectivales produites par les apprenants sont généralement qualificatives, elles viennent ainsi déterminer directement un substantif uniquement de par leur position.

(kab.) *amaeiz d rrbie azegzaw* « (de) l'ovin et de l'herbe verte »
azegzaw « vert » apporte une détermination de couleur pour qualifier directement *rrbie* « herbe ». Toutefois, l'emploi de l'adjectif *azegzaw* « vert », peut, chez les apprenants, renvoyer au « bleu ». Parfois, la nuance n'est pas clairement affichée, la même forme véhicule les deux signifiés « vert et bleu ». Plus que ça, l'adjectif *azegzaw*, dans plusieurs contextes, revêt la valeur de « cru, non cuit ». L'enseignement des valeurs signifiées de ce type d'adjectifs doit tenir compte des différents contextes pour élucider leurs différentes valeurs.

L'adjectif peut glisser sémantiquement vers le nom d'agent, c'est le cas de plusieurs formes produites par les apprenants :

(kab.) *aneggaru* « dernier » (adjectif) → *aneggaru* « celui qui reste en arrière » (nom d'agent)

amezwaru « premier » (adjectif) → *amezwaru* « celui qui devance » (nom d'agent)

et épisodiquement vers d'autres dérivés nominaux tels que le nom concret :

(kab.) *tamellalt* « blanche » (adjectif) → *tamellalt* « œuf » (nom concret).

La majorité des formes adjectivales de notre corpus viennent directement déterminer des substantifs, le contexte syntaxique est ainsi important pour reconnaître l'adjectif en tant que tel.

CONCLUSIONS

L'analyse des différents dérivés nominaux (noms d'action verbale, noms concrets, noms d'agent, noms d'instrument et adjectifs) produits par les

apprenants, nous a conduit à constater que, synchroniquement, le système dérivationnel nominal présente une multitude d'affixes et de formes.

Sur le plan morphologique, plusieurs affixes, notamment les préfixes, peuvent servir, non pas à constituer un système affixal propre à une catégorie de dérivé, mais à former, d'une manière généralement complexe, diverses catégories de dérivés. La fréquence de certains préfixes (*a*, *am*, etc.) est souvent très élevée, même à l'intérieur de catégories de dérivés qui ne sont pas traditionnellement les leurs. Ainsi, l'usage dérivationnel tend à connaître un système affixal commun qui servira à former indifféremment des dérivés nominaux, compliquant davantage l'identification formelle de ces derniers.

Les données en matière de fréquences mettent ainsi en évidence la dynamique dérivationnelle synchronique de certains affixes, notamment les préfixes, dans les différents dérivés nominaux produits par les apprenants. Cette étude chiffrée nous a permis de constater que sur l'ensemble des dérivés nominaux, quelques préfixes sont indéniablement formateurs de plusieurs catégories de dérivés. Le préfixe *a* (attribué à la catégorie des noms d'action) est d'une fréquence relativement importante.

Cependant, il faut constater que l'emprunt constitue lui aussi un support dérivationnel des plus utilisés par les apprenants (31,68 %), il vient ainsi concurrencer tous les systèmes affixaux des différents dérivés, notamment le nom d'action et le nom d'agent, dérivés qui ont pu sauvegarder leurs systèmes affixaux réguliers. L'expansion de l'emprunt risque de perturber le système dérivationnel propre au berbère. La revivification des procédures de création dérivationnelle est, dans cette perspective, une redynamisation des structures constituant les familles de mots en berbère (kabyle).

Le pouvoir des apprenants à motiver la racine, le schème et le système affixal pour produire des dérivés nominaux est partiellement affaibli. Ceci rejoint le constat de Lionel Galand¹⁴, qui note que : « Le berbère a limité, surtout dans les parlers du nord, le pouvoir de motivation qui revient aux racines et aux schèmes. Tandis que les premières relient

¹⁴ Lionel Galand, « Signe arbitraire et signe motivé en berbère », *op. cit.*, p. 99.

des « familles » souvent moins nombreuses, la valeur des seconds n'est plus toujours perceptible. Chaque mot tend à vivre de sa vie propre, où plutôt à entrer dans des associations moins tributaires du signifiant. »

Notre étude confirme l'idée que les dérivés nominaux en tant que « mots construits » sont opaques pour l'apprenant. Selon cette hypothèse, le programme de construction des dérivés nominaux se développe de façon marginale par rapport aux performances visées. Nos résultats chiffrés étayent cette hypothèse et fournissent de premières informations sur la performance de construction du groupe d'apprenants investigué.

Les règles de formation des dérivés nominaux ne sont pas explicitement enseignées en classe de langue maternelle, c'est ainsi que les compétences dérivationnelles ne sont pas mobilisées de façon créative. La compréhension de la signification des dérivés est devenue une affaire de contextualisation. Les apprenants ne donnent de valeur signifiée que dans un contexte particulier. Cela confirme l'opinion de Danielle Corbin¹⁵ qui proposait de : « concevoir l'apprentissage du savoir lexical sur les mots construits non comme un « enrichissement continu », mais comme une restriction [...] des potentialités offertes par la compétence dérivationnelle. » En somme, le système des racines, des schèmes et des affixes, n'est pas totalement maîtrisé par les apprenants pour des créations dérivationnelles. Selon Salem Chaker¹⁶ : « on est loin du modèle classique chamito-sémitique qui pose les notions de racine et de dérivation comme pivots de la formation synchronique du lexique. ». Nos résultats ont montré en outre, d'une part la régression des affixes dérivationnels dans les productions des apprenants, et d'autre part l'importance croissante de l'emprunt à côté des systèmes affixaux qui ont pu survivre.

© Hakim Hacene et Noura Tiziri

¹⁵ Danielle Corbin, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Vol. II, Tübingen, Niemeyer, 1987, p. 76.

¹⁶ Salem Chaker., « Autour de la racine en berbère : statut et forme », in : *Folia Orientalia*, 2003, p. 8.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CANTINEAU, Jean, 1950 « Racines et schèmes », in : *Mélange William Marçais*, A. Maisonneuve, Paris, pp. 119-124.
- CHAKER, Salem, 2003, « Autour de la racine en berbère : statut et forme », in : *Folia Orientalia*, pp. 1-9.
- CORBIN, Danielle, 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Vol. II, Niemeyer, Tübingen.
- HADDADOU, Mohand Akli, 1985, *Structures lexicales et signification en berbère (kabyle)*, Tome I, Thèse de 3ème cycle de linguistique, Aix-en-Provence.
- GALAND, Lionel, 1969, « Signe arbitraire et signe motivé en berbère », in : *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, Mouton, pp. 90-101.
- KAHLOUCHE, Rabah, 1996, « Critères d'identification des emprunts en berbère (kabyle) », in : *Linguistique et anthropologie*, Cahier de linguistique sociale, Collection Bilans et perspectives, Université de Rouen, pp. 99-111
- LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise, 1998, *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, Dunod, Paris,.
- MAHMOUDIAN, Mortéza et al., 1976, *Pour enseigner le français, Présentation fonctionnelle de la langue*, P.U.F., Paris.
- MAHMOUDIAN, Mortéza, 1976, *Linguistique fonctionnelle, débats et perspectives*, P.U.F, Paris, pp. 25-41
- MAINGUENEAU, Dominique, 1996, *Aborder la linguistique*, Seuil, Paris.
- MARTINET, André, 1998, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, 4^{ème} édition, Paris.

Le corps humain et les expressions kabyles

Noura TIGZIRI
Université de Tizi-Ouzou

INTRODUCTION

Longtemps confinée à une tradition orale, la langue berbère n'a pu survivre que grâce à nos ancêtres qui ont su nous la transmettre avec toutes ses richesses : les berceuses nous ont accompagnés dès notre naissance, les devinettes et les contes ont charmé nos veillées au coin d'un feu, enfin vinrent les expressions et les proverbes dont la sagesse et la morale ont guidé nos pas jusqu'à l'âge adulte.

Cette mémoire collective commence à se fragiliser avec l'apparition de la cellule familiale moderne où les enfants n'ont plus le même contact avec la langue de leurs aïeux et on ne peut évoquer la crise de celle-ci, qui se parle de moins en moins, sans évoquer la problématique de l'absence de ces parents modernes auprès des enfants. Parce qu'il leur faut travailler de plus en plus, les enfants sont souvent confiés aux jeux vidéo, à la télévision, télévision d'où malheureusement la langue berbère est exclue.

Certes, beaucoup de parents n'ont pas le choix. Ils se voient contraints à travailler tous les deux car pour eux, le deuxième salaire est une question de survie. Ces récentes transformations de la famille, radicales, ne sont pas sans conséquences désastreuses sur la langue : amenuisement du contact mère-enfant ; explosion de la cellule familiale où les grand-parents, sources intarissables pour la langue, ne sont visités

qu'épisodiquement. Le problème aurait été tout autre si la langue berbère avait sa place à l'école, au travail et dans la rue car, dans ce cas là, l'enfant aurait pu combler le vide linguistique rencontré à la maison, mais comme elle reste exclusivement la langue de communication des enfants avec leurs parents on imagine facilement sa déperdition auprès d'eux. Le résultat est que la nouvelle génération comprend encore le berbère mais parle le plus souvent l'arabe algérien et occasionnellement le français.

La langue n'est pas seulement un moyen de communication (communication de l'information, du savoir...) mais elle assure aussi la transmission et la propagation des symboles qui font partie de la mémoire collective, qui évoquent en nous le vif sentiment de l'identité collective. En effet, dans n'importe quelle langue, une blague, une devinette, une expression... ne peut être comprise que par ceux qui ont en commun, dans leur mémoire, tout ce qui rattache à cette langue que ce soit du point de vue de la structure ou de la valeur symbolique.

Ainsi par exemple, pour un kabyle la devise 'a narez wala a neknu' (plutôt rompre que plier) exprime un sentiment d'orgueil, de force de ne jamais plier ou courber l'échine devant un ennemi ou un adversaire. En français, dans la fable de la Fontaine, *Le Chêne et le Roseau*, nous retrouvons son contraire (plutôt plier que rompre). Alors que, pour un kabyle, plier est un signe de servitude, pour le français c'est la marque d'une heureuse adaptation à une situation dangereuse. Ceci montre le rapport existant entre les expressions et la culture de chaque société.

C'est la raison pour laquelle il est important de collecter et de fixer par écrit toute cette richesse afin qu'elle ne disparaisse avec le temps. Nous qui avons enfin les moyens d'écrire notre langue, il nous incombe de continuer la tâche de nos mères et de nos grand-mères à qui revient le mérite d'avoir semé en nous l'amour de cette langue. Nous le devons à elles et aux générations futures.

Cet article a deux objectifs essentiels : le premier est pédagogique et didactique : en effet les différents termes étudiés peuvent être utilisés comme entrées d'un dictionnaire monolingue (kabyle) puisqu'ils sont donnés avec leurs différents sens dans des expressions de la langue

considérée. Le classement des dictionnaires en kabyle s'opérant généralement par racines (Dallet, 1982), nous adoptons le même classement afin d'en faciliter l'utilisation aux apprenants de la langue kabyle. Cette classification par racines est justifiée pour la raison essentielle suivante : pour le kabyle qui fait partie des langues chamito-sémitiques, les mots sont formés à partir d'une racine composée exclusivement de consonnes. Par exemple à partir de la racine BL, nous avons les mots suivants : *bla* (sans), *bbelbbel* (être gros), *sbelbel* (faire grossir), *abelbul* (gros), *blu* (être atteint d'un mal) etc. Le deuxième objectif de cette étude est la fixation sur un support écrit de toutes ces expressions du terroir qui risquent de disparaître avec le temps.

La collecte de ces expressions s'est faite dans des régions kabylophones. Il est évident que cette liste n'est pas définitive étant donné l'étendue de la Kabylie et la grande variation observée entre les différentes régions et les différents parlars. Notre connaissance de la langue nous a permis de voir que le kabyle utilise souvent le sens figuré. Il y a un foisonnement et une pluralité de sens extraordinaires dans cette langue. Pour un seul mot, par exemple, *ul* (cœur), nous avons dénombré 37 expressions et sens différents. Ceci n'a rien d'étonnant quand on connaît la société kabyle où la communication se fait généralement de façon indirecte. A cause des nombreux tabous, d'une grande pudeur, d'une forme de respect (respect d'un jeune vis à vis de son aîné, d'un enfant envers ses parents, d'un homme envers une femme et vice versa), l'on utilise des expressions ou des proverbes pour exprimer ses idées, ses sentiments etc.

Les expressions recueillies sont des expressions relatives au corps humain. Les parties du corps les plus attestées sont : *ul* (cœur), *tasa* (foie), *aqerru* (tête), *tiṭ* (œil), *allen* (yeux), *aḍar* (pied), *iles* (langue). Force est de constater que les mots les plus souvent utilisés sont ceux relatifs aux sentiments (amour, amitié, sensibilité, insensibilité, haine...) et ceux relatifs aux organes sensoriels tels *tiṭ*, *allen* (œil), *afus* (main, toucher), *iles* (langue, goût), *aḍar* (pied, toucher). Alors que pour le français le 'foyer' des sentiments est souvent symbolisé par « le cœur », en kabyle, il

est symbolisé par *ul* (le cœur) et *tasa* (le foie). Les expressions relatives à *ul* décrivent surtout l'amour tout court, si j'ose dire, les expressions relatives à *tasa* sont surtout des expressions relatives à l'amour maternel (*tentqed tasa deg qelmun*), à la tendresse, à la sensibilité (*tejrah tasa-s*). Mais quand il s'agit de décrire l'insensibilité, la dureté, la froideur, les deux termes sont utilisés. *yemmut wul-is* (il n'a plus de cœur), *teqqur tasa-s* (son foie est dur : il n'a pas de sentiments). Les parties du corps les moins attestées sont celles relatives aux viscères telles que le rein, la rate...

Après chaque expression se trouve la traduction en français. La traduction, particulièrement d'expressions et de proverbes, est une tâche ardue. Un mot ne conserve pas dans la traduction tous les sens figurés qu'il a dans la langue originelle. Chaque langue a des expressions figurées qui lui sont particulières, soit parce que ces expressions sont tirées de certains usages établis dans un pays, et inconnus dans un autre, soit pour quelque autre raison. Ainsi, quand il s'agit de traduire en français une expression quelconque, on s'aperçoit souvent que cette traduction ne correspond pas au sens de la langue originelle; alors on a recours à une autre expression de la langue française, qui réponde, s'il est possible, à celle du kabyle.

D'autre part, il est difficile de traduire certaines expressions tirées de légendes, de mythes ou d'histoires sans en connaître l'origine. La traduction, dans ce cas-là, donnerait quelque chose d'incompréhensible en français. Ainsi traduire une expression comme «*tentqed tasa deg qelmun*» serait impossible si l'on ne connaît pas l'origine de cette expression qui revient à une histoire qui décrit l'amour maternel, histoire qui ne se trouve qu'en kabyle (*aqelmun* : capuchon d'un burnous, élément vestimentaire caractéristique des hommes kabyles). En effet la légende raconte qu'il y avait une famille composée du fils, de sa femme et de sa mère. La belle-mère et la bru étaient tellement en désaccord que la bru a poussé son mari à assassiner sa mère. Le jeune homme emmène sa mère et la tue mais il revient avec son foie comme preuve de son forfait dans le capuchon de son burnous. Arrivé à mi-chemin du retour, des brigands lui barrent la

route pour le voler et peut-être le tuer. Tout d'un coup on entend le foie de la mère qui parle et qui supplie les brigands de ne pas faire de mal à son enfant.

Pour chaque mot, nous avons donné une notation graphique, la racine, la transcription phonétique, les formes du pluriel et de l'état d'annexion.

La **notation graphique** utilise les conventions suivantes:

- le point souscrit note l'emphase : *z* : *izi* « vésicule » ; *t* : *aṭan* « maladie » ; *ṣ* : *iṣiḍ* « rage » ; *ḍ* : *iḍan* « nuits ».
- le *ṭ* (t cédille) note une affriquée sifflante.
- le *w* à coté de la lettre note la labiovélarisation : *gw*, *kw* : *agwad* « la peur »
- la tension est notée par un dédoublement de la consonne : *axxam* « maison »
- les chuintantes sont notées par *c* et *j* : *amcic* « maison », *ajuj* « noix » et les affriquées correspondantes par *č* et *ǰ* : *ečč* « manger », *eǰǰ* « laisser »
- les constrictives vélares sont notées par *ɣ* et *x* : *tayaɣ* « chèvre », *ixf* « tête, extrémité »
- les constrictives pharyngales sont notées par *ε* et *ħ* : *aeiwen* « aide », *aħiri* « hâte » :
- les semi-voyelles sont notées par *w* et *y* : *awali* « regard », *ayaziḍ* « coq »
- les voyelles sont notées *a*, *i*, *u*.
- la voyelle neutre est notée par *e*. Dans le cas où elle n'est pas détectée phonétiquement, elle n'est pas notée :

Notation usuelle

iles-ik

iḍarren-ik

Notation retenue

→ *ils-ik*

→ *iḍarn-ik*

- dans l'écriture nous avons essayé de reconstituer la syntaxe et ne pas reproduire les assimilations produites en kabyle, donc :

ur yese' ara (rupture du hiatus) → *ur yesei ara*

axxam bbwergaz → *axxam n wergaz*

ttecriht (assimilation) → t-tecriht

- les pronoms possessifs et personnels sont attachés au nom par l'intermédiaire d'un trait d'union : ul-is:

Dans la **transcription phonétique** utilisée, nous avons fait le choix de noter les emphatiques par un point souscrit, les tendues par un doublement du symbole de la consonne et les spirantes par une barre souscrite ou suscrite au symbole de l'occlusive : **ḃ**, **ṭ**, **ḏ**, **ḡ**. Pour le surplus on suit les conventions de l'Association Phonétique Internationale.

Le **pluriel** des noms en kabyle se forme de plusieurs manières. Les caractéristiques de ces transformations sont les mêmes pour le masculin et le féminin. Les trois cas les plus répandus sont : le pluriel par désinence, le pluriel par alternance et le pluriel combiné.

- le pluriel par désinence :

Le pluriel est formé par l'ajout d'une désinence au singulier : *-en* pour le masculin, *-in* pour le féminin.

	Singulier	Pluriel	
Masculin	a-Nom	i-Nom-en	
	amaziṭ	imaziṭen	berbère(s)
	axxam	ixxamen	maison(s)
Féminin	t-a-Nom	t-i-Nom-in	
	tamyart	timyartin	vieille(s)

- le pluriel par alternance :

Le pluriel est formé en remplaçant certaines voyelles du singulier par d'autres au pluriel. Au pluriel le **a** remplace toujours le **u** ou le **i**.

amcic	imcac	chat(s)
tamcict	timcac	chatte(s)
azru	izra	Pierre(s)
tazruṭ	tizra	Pierre(s)

On peut avoir une double alternance comme dans :

ayaziḏ	iyuzaḏ	coq(s)
tayaziṭ	tiyuzaḏ	poule(s)

- le pluriel combiné :

On peut former le pluriel en combinant les alternances vocaliques et l'ajout des désinences :

afus	ifassen	main(s)
-------------	----------------	---------

- remarques :

- le **t** final du féminin au singulier tombe au pluriel.

- certains pluriels sont formés à partir d'une racine différente de celle du singulier :

tiṭ	allen	œil, yeux
tameṭṭut	tilawin	femme(s)

Le nom en kabyle peut apparaître à l'état lié – ou **état d'annexion** – ou à l'état libre. L'état d'annexion ou lié se manifeste de diverses manières. Il peut y avoir changement de la voyelle initiale, chute de la voyelle initiale, apparition de la semi-voyelle **w**, apparition de la semi-voyelle **y**, chute de la voyelle initiale et apparition d'un **w** et chute de la voyelle initiale et apparition d'un **y**.

- changement de la voyelle initiale :

Etat libre	Etat lié
a ḍar (pied)	u ḍar (du pied)
a fus (main)	u fus (de la main)

- chute de la voyelle initiale :

t ameṭṭut (la femme)	tmeṭṭut (de la femme)
t asekkurt (la perdrix)	tsekkurt (de la perdrix)

- apparition de la semi-voyelle **w** :

aḍu (le vent)	w aḍu (du vent)
aman (l'eau)	w aman (de l'eau)

- apparition de la semi-voyelle **y** :

iccer (l'ongle)	y iccer (de l'ongle)
izem (lion)	y izem (du lion)

- chute de la voyelle initiale et apparition d'un **w** :

a xxam (maison)	w exxam (de la maison)
a rgaz (homme)	w ergaz (de l'homme)

- chute de la voyelle initiale et apparition d'un y

irgazen (hommes)	y ergazen (des hommes)
imɣaren (les vieux)	y emɣaren (des vieux)

LEXIQUE ET EXPRESSIONS

acebbub

Racine : CB ; [aʃəbbub] ; pluriel : icebbuben ; état d'annexion : ucebbub ; « cheveux, crête »

- yelha ucebbub-is : elle a de beaux cheveux
- mceɖ acebbub-im aqlekm-id am lwaḥc : peigne-toi les cheveux, tu fais peur
- tɣargigiɣ ma tɣwaliɣ akken tuli ɣef tcebbubt n wulmu : je tremble pour elle quand je la vois monter sur la cime d'un arbre

cclayem

Rac. : CLYM ; [ʃʃlɑkəmm] ; pl. : cclayem ; ea. : cclayem « moustaches, dignité, force »

- berrik-it cclayem-is : il a les moustaches noires
- mačči d clayem i d argaz : ce ne sont pas les moustaches qui font un homme (les moustaches représentent un signe de virilité dans la société kabyle)
- d m cclayem : elle est moustachue
- ma trenid-iyi ššetliyi cclayem : si tu me bats, rase-moi les moustaches

acenfir

Rac. : CNFR ; [aʃənfir] ; pl. : icenfiren ; ea. : ucenfir ; « lèvres, bords latéraux »

- kkawen icenfiren-iw : j'ai les lèvres sèches
- icenfiren-iw d izegzawen : j'ai les lèvres bleues
- bu ycenfiren : [se dit de quelqu'un qui a de grosses lèvres]

- isbed icenfiren-is s igenni : il boude
- iyezẓ icenfiren-is : il se mord les lèvres
- icenfiren-is d izeggwayen am jihbuḍ : ses lèvres sont rouges comme un coquelicot
- tiyṛifin agi seent ticenfirin : ces crêpes ne sont pas tout à fait rondes, elles ont des petites lèvres qui dépassent
- icenfiren n wuyyul : [se dit de quelqu'un qui a de grosses lèvres]
- inna-yas weyyul : ḡḡ-iyi ad sersey icenfiren-iw af temẓin : l'âne a dit : laisse-moi poser juste mes lèvres sur l'orge

iccer

Rac.: CR; [iʃʃər] ; pl. iccaren ; ea. yiccer; « ongle, morceau, pointe »

- tetṛabi acceran-is : elle garde ses ongles longs
- iccer n lakareḍ : un morceau de papier
- iccer n lmus : la pointe du couteau
- ur keččem ara ger iccer deg wuksum : ne te mêles pas de ce qui ne te regarde pas
- iccer n wagur : croissant de lune
- tucceṛ n tmencart : dents de scie
- ticcet n leqlam : pointe d'un crayon

aḍaḍ

Rac. : D ; [aḍaḍ] ; pl. : iḍuḍan ; ea. : uḍaḍ ; « doigt »

- ulac wara tgezmeḍ deg-ḍuḍan-ik, ama mezzi, ama meqqwar : on a besoin de tous les doigts, grands ou petits
- ula d iḍuḍan mxallafen : même les doigts d'une main ne se ressemblent pas
- eadlen am iḍuḍan ufuḥ : ils s'entendent comme les doigts d'une main
- qwejjren iḍuḍan-iw : j'ai des crampes aux doigts
- a win i ssaylen s uḍaḍ, mel-iyi aḥal n iseylan yerḵ : quand on s'occupe des gens, il faut se dire que les gens s'occupent de nous aussi
- ad ay iweffer rebbi am iḍuḍan wa yettal i wa : la meilleure organisation est celle où l'échelle des valeurs est respectée

- taṛeqqaqt iḍuḍan, rennunt fellas txutam : la fille aux doigts fins porte mieux les bagues

aḍiḥan

Rac. : DḤN; [aḍeḥan], pl. : iḍiḥanen ; ea. : uḍiḥan ; «rate »

- iccenfirm-is di zezzawen am uḍiḥan : il a les lèvres bleues comme la rate
- yečča ramḍan yeḥ tbexsist ubaren, a s d-yefk ṛebbi aḍiḥan : il a rompu son ramadhan à cause d'une figue, que le Bon Dieu fasse que sa rate soit malade

idikel

Rac.: DKL; [iḍikəl] ; pl. : idukal ; ea. : idikel; « paume de la main, creux de la main, contenu »

- efk-iyi tidikelt n yirden : donne-moi le contenu du creux de la main de blé

tadakwumt

Rac.: DKM; [taḍakwumt] ; pl. tidukem ; ea. : tdakwumt ; « paume de la main, creux de la main, contenu »

- tyezza-t tdakwumt-is tayeffust, sanwi i tičekkiren : les démangeaisons de la paume de la main droite est un signe superstitieux qui veut dire que quelqu'un vante vos mérites
- yeswa di tdakwumt-is : il a bu dans le creux de sa main

udem

Rac. : DM ; [uḍəm] ; pl. : udmawen; ea.: udem ; « visage, face, piston »

- susef s igenni ad qwllent s udem-ik : quand tu craches au-dessus de toi, les crachats reviennent sur toi (ne pas s'attaquer à plus fort que soi)
- yembadal wudem-is : il a le visage qui change (on lit sur son visage sa timidité ou son désarroi)
- yeḡuḡeg wudem-is : il a le visage radieux
- yessawḥac wudem-is : il a le visage qui fait peur
- inuṛ wudem-is : il a le visage radieux

-
- yeḍṣad wudem-is : son visage est souriant
 - warray wudem-is : il a le visage pâle
 - yesea sin wudmawen : il a deux visages (se dit de quelqu'un d'hypocrite)
 - d udem n rbaḥ : il a le visage qui porte bonheur
 - af -fudem-ik yeḡḡa-yi : à cause de toi, il m'a abandonné
 - yefk-ed udem : il a accepté le dialogue ou la réconciliation
 - yettes af-fudem : il dort sur le ventre
 - zur wudem-is : c'est quelqu'un d'audacieux (il n'a pas honte)
 - iyum udem-is, yeḡ-ad idarren-is earyen : il se voile le visage mais laisse ses pieds nus (comme la politique de l'autruche)
 - wwet aqjun, tmuqleḍ s udem imawlen : il est nécessaire de faire quelquefois des concessions par égard pour certaines personnes de notre entourage
 - arran laejar af-fudem-is : ils lui ont voilé le visage (dans le sens aussi de l'enfermer)
 - udem-im iṛaq d assafu : ton visage est brûlant comme un tison
 - tdewar udem-is felli : elle a détourné son visage de moi
 - ikcem ar lxwedma s wudem : il a trouvé du travail avec du piston
 - iban af-fudem-is leḥzen : la tristesse se lit sur son visage
 - ḥaḡiw, ḥaḡiw mimmi, deg wudem-ik qqedn-iyi ḥeṛmey g wexxam-nnsen imyi. : oh ! mon fils chéri, ils m'ont privé de ton visage et je souhaite qu'ils n'aient aucune vie dans leur maison
 - a weltma mmudem mellul, tṭif lembwarba akurur : oh ! ma sœur dont le visage est beau (blanche de peau) il vaut mieux la répudiation que de rester avec des sorcelleries
 - d bu wudmawen am tata : il change de visage comme un caméléon
 - ḡḡaḡḡan-aḡ wudmawen, tṭyimin-d yismawen : les visages disparaissent mais les noms restent
 - udem d isem : le visage d'une personne renseigne sur son nom
 - yessared udem-is s useḡwen : [se dit de quelqu'un qui n'a aucun scrupule]
 - udm-is s lahlak yucnan : son visage est flétri par la maladie

- yef udem n tīt : apparemment
- yekses-as leħrir n wudem : il a perdu la jeunesse
- yuza wudm-is : il est tellement triste qu'on a l'impression que son visage est lacéré.
- udem n tmes : [se dit de quelqu'un de difficile]
- ibded deg udm-is : il est contre lui
- yecrew wudm-is : il est amaigri
- yeksa yef udem : il est toujours occupé
- yef udem s šbaħ : de bon matin
- bbwiḡ-d tafat s wudem : j'ai veillé jusqu'au petit matin
- udem s wudem : face à face

aḍar

Rac. : DR ; [aḍar] ; pl. : iḍarren; ea.: uḍar ; «pied, jambe »

- aḍar mi ynuda ad yawi lada : quand on en fait trop, on ne récolte que des ennuis
- sani i fluḥeḍ a yaḍar s aḍar : on cherche toujours à connaître ses racines
- yuḡal uqelmun s iḍaren : le monde est à l'envers
- ala aḍar-ik : que le diable t'emporte !
- jemead iḍaren-im s yin : ne retourne plus là-bas
- err aḍar : fais attention ! , ressaisis-toi, ne t'aventure pas trop loin
- yegrurez uḍar-is : elle a de belles jambes
- aḥal aya ur dekcim, aeni teqqen lḥenni i yḍaren-is : [se dit de quelqu'un qui ne vous rend plus visite]
- zḗel aḍar-ik ilmend tlabā tersid : fais-toi une chaussure à ton pied
- bezgan iḍaren-iw : j'ai les jambes enflées
- kkawen iḍaren-iw : je suis exténuée (mes jambes ne me portent plus)
- temzal tixsi, terna yellis kul ta iyer taelleq d aḍar-is : on ne doit pas faire subir à quelqu'un les conséquences d'une action qu'un autre a commise
- yemma jida, teḥḥef aḍar teḡil d aḍar : yemma jida (fée) a confondu une racine avec un pied

-
- qerɣbey-t-id ad izzizen, izzel-iyi sin idarɣen : je l'ai accueilli pour un jour, il s'est installé pour toujours
 - asemmiɗ ma ur iwit s aqerɣu, ad iwet s idarɣen : même si le froid ne fait pas mal à la tête, il peut faire mal aux pieds
 - tamuɣli s aqerɣu, mači s idarɣen : ce qui importe chez quelqu'un c'est son intelligence, et non son apparence physique
 - aɗar ma yelsa, aewin ma yhegga, anida telliɗ a gma : quand le pied est chaussé, que le goûter est prêt, où es-tu mon frère ? [tout est là sauf l'essentiel la présence de son frère]
 - akken yeɣli wemciɣ, a d-yezg yeɣ idaren-is : une personne rusée et prévoyante s'en sort toujours devant les difficultés
 - aneggaru ad yer aɗar : le dernier tirera des leçons
 - idarɣen-is yeɣ ubelae, yessarem ddelaɣ : [se dit de quelqu'un d'incapable]
 - mmis n tsedda, ur yrkiɗ haɗ yeɣ uɗaris : on ne marche jamais sur les pieds de plus puissant que soi
 - tebbweɗ-ed tideɣ, lekdeb yedda-d d uɗar-is : à chaque fois qu'il y a une vérité, le mensonge la suit de près
 - yefled i tizi yeɣ uɗar, ur yugad ideflawen : il brave toutes les intempéries (il est courageux)
 - yuɣ-as aɗar : il le dissuade de faire quelque chose.
 - iger aɗar-is di lkanun : il s'est mis dans des problèmes
 - yuker aɗar : il ne tient plus sa parole
 - eeddan idarn-is : il est mourant
 - aɗar deg uɗar : pas à pas
 - yedda d uɗar-is : il le suit comme une ombre
 - ddu d uɗar-ik : dépêche -toi
 - yecceɗ uɗar-is : ton pied a glissé (tu as tendance à aller là où il ne faut pas)
 - smeneen-t idarn-is : ils ont pu se sauver
 - ansi kksey aɗar ay yer aɗar : il me suit partout
 - yeɣfa uɗar-iw di tikli : je ne sens plus mes pieds à force de marcher
 - la yeskerkir idarn-is : il traîne les pieds

- ur yeqriḥ usennan ala aḍar iddan ḥafi : il n'y a que les gens qui marchent pieds nus qui savent ce que c'est d'être piqué par une épine

afud

Rac. : FD ; [afud] ; pl. ifadden ; ea. : ufud; « genou, courage, santé »

- adrar ufud : tibia
- bu sin wudmawen, ur degs ifadden : il ne faut pas compter sur une personne qui a deux visages
- rzen-iyi ifadden : je n'ai plus de force

tifdent

Rac. : FDN; [tifdønt]; pl. tifiednen ; ea. : tefdent ; « orteil »

- bezzeff mejtuḥit tfednan-is : il a des orteils trop petits
- tamettut izewren, tneqq azrem s tefdent: une femme capable de tuer un serpent avec son orteil [se dit aussi d'une femme méchante]

afus

Rac. : FS ; [afus]; pl. : ifassen ; ea.: ufus « main, manche, poignée, aide »

- yiwen ufus ur yettarfiq : une main ne peut applaudir
- affus-is d edwa : sa main est remède
- yefla ufus-is : [se dit de quelqu'un qui gaspille beaucoup]
- yeqqen ufus-is : [se dit de quelqu'un d'avare]
- ylin ifassen-iw : je suis exténué
- yefka fellas afus : il lui a refusé son aide
- yekcem ar lxwedma s ufus : il a trouvé du travail avec du piston
- ixxedam ccuy1-is ddaw ufus : il fait son travail en secret
- iffassen-is d luiz : ses mains valent de l'or
- ywezzif ufus-is : il a la main longue (il vole)
- dduklen afus deg-fus : l'union fait la force (ils se tiennent la main)
- ur yuzzim ḥedd izem s ufus : personne n'affronte un lion avec ses mains
- s ufus ḥedment, s umger radbent : quelquefois la manière douce apporte davantage de résultats

-
- mi tufiḍ tayawsa, iṭuqqet ufus fellas, ḥesb-iṭ temmut : quand une chose passe par plusieurs mains, elle ne tarde pas à mourir
 - aqli la neḡḡrey azduz, ay at rebbi get-as afus : faites que le Bon Dieu donne la bénédiction au travail que je fournis
 - aḍeggwal-ik am mṛabeḍ, suden afus-is trewleḍ : le beau-père est comme un marabout, tu lui donnes ta fille et tu t'enfuis
 - win ibyan ad iyellet, ifk laetab i ufus-is : la richesse ne vient pas en dormant
 - ḥader iger-ik ad yefk asennan, mulac at megreḍ s ufus : il faut faire son travail avec soin
 - akwessar d akwessar, rebbi yefka afus : la difficulté est grande et même le Bon Dieu ne m'aide pas à la surmonter
 - aḍellae imi yekkes lqay, dacu a s d-gen iffassen : si l'essentiel manque, l'accessoire ne sert à rien
 - afus ur tezmired a t-kerceḍ, suden-it : une main que tu ne peux mordre, embrasse-là
 - a rebbi fkay imassen, tefsidaḡ iffassen : oh ! Bon Dieu, donne-nous des biens et faites qu'on aide autrui
 - afus n wakli d akli sirdit ney ḡḡit : on ne peut aller contre la nature (rien ne sert de faire des efforts pour changer la nature des choses)
 - ad yekkes afus i tsebbalt : [expression employée pour marquer l'impuissance devant un fait]
 - afus deg ufus teekwemt zzayen a tifsus : avec l'union, les problèmes sont plus faciles à résoudre
 - a tagelzimt tqarḥeḍ-iyi, tenna-yas : afus ssgem i d-yekka : oh ! hache, tu me fais mal, elle lui dit: le manche vient de toi [se dit de quelqu'un qui est trahi par un proche]
 - d ifassen ibarkanen i gteṭṭen ayrum mellulen : les mains noires sont un signe de travail et par conséquent, d'un gain bien mérité
 - fken afus, wid t-yennumen iḍelli : ils m'ont laissé tomber ceux qui ont l'habitude de le faire
 - llent temsal yessebbway ufus, llant tid yessebbway lwaqt : il y a des choses qu'on règle soi-même, il y a celles que le temps règle

- menyif tiderra ufus-iw, wala tid n wul-iw : il vaut mieux garder les mauvaises choses dans sa main que dans son cœur
- nnay ay atmaten, anwa afus i yiwtan : [expression qui exprime la surprise devant des coups reçus d'une personne de qui on ne les attendait pas]
- ur zriy sani a yliy, am uleqqaf i gcar ufus : je suis comme une pierre qu'on lance d'un endroit à un autre
- win imi țarran azemzi deg ufus, ur yekkat ara : on ne met jamais une arme entre les mains d'un bon combattant mais il se la procure lui-même
- yețțensar wegđiđ deg ifassen : un oisillon glisse facilement des choses. Il faut prendre soin même de petites choses car on peut en avoir besoin
- yekkat s ifassen n wiyad : il combat avec les mains des autres
- yefka-yay imassen, yurzay ifassen : il nous a donné de la nourriture mais pas les moyens pour se la procurer

agwecrir

Rac. : GCR; [aḡwəʃrir] ; pl. igwucrar ; ea. tgwucrirt ; « genou, rotule, santé »

- kkawent tgwecrarn-iw : j'ai les genoux faibles
- mi k-ḡḡant tgwecrar, ḥseb iman-ik tēddađ : quand tes genoux te lâchent, tu ne vas pas tarder à y passer

agalul

Rac. : GL; [agalul] ; pl. igalulen; ea. ugalul ; « mollet »

- tesēa agalul : elle a un beau mollet

agwlim

Rac. : GLM ; [aḡ^wlim]; pl. : igwelman; ea.: wegwlim «peau »

- yeqqur weglim-is : il a la peau rēche
- berrick weglim- is : il a le teint mat
- yečča agwlim -is : il s'est tellement démené qu'il a usé sa peau

- yezwi wugwlim-is : il a la peau fanée
- yebbwit-id seg weglim-is : il a tiré de sa peau (se dit de quelqu'un qui use jusqu'au dernier moyen pour satisfaire un besoin)
- yecrew weglim-is : sa peau s'est flétrie
- d agwlim n weyyul : il a une peau d'âne (une peau dure qui ne ressent rien)

agwerz

Rac. : GRZ; [aḡwərz] ; pl. igwerzan ; ea. ugwerz ; « talon »

- tesəa tifexsa deg gwerzan-is : elle a les talons abimés (striés)
- yedda deg gwerz-is : il lui emboîte le pas ; il le suit de près

tigzəlt

Rac. : GZL; [tiḡzəlt] ; pl. tigezlin ; ea. tegzəlt ; « rein »

- yesəa idyayen di tegzəlt-is : il a des calculs dans son rein
- yehlek tigzəlt-is : il a le rein malade

akerciw

Rac. : KRCW; [akerciw] ; pl. tikerciw; ea. tkerciw ; « estomac, champignons »

- muqqar ucerciw-is : il a grand estomac [se dit de quelqu'un qui mange beaucoup]
- ikerciwən llexla eudən aksum : les champignons remplacent la viande.

ul

Rac. : L ; [ul] ; pl. : ulawen ; ea. : wul ; « cœur, affection, amour, espoir, courage, dureté, haine »

- zeddig wul-is : il a le cœur pur.
- ur yesəi ara ul : il n'a pas de cœur (il est insensible)
- yeqqur wul-is : il est insensible (il a le cœur dur)
- yemmut wul-is : il ne ressent rien (son cœur est mort)
- yufat wul-iw : mon cœur l'a pressenti

- yif ul-is, iclem-is : il vaut mieux le cœur du fruit que son épluchure
- eefsey yef ul-iw : j'ai pris sur moi
- yukr-it wul : il a maigri de chagrin
- yeṭṭara s ul-is : il refole tout dans son cœur
- yelha wul !: je veux bien ! (que demande le peuple !)
- sal ul-ik ad ak-imel : questionne ton cœur, il te dira la vérité
- ul t-tacriḥt i gella : le cœur n'est qu'un muscle
- iles dahlawen, ul d aquran : être hypocrite (il y a la bonne parole mais elle ne vient pas du cœur)
- limin n wuḥdiq deg-gul : un sage n'a pas besoin de jurer pour convaincre .
- sifer tagut yef ul : laisse passer les nuages
- tesmentagad ul-iw : tu attises mon cœur
- yayza wawal deg ul : la parole a pris racine dans le cœur
- i yeṭmeččen d ulawen : l'amitié et l'affection nourrissent plus que la nourriture
- sbaṛ a yul, terra tmara : sois patient mon cœur car tu es obligé de l'être
- rriy-as tablaṭ i wul : je me suis résigné
- ul yerḥa, tezmart tekfa : [exprime l'impuissance devant un événement]
- seḥnen wulawen i yir wal : les cœurs sont devenus insensibles aux mauvaises paroles
- ussan-ik eaddan-k a yul, wiyyak ur ten-id-ṭfekkir : cela ne sert à rien de ressasser les choses du passé
- a yul innumen lkwbab, laeqab-ik d ddwara : les bonnes choses ne durent pas éternellement
- a yul ur ṭṭayes, yella rebbi d amwanes : la patience est parfois salutaire
- ul d agellid, udem d ageddid : le cœur est le roi dans la décision
- ul-iw ifellaq, anida yedda ieewwaq : mon cœur est indécis, tellement il est plein : j'en ai plein le coeur
- tisura n wulawen d ilsawen : les clés des cœurs sont les langues
- sbaṛ a yul maday terfiḍ, ḥader a tennejliḍ : sois patient mon cœur, afin que tu ne t'égares pas

- ur teččid ur d-tebbwid a yul, ur k-zeggient tuhsifin : ta pureté et ton honnêteté mon cœur n'ont pas empêché les rancœurs de s'abattre sur toi
- yahlek wul d-yettawin, i mi gan i wawal tacciwin : la parole est tellement mal interprétée, que le cœur en est attristé
- a yul herri, teččid ayyul, teččid ikerri : il faut savoir faire la part des choses
- yessafag ifettiwjen, deg ulawen : il provoque des étincelles dans les cœurs
- ul iččur, iles yeqqur, ula ansi d kken lehħur : le cœur est plein mais la langue est dure, je ne peux pas parler
- a yul yebdan af sin, yebya aħcen, yeb a lħucin : oh mon cœur qui est partagé en deux tu veux Aħcène et tu veux Lhocine. (marque l'indécision)
- ečč a yul tennejlit, timeqbert ula iternid : il faut profiter des bienfaits de la vie
- iruh wul ad yeks lxiq, yufa lehħbab d imuđan : je cherchais auprès d'amis à être consolé, je les ai trouvés plus malheureux que moi

lħenk

Rac. : LĤNK ; [lħənk]; pl. : laħnak; ea.: lħank; «joue »

- bu lehħnak : [se dit de quelqu'un qui a de grosses joues]
- yebzeg lħank-is : il a la joue enflée
- ealqen leđnag-is : il a les joues tellement grosses qu'elles pendent

allen

Rac. : LN ; [allən] ; singulier : tiđ; ea.: (w)allen ; «yeux »

- allen-is tizerqaqin : ses yeux sont bleus
- lxezra n wallen-is tecba arsas : son regard est foudroyant comme une balle
- yesea tawla, ylint wallen-is : ses yeux se ferment de fièvre
- allen-is am eeqqa uzemmur : ses yeux sont noirs comme une olive

- ccerwey seg wayen a qablent wallen : j'ai la chair de poule quand je suis à quoi mon regard sera confronté
- medlen-as allen-is : ils lui ont fermé ses yeux
- kecmey di lħebs n wallen-is : son regard m'a emprisonné
- sers allen-ik seg genni : ne vise pas plus haut que tes capacités
- seg wayen iħruy, ġġant-iyi wallen-iw : j'ai tellement pleuré que j'ai perdu la vue
- xemsa deg wallen-im : que les cinq doigts de la main te cachent le regard pour que tu ne fasses pas de mal (superstition)
- nudan tamurt s wallen ur tt-id-rkiġen : ils ont visité le pays avec les yeux, sans y mettre les pieds
- s wallen reqmey aman, ma d ifassen gguman : l'eau paraissait bonne à mes yeux, mais le geste de boire ne suivait pas
- a mmallen uzraħaq, ul fellam ixaq : mon cœur s'ennuie de toi, oh ! toi qui a les yeux bleus
- aneskud s ulawen, mačči s allen : il faut regarder l'expression du cœur et non l'expression des yeux
- izem yessader i wallen-is, degmi yaħgez-as wawal : [se dit de quelqu'un de puissant qui baisse les yeux parce qu'il n'a rien à dire]
- lemmer tayerza s wallen, win tufiħ ad yessarwet : si le labour se faisait avec les yeux, tout le monde labourerait
- walant-aħ wallen n medden, d yir fellay ma nemyuħġa : les gens nous ont vu, et pour cela, il ne faut pas qu'on se quitte
- win yeseen allen t-yullen, ad yissent-yesked : il faut regarder avec les yeux qui vous aiment
- yečča-yi-d s walln-is : il m' a foudroyé avec son regard
- fyent-ed walln-is : il a les yeux qui sortent (des yeux exorbités)
- la telment walln-is leħrir : il a sommeil
- yebra i walln-is : il a baissé les yeux
- yeħħawi lewhi s wallen : il regarde les choses d'un air détaché
- yesmizlig s wallen : il cligne des yeux

iles

Rac. : LS; [iləs] ; pl. : ilsawen; ea.: (y)iles ; « langue , le savoir dire »

- iccud yiles, ula d-iniḡ : la langue est nouée, je n'ai rien à dire
- ywezziḡ yiles-is : il a la langue bien pendue
- yekkaw yiles-iw : j'ai la langue sèche
- siḡlew ils-ik at eeddiḡ : dis des propos sages et tu réussiras
- iles-is d leḡrir, ul-is d ddkir : la langue est douce comme de la soie, le cœur attire comme un aimant
- ma tetḡḡazal t sufuy-ed iles-is am win n weqjun : quant elle court , elle sort sa langue comme celle du chien
- ils-is igezzem am lmus : sa langue est coupante comme un couteau (il tient des propos méchants)
- ayen ihedder yiles, iḡḡwalas dges : la langue est redevable de ce qu'elle dit (il faut toujours assumer ses propos)
- argaz yetḡḡwaḡḡaf seg yiles, azger seg mezzuy : on domine un bœuf par l'oreille mais on mesure la personnalité d'un homme par les propos qu'il tient
- iles aḡidan, iteḡḡed tasedda : avec la bonne parole, on peut surmonter les pires difficultés
- a yiles yellan d aksum, ur k-ḡḡaray d asennan : toi la langue qui est un muscle, pourquoi te transformer en une épine
- bu yiles medden akw ines : avec une parole sage on peut avoir tout le monde avec soi
- a nnegr-ik, tineggura s ix-f-ik, wellah ar d a teffḡeḡ d iles-ik : les conseillers ne sont pas les payeurs
- agdud mebla idles am leabd mebla iles : un peuple sans culture est comme un homme sans langue (parole)
- iles yezdey di leḡsin : la langue doit toujours tenir des propos sages
- win **isean** iles taqbilt ines : celui qui sait parler a la tribu avec lui
- ḡḡan-y-d imezwura, ayen i s ara d-iban yiles : nos ancêtres nous ont laissé des trésors qui permettent d'en parler avec fierté

- iles-iw am ugartil, yef yiwen wudem i gečmeččay : ma langue est comme un tapis, elle s'use sur une face uniquement (je ne dois dire que les bonnes choses)
- tissura n wulawen d ilsawen : pour avoir l'affection d'une personne, il faut avoir la bonne parole
- win zwaren s iles, iwumi-yas amelles : quand on trouve quelqu'un qui parle mieux que vous, rien ne sert de tourner en rond.

imi

Rac. : M ; [imi]; pl. : imawen; ea.: yimi ; « bouche, encolure, ouverture, moquerie »

- ttaṭaf cwiṭ imi-k ! : tais-toi un peu !
- ad aṭawin medden d imi : les gens vont se moquer de nous
- imi n tqenddurt : encolure d'une robe
- imi n wuccen : unité de mesure
- imi izemman, ur tkeččmen yizen : quand on parle peu on ne récolte pas de problèmes
- imi amaefun ur d issufuy ara tament : d'une personne méchante, il ne faut pas s'attendre à une bonne parole
- qeḍran ma yezwar s imi, tament ma tegwra i wumi : une fois qu'une parole blessante est dite, rien ne sert d'en dire une bonne après (il faut peser ses paroles avant de parler)
- lukan yiwet i gurwen, tili iṭṭebwin medden d imi : s'il n'y avait qu'une seule femme qui ait accouché, les gens se moqueraient d'elle (on se moque toujours de ce qui n'est pas comme nous)
- amcic deg yimi n tuggict, leqrar-is ad iṭwaṭaf : un voleur finira tôt ou tard par être pris
- inna-yas : nteq ay amqerqur, inna-yas : iččur yimi-w d aman : on a sollicité une grenouille pour parler mais elle leur a dit qu'elle ne pouvait pas parce qu'elle avait la bouche pleine d'eau
- neṭyumu lgerḥ s yimi : on voile une plaie avec la bonne parole
- ur d-iyellara abaxsis s imi : on n'a jamais rien sans se fatiguer

- snat n tjweylin ur ggarent deg yiwen n yimi : on ne peut pas mettre deux cuillères en même temps dans la bouche.
- yessarem leħcic deg yimi n taɣaɛ : [se dit de quelqu'un qui croit en des choses impossibles]
- imi iyezzan lebšal yeṛraħ : quelqu'un qui a mangé de l'oignon a une mauvaise haleine

timmi

Rac. : M ; [timmi]; pl. : timmiwin; ea.: timmi; «sourcils, fard pour les sourcils»

- teyma laeyun-is s timmi : elle a fardé ses sourcils avec timmi
- a m timmi tkaħel, mulac zzin-im fiħel : oh ! toi qui as les sourcils noirs, si ce n'est pas toi je ne veux personne d'autre.
- a teħzen timmi ur neymi : le sourcil non peint (maquillé) est triste
- awal s timmi, fiħal imi : on peut transmettre un message avec un signe du sourcil sans parler
- yes tfazed a tiṭ, timmi nnigem i tella : l'œil est beau, mais le sourcil est situé plus haut (on trouve toujours plus beau que soi)

tambult

Rac. : MBL; [tambult] ; pl. timbulin; ea. tembult ; « vessie, baudruche »

- tebzeg tembult-is dez bezdan : il a la vessie pleine
- di leïd ṭṭuraren warac s tembulin: pendant l'Aïd, les enfants jouent avec des baudruches
- iben fellas teččaħ tcuf am tembult : cela se voit qu'elle boude, elle est gonflée comme une baudruche

timiṭ

Rac. : MD; [temet]; pl. : timiḍin; ea.: timiṭ ; « cordon ombilical, nombril »

- d seṭṭis i s igezman timiṭ : c'est sa grand-mère qui lui a coupé le cordon ombilical
- i caḍ-iyi timiṭ-iw : il me fait souffrir d'une façon atroce

- mi teččid a bu yimid, s waerur i yi-tizzid : une fois que tu t'es bien régalé, tu me tournes le dos (marque l'ingratitude)
- hemley-t am timit-iw : je l'aime très fort

tamgerṭ

Rac. : MGR ; [tamgarṭ] ; pl. : timegrad; ea.: ttemgarṭ ; « cou, nuque, encolure, vie humaine, dette de sang, gorge »

- tislit n temgarṭ : pomme d'Adam
- yenyā temgarṭ : il a commis un meurtre
- ad yeḥrez rebbi tamgerṭ-ik : que Dieu te préserve la vie
- tqerḥ-iyi temgarṭ-iw : j'ai mal à la gorge
- bezzef meqqwar wumgarḍ n tqenddurt agi : l'encolure de cette robe est trop grande

amelyiy

Rac. : MLY ; [amelkik] ; pl. : imelyay ; ea.: umelyiy ; « sommet de la tête »

- yewwet-iyi yitij s amelyiy-iw : j'ai une insolation
- mazal teqfel tmelyiyt-is : sa fontanelle ne s'est pas encore fermée

ačamar

Rac. MR; [atfamar] ; pl. ičumar ; ea. učamar ; « grande barbe, barbiche »

- yessexlae s učamar-is: il fait peur avec sa grande barbe

tamart

Rac. : MR ; [tamart] ; pl. : timira ; ea.: tamart ; « barbe, menton, orgueil »

- išetel-iyi tamart : il m'a rasé la barbe (il m'a eu)
- llufan agi iban yeweer la teṭṭargigi tamart-is : ce bébé est difficile, ça se voit à son menton qui tremble
- a k-iḥrez rebbi tamart-ik : que Dieu te garde ta virilité
- ḥaca tamart-ik : sauf le respect que je dois à ta barbe

- d aqelwac s tamart-is i la iyezzan tineqwlil : c'est le bouc en personne qui est en train de mordre les figuiers
- mi tugwadeɗ a teylid, ttef di tamart-ik telḥud : quand tu as peur de tomber, attrape ta barbe et marche
- ay ancaw-im a tamart ! : rien de plus fâcheux ne peut arriver à la barbe que ses poils qui tombent

ammas

Rac. : MS ; [ammas]; pl. : ammassen; ea.: wmmas ; « fesses, fessier »

- iqeḥ-iyi wmmas-iw deg yimi : j'ai mal aux fesses à force d'être assis

tamessaɗ

Rac. : MS ; [taməssaɗ] ; pl. : timessaɗin ; ea.: tmessaɗ ; « cuisse »

- ur tɣimiɣ ara ka yekka was ar tmeṣaɗim : je ne vais pas rester toute la journée collée à toi
- ewtey-d tissegnit di tmessaɗ-iw, tura tesger : la pique que j'ai faite dans la cuisse me l'a ankylosée .
- a k-meččen i messaɗen nni i teḡḡaḡḡaɗ earyen : ne laisse pas tes cuisses dénudées

amayeg

Rac.: MYG; [amajəg] ; pl. imuyag ; ea. umayeg ; « mâchoire »

- yebzeg umayg-is : il a la mâchoire enflée
- iteffez yef sin imuyag : [se dit de quelqu'un qui mange beaucoup]
- isenned afus yef umayeg : [se dit de quelqu'un qui est triste et qui tient sa mâchoire avec ses deux mains]
- yeṭṭunef-k umayeg i tyita : il a donné sa mâchoire pour recevoir les coups

amezzuy

Rac. : MZ ; [aməzzox] ; pl. : imezzay, imezzuyen ; ea.: umezzuy; «oreille, ouïe »

- efk amezzuy : écoute
- yebbwed wawal-ik armi d amezzuy-iw : ta parole est parvenue jusqu'à mes oreilles
- awal umessas, ur sseseiy timezzuyin : aux paroles inutiles, je n'ai point d'oreilles
- atan umezzuy-iw : voilà mon oreille (je n'écoute pas ce que tu dis)
- ay i t-eksed amezzuy : tu vas m'enlever mon oreille (tu ne peux rien contre moi)
- wwetey a wtul, huzay ayyul, dimezzuyen-is i d-sseyliy : engager une action inutile
- ayen zrant wallen-ik, ini-as zriy, ayen slan imezzuyen-ik, ini sliy : ne parler que de ce que tu as entendu ou vu
- qren timezzuyin-ik af sawen ; aedaw n yemmak d uccen : ne jamais se tromper d'adversaire
- ayen ur d-nebbwid s amezzuy yengar s iccfawa : ce que l'oreille n'a pas assimilé, est mal mémorisé
- ttfen-d izem deg umezzuy : ils ont fait 'un exploit' (se dit ironiquement)
- ujjaqen imezzuyen-is : ses oreilles bourdonnent
- wtent ar tlaet umezzuy : ils l'ont frappé à la base de l'oreille.
- yebbi-yas tamezzuyt : il lui a pincé l'oreille
- kfen imezzuyen-is : il est vieux, il n'entend plus
- ad awid amezzuy : tu n'auras rien
- asbecbec ar tmezzuyt : faire des 'messes basses'
- yebra i ymezzuyen-is : il baisse ses oreilles (signe de honte)
- ttes f sin imezzay : il dort sur ses deux oreilles
- sfed imezzuyen-ik : essuie tes oreilles
- yergel imezzuyen-is : il a bouché ses oreilles
- ay kemez amezzuy : il se gratte l'oreille

anyir

Rac. : NYR ; [anjir] ; pl. : inyiren; ea.: wunyir; « front, destin »

- yekres wenyir-is : elle a le front plissé (elle est en colère)
- a yanyir useksut : [se dit de quelqu'un qui a un front proéminent]
- daya i dyefka wenyir-iw : c'est là mon destin
- anyir-iw kerzent wurfen : les malheurs ont labouré mon front (mon front est devenu ridé sous l'influence des contrariétés)
- iṭij n yebrir yessibrik anyir : le soleil du mois d'avril tape sur le front

anzad

Rac. : NZD; [anzad]; pl. : anzaden ; ea.: unzad ; « cheveu »

- ufiy anzad di lqut qrib i derryi : j'ai presque vomi en trouvant un cheveu dans la nourriture
- aeni thelkeḍ, aqlak tuyaleḍ am wenzad : tu es malade ? tu es devenu aussi maigre qu'un cheveu

anzaren

Rac. : NZR; [anzarən]; singulier : tinzart; ea.: yanzaren ; « nez, honneur, fierté »

- anzaren-is am talast : il a un beau nez
- ili-k d argaz seu tizar : sois un homme, aie un peu d'amour propre
- yezzant-iyi tanzarin-iw ad ččey rbeḥ : j'ai le nez qui me démange, je vais manger quelque chose de bon
- reglan wanzaren-iw : j'ai le nez bouché
- d bu wanzaren : il a un gros nez
- yessalay aman deg wanzaren : Il me fait passer l'eau par le nez (il est difficile)

iyil

Rac. : YL; [iɪil]; pl. : iyallen ; ea.: iyil «avant-bras, unité de mesure, force, puissance »

- aḥeffaf izeggwir deg iyil-is : le coiffeur commence par lui-même

- dleb rebbi d iyil-ik, ur tkal af yeħbiben-ik : ne compte que sur toi-même
- ieabba kullec af iyil-is : il supporte tout le fardeau lui-même
- iyil n lkeṭan : unité de mesure (un demi-mètre)
- amyaṛ yeqqim di tiyilt ala yezziz̄in itij : le vieillard se met sur la colline pour profiter du soleil
- d bu yyallen ! : il a de la force !
- iyil yeqqur, taqemmuct tesfittur : [se dit de quelqu'un qui parle beaucoup mais qui est faible physiquement]
- ma yħemmel-ik umzil, a k-d-yesselqem s iyil : si quelqu'un t'aime, il t'aime pour toi-même, sans te donner des choses
- taqbaylit tedduri iyil, ħedd ur d as-yezmir : le kabyle se protège derrière le col, personne ne peut lui faire du mal

taɣma

Rac. : YM ; [taɣma] ; pl. : tiɣmawin ; ea.: ttaɣma ; « cuisse »

- deg uħeggan i teṭṭargigi taɣma n yilef : ce sont les derniers jours de l'hiver (aħeggan) qui font trembler (de froid) le sanglier

tiɣwmert

Rac. : YMR; [tiɣ^w mɛrt̄]; pluriel : tiɣwemar ; ea.: tteɣwmar; «coude, angle, coin »

- tcemmɛr i wufus-is alarmi t-tiɣwmert : elle a dévêtu son bras jusqu'au coude
- tiɣwmert n wexxam agi teewej : l'angle de cette maison est tordu
- argaz-agi t-tiɣwmert : cet homme est un colosse

tuɣmest

Rac. : YMS ; [tuɣmest̄] ; pluriel : tuɣmas ; ea.: tuɣmas; « dent »

- taḍša n tuɣmas : le rire des dents (le rire jaune ; exprime l'hypocrisie)
- tuɣmest ! : tais-toi !
- rket tuɣmas-ik : tu as des caries dans les dents
- tebzeg tuɣmest-ik : la dent te fait enfler la joue

- ṭṣah-iyi tuymest-iw : j'ai mal aux dents
- aqjun yesseglafen aṭas, fukent-as-tuymas : à force de parler beaucoup, on devient inefficace
- ayen ẓiḍen a t-afent tuymas : ce qui est délicieux se vérifie sous la dent
- sidi ḥmad aqmamas, lli imi-k ufgent tuymas : des paroles mal placées attirent des ennuis
- ṭtunefken yirden i yir tuymas : [se dit de quelqu'un qui ne mérite pas les bienfaits qu'il possède]
- tuymest ma tsuy, aqeṛru ad issuy : quand on a mal à la dent, on a mal à la tête

iyes

Rac. : YS ; [iɣəs] ; pl. : iṣsan ; ea. : yiyes ; «os, levure, pépin »

- zur yiyes-is : il a une bonne ossature
- iyes n temtut : la levure pour galette
- yeəawed i yeysen asebbwi : il ressasse toujours la même chose
- tebbweḍ tfidi s iyes : le mal est arrivé jusqu'aux os (le mal est arrivé à la limite du supportable)
- iṭij n meṣres, yessebrak iyes : le soleil de mars fait brunir
- win iteṭṭen iṣsan ufeqqus, iṭyar uqeṛrus : celui qui mange les pépins du melon devient têtue
- a yiles yellan d aksum, acimi ara k-errey d iyes : pourquoi changer la langue qui est un muscle en un os (pourquoi être dur quand on peut être tendre)
- ineal babas n weglim, ineṭṭden yeḥ yiyes : [se dit de quelqu'un qui malgré les malheurs qui s'abattent sur lui ne ressent rien]
- leḥsan yezzuzur iṣsan : la bonne nourriture nous donne une bonne ossature
- amargu a tacriḥt yelqan, a zzeṛzuḥ a taffa n yeysan : le merle a une bonne chair mais l'étourneau ne représente qu'un tas d'os. Le merle est utile à l'homme car il peut le nourrir.

- fkiy i y yweblan awal, almi yuzzef yiyes : je m'apitoie tellement sur mon sort que j'en souffre
- igezzem yef yiyes : il coupe à ras (près de l'os)

aywesmar

Rac.: YSMR; [aywesmar] ; pl. iywesmaren ; ea. uywesmar ; « mâchoire »

- iquerh-it uywesmar-is di ssih n tuymest : la dent lui fait si mal qu'il a mal à la mâchoire
- ccuden-as aywesmar : ils lui ont passé un foulard autour de la tête et de la mâchoire (il est d'usage chez les kabyles de nouer un foulard autour de la mâchoire d'un mort afin de maintenir sa bouche fermée)

aqadum

Rac. QDM; [aqadum] ; pl. iqudem ; ea. uqadum ; « visage »

- yesea aqadum yssewhac : il a un visage qui fait peur

aqejjir

Rac.: QJR; [aqəʒʒir] ; pl. iqejjiren ; ea. uqejjir ; « pied, jambe »

- yebbezewez uqejjir-iw : j'ai le pied ankylosé
- llufan agi tlen iqejjirn-is : ce bébé a les jambes emmaillotées
- iqejjiren ukursi : les pieds de la chaise
- tucker taqejjirt : elle s'est rétractée

aqerɾu

Rac. : QR; [aqəɾɾo] ; pl. : iqwerɾa ; ea.: (u)qerɾu ; « tête, chef, extrémité, intelligence »

- iquerh-it uqerɾu-yis : il a mal à la tête
- d aqerɾu n tadtart : c'est le chef du village
- wihin d aqerɾu : celui-là est un crack
- yesea deg-qerɾu : il en a dans la tête (il est intelligent)
- iquɾ uqerɾu-yis : il est têtue
- ufiy- as aqerɾu : je lui ai trouvé la solution

- xdem lxir i wbarkan uqeṛṛu : [marque l'ingratitude]
- wwet aqeṛṛu-yik ar lḥiḍ : frappe ta tête contre le mur si tu n'es pas content
- yeylid uqeṛṛu-yiw : j'ai la migraine
- yeṭṭawi aqeṛṛu-yis deg-genni : il est distrait (il est dans les nuages)
- tibbura uqeṛṛu : les portes de la tête, les tempes
- aqeṛṛu nṭtas : [se dit de quelqu'un qui a une grosse tête ou qui est têtue]
- yethuzzu aqeṛṛu-yis fellu : il me fait la tête
- d aqeṛṛu n wuzduz : il est têtue
- aqeṛṛu-yis d aferḍas : sa tête est chauve
- d azeggway uqeṛṛu : c'est un rouquin
- aberkan uqeṛṛu seḥḥeq-it ulac daewessu : il n'y a pas de mal à ne pas aider un ingrat
- iḥfeḍ ṣḍila deg uqeṛṛu ugujil : il s'entraîne à couper les cheveux sur la tête d'un orphelin
- win ur nhedder am nekwni a snessifeg aqeṛṛu : celui qui n'a pas les mêmes opinions que nous, on lui coupe la tête
- lmeena-k truḥ-iyi teedda nnig uqeṛṛu : ce que tu essayes de me faire comprendre ne m'intéresse pas
- wet azrem s aqeṛu : il faut résoudre les choses difficiles en commençant par le début
- taqqeṛrut n wexbiz : croûte du pain
- ečč taqarrut-im : mange ta tête (taqarrut : petite tête)
- a nnemyili i tuṣṣra, ney a nemceṭṭab iqweṛra : on est ensemble, on s'entraide sinon on est ennemi et on se fait du mal
- aqeṛṛu-yiw ddaw tcacitiw : j'ai la tête sur les épaules : je ne fais que ce que je décide, je suis libre de tout engagement
- win yewwet laḥ s aqeṛṛu, ad fellas yecfu : on ne se rappelle que de la faim qui monte jusqu'à la tête
- win wumi yenta usennan deg uḍar-is, yeṭṭnadi-t deg uqeṛṛu-yis : [se dit de quelqu'un qui cherche quelque chose là où il ne faut pas]

taqesbuṭ

Rac. : QSB ; [taqəsboṭ] ; pl. : tiqsebyaḍ ; ea. : tqesbuṭ ; « cuisse, gigot »

- taqesbuṭ ikerrī : gigot de mouton
- mi ifuk was n tqesbuḍīn, a d-yeggwri was n tceṭṭiḍīn : une fois la fête terminée, il faut faire le ménage
- yenna wewtul i useggaḍ : ur teččīd taqesbuṭ-īw, alamma ččīy taynek : un lapin dit à un chasseur : tu ne mangeras ma cuisse qu'une fois que j'aurai mangé la tienne. Je ne me laisserai attraper qu'une fois que je t'aurai usé (je ne me laisserai pas chasser facilement)

turēṭ

Rac. : R ; [turəts] ; pl. : turin ; ea. : turin ; « poumon »

- aṭṭaya leid n turin, a tilawin : voilà l'aide des poumons (viande), oh les femmes ! [se dit de l'aïd el adha où on égorge les moutons et où les femmes sont occupées par la préparation de la viande]
- ḥader tissit n duxxan, a thelkeḍ turin-ik : ne fume pas trop, sinon tes poumons seront malades
- yeččuṛ d enefs am turin : il est plein de souffle (d'air) comme les poumons
- tusut tesgaray turin : la toux fait mal aux poumons
- d lḥawǧ n turin, i yeseknafen tireywlīn : c'est le manque de viande (turin [poumon]) qui nous donne l'impression de manger un steak quand on mange des champignons

tassa

Rac. : S ; [tassa] ; pl. : taswin ; ea. : tasa ; « foie, amour maternel, tendresse, courage »

- yehlek tasa-s : il a le foie malade
- lqaqqaqet tasa-s : il est très sensible
- ur yesea ara tasa : il n'a pas de cœur
- t-tasa t yazīṭ : il est très sensible
- tejraḥ tasa-w fellas : je souffre pour lui

- a wi yeččan tasa-m tazagzawt : je voudrais manger ton foie tout cru (décrit un sentiment de rage)
- aman n tasa : urine
- ur taedil ara tasa t-tureṭ : les sentiments ne sont pas ressentis de la même manière
- tasa ur tetsyūnfu tasa : il n'y a pas de frontières entre les personnes liées par l'amour maternel
- earḍey ad eadley ayen urwey, d wayen ur uriwey, tugi tasa-w : j'ai essayé d'aimer ceux que j'ai enfantés et ceux que je n'ai pas enfantés de la même manière, mon cœur n'a pas accepté
- tasa tenṭeq-ed deg qelmun : l'amour maternel est toujours fort même si, parfois, les enfants font du mal à leur mère
- teṭru tasa yer tasa t-tin iqqerben yer wul : les personnes sensibles à notre chagrin sont près de notre cœur
- myejrahent tasa t-tureṭ : des parents proches se sont disputés violemment
- eddzeg tasa-w : j'ai fait taire mon cœur
- ihi teqqed tasa-k, dayen ? : ça y est, tu t'es soulagé ?
- tasa urumi : [cette expression exprime l'insensibilité, voire même la cruauté]

tiṭ

Rac. : Ṭ ; [tṭ] ; pl. : allen; ea.: tiṭ ; « yeux, trou »

- tiṭ n tseggnit : chas d'une aiguille
- tiṭ n tafuct : le globe solaire
- ḥemleyt am tiṭ-iw : je l'aime comme mes yeux
- ayen i dergen af tiṭṭ, idreg af wul : loin des yeux, loin du coeur
- qqnaṭ tiṭ-iw s tnefxa tuyal-iyi d leada : une grimace faite par habitude est devenue un tic
- aqeccad di tiṭ-im : qu'un bâton t'aveugle pour que ton regard ne fasse pas de mal (superstition)
- degred tiṭ-im ar da : regarde par ici
- a tiṭ cfu a yaḍar jbu : rappelle-toi de ce que tu as vu pour y parvenir

- tetṭarqiqis tiṭ-iw : mon œil cligne
- tuyit s tiṭ : elle a lancé sur lui le mauvais œil
- mummu n tiṭ : la pupille de l'œil
- ula ttiṭ tesa afrag : même l'œil a ses limites dans le regard
- win yeggunin yiwet n tiṭ, mi s teqqen, yedderyel akw : celui qui n'attend qu'un seul œil, quand il devient aveugle, il n'a plus rien (quand on attend l'aide d'une seule personne, quand elle n'est plus là, on est perdu)
- tiṭ twala, tayeḍ tegguma : un œil a vu et un œil ne veut pas voir (exprime l'indécision à révéler ce qui ne le regarde pas)
- yeseada-t di tiṭ n tsegnit : il l'a malmené (il l'a passé à travers le chas d'une aiguille)
- yeččur-as tiṭ : il lui a rempli l'œil (il l'a convaincu)
- tala n tiṭ : la glande lacrymale
- tiṭ ukufi : ouverture d'accès aux provisions contenues dans un silo
- tiṭ-ik fellas : surveille-le
- tiṭ n wezger s atemmu : l'œil du beuf vers la chaumière [se dit de quelqu'un qui quoique occupé ne perd pas de vue son objectif]
- akken kan teedda tiṭ-iw : état somnolent
- tekka dgi tiṭ-iw : le sommeil m'a surpris
- tamuyli ddaw tiṭ : épier
- tiṭ ur tesei tilas : l'œil (la vue) n'a pas de frontière
- tuqna n tiṭ : clin d'œil
- di tiṭ tayeffust ara sgey amkan i win ezizen : l'être cher a sa place dans mon œil droit (l'être cher est aussi précieux que mes yeux)

ixef

Rac. : XF ; [ixəf]; pl. : ixfawen ; ea.: yixef ; « tête, mouton, vie, bout »

- seiy tlata ixfawen n lmal : j'ai trois moutons
- s yixf-ik m ur d-ruḥeḍ assa : sur ta tête, viens aujourd'hui
- a ṭṭef ixef n lxiḍ si tama nek a teṭṭaf si tama nniḍen : tiens le fil par un bout et moi je le tiens par l'autre bout.

azɣrem

Rac. : ZRM ; [azɣrəm]; pl. : izerman ; ea.: wezɣem; «intestin »

- itezzi am uzɣrem di lkanun : il tourne en rond
- nmmara n wezɣrem di lkanun : [se dit de quelqu'un de têtue qui ne répond pas à la question posée]
- ula di zərmen di teabbuɣ ɣnayen : même les intestins sont en conflit dans le ventre (se dit de proches qui rentrent en conflit)

aɛbbwuɣ

Rac. : EBD ; [aʔəb^wb^wod] ; pluriel : iɛbbwəɣ ; ea.: uɛbbwuɣ ; «ventre, cupidité, grossesse »

- a m uɛbbuɣ ! : gourmande !
- aɣɣan s uɛbbuɣ : elle est enceinte
- aɛbbuɣ irwen, ur iɣɣnadi f win yelluɣen : celui qui est riche ne cherche jamais après le pauvre
- izuren n lemħiba di teabbuɣ i llan : les racines d'une affection viennent du coeur
- tizimert n Hemza, taɛbbut teɣwa, tazagurt telsa : la chèvre de Hamza a le ventre bien rempli et le dos bien couvert
- aɛbbuɣ mi gerrez yeččur, aqerru, ad izger lebħur : quand le ventre est plein (rassasié), on peut faire des miracles
- teqqur tɛbbuɣ-is : il est constipé
- tsarraħ tɛbbuɣ-is : il a la diarrhée
- teɣɣazag tɛbbuɣ-is : il a des ballonnements
- kulci iħezzen, ala aɛbbuɣ, ur iħezzen, ur ixezzen : chacun peut devenir triste, il n'y a que le ventre qui n'est jamais triste et qui ne garde jamais une chose en lui
- aɛbbuɣ am tɛkkart, ma ur teččur, ur teɣɣadad : le ventre est comme un sac, s'il n'est pas rempli il ne tient pas debout
- ala azrem i gleħhun yeɣ uɛbbwuɣ : il n'y a que le serpent qui rampe sur son ventre (se dit d'un individu qui ne cherche qu'à remplir son ventre)

aerur

Rac. : ER; [aʁur]; pl. : ieruren ; ea.: weerur; «dos, bosse »

- iqereiyi waerur-iw : j'ai mal au dos
- argaz-a yesea taerurt : cet homme est bossu
- inna-yas wemqerqur : ur teffyeɣ ara tamurt-iw alamma irɣa waerur-iw : la grenouille dit : je ne sortirai pas de mon pays jusqu'à ce qu'on me brûle le dos [la légende raconte que pour débroussailler, on a mis le feu dans un champ mais une grenouille qui protégeait ses petits a préféré avoir le dos brûlé que de les abandonner]
- ajgu n waerur : la colonne vertébrale
- aearus ur yezmir i ymanis, yezzuɣur ajeɣwɫal af aerur-is : l'escargot est incapable de se prendre en charge, en plus il traîne sa coquille [se dit de quelqu'un qui entreprend des actions qu'il ne peut maîtriser]
- am win yulin taslent s waerur : comme quelqu'un qui escalade un arbre avec le dos [se dit de quelqu'un qui entreprend des choses inutiles (défoncer une porte ouverte)]
- ula wi kemzen aerur -is : il n'y a personne qui se gratte le dos [se dit de l'individu en général, qui s'occupe des choses qui ne le regardent pas]
- yekna weerur-is : elle a le dos courbé

TABLES DES TERMES ÉTUDIÉS

ORDRE ALPHABÉTIQUE DES RACINES

CB	acebbub	« cheveux, crête »	124
CLYM	cclayem	« moustaches, dignité, force »	124
CNFR	acenfir	« lèvres, bords latéraux »	124
CR	iccer	« ongle, morceau, pointe »	125
D	aḍaḍ	« doigt »	125
ḌHN	aḍiḥan	«rate »	126
DKL	idikel	« paume de la main, creux de la main, contenu »	126
DKM	tadakwumt	« paume de la main, creux de la main, contenu »	126
DM	udem	« visage, face, piston »	126
DR	aḍar	«pied, jambe »	127
FD	afud	« genou, courage, santé »	130
FDN	tifdent	« orteil »	130
FS	afus	« main, manche, poignée, aide »	130
GCR	agwecrir	« genou, rotule, santé »	132
GL	agalul	« mollet »	132
GLM	agwlim	«peau »	132
GRZ	agwerz	« talon »	133
GZL	tigzelt	« rein »	133
KRCW	akerciw	« estomac, champignons »	133
L	ul	« cœur, affection, amour, espoir, courage, dureté, haine»	133
LḤNK	lḥenk	«joue »	135
LN	allen	«yeux »	135
LS	iles	« langue , le savoir dire »	137
M	imi	« bouche, encolure, ouverture, moquerie »	138
M	timmi	«sourcils, fard pour les sourcils»	139
MBL	tambult	« vessie, baudruche »	139
MḌ	timiḍ	« cordon ombilical, nombril »	139

MGR	tamgerṭ	« cou, nuque, encolure, vie humaine, dette de sang, gorge »	140
MLY	amelyiy	« sommet de la tête »	140
MR	ačamar	« grande barbe, barbiche »	140
MR	tamart	« barbe, menton, orgueil »	140
MS	ammas	« fesses, fessier »	141
MS	tamessaṭ	« cuisse »	141
MYG	amayeg	« mâchoire »	141
MZ	amezzuṭ	«oreille, ouïe »	142
NYR	anyir	« front, destin »	143
NZD	anzad	« cheveu »	143
NZR	anzaren	« nez, honneur, fierté »	143
YL	iṭil	«avant-bras, unité de mesure, force, puissance »	143
YM	taṣma	« cuisse »	144
YMR	tiṣmert	«coude, angle, coin »	144
YMS	tuṣmest	« dent »	144
YS	iṣes	«os, levure, pépin »	145
YSMR	aṣwesmar	« mâchoire »	146
QDM	aṣadum	« visage »	146
QJR	aṣejjir	« pied, jambe »	146
QR	aṣerṣu	« tête, chef, extrémité, intelligence »	146
QSB	taṣesbuṭ	« cuisse, gigot »	148
R	tureṭ	« poumon »	148
S	tassa	« foie, amour maternel, tendresse, courage »	148
T	tiṭ	« yeux, trou »	149
XF	ixef	« tête, mouton, vie, bout »	150
ZRM	azṣrem	«intestin »	151
EBD	aebbwuḍ	«ventre, cupidité, grossesse »	151
ER	aerur	«dos, bosse »	152

ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MOTS¹

CB	acebbub	« cheveux, crête »	124
CNFR	acenfir	« lèvres, bords latéraux »	124
MR	ačamar	« grande barbe, barbiche »	140
D	ađað	« doigt »	125
DR	ađar	« pied, jambe »	128
ĐHN	ađihan	« rate »	126
FD	afud	« genou, courage, santé »	130
FS	afus	« main, manche, poignée, aide »	130
GL	agalul	« mollet »	132
GCR	agwecrir	« genou, rotule, santé »	132
GRZ	agwerz	« talon »	133
GLM	agwlim	« peau »	132
KRCW	akerciw	« estomac, champignons »	133
LN	allen	« yeux »	135
MYG	amayeg	« mâchoire »	141
MLY	amelyiy	« sommet de la tête »	140
MZ	amezzuy	« oreille, ouïe »	142
MS	ammas	« fesses, fessier »	141
NYR	anyir	« front, destin »	143
NZD	anzad	« cheveu »	143
NZR	anzaren	« nez, honneur, fierté »	143
YSMR	aɣwesmar	« mâchoire »	146
QDM	aqadum	« visage »	146
QJR	aqejjir	« pied, jambe »	146
QR	aqerru	« tête, chef, extrémité, intelligence »	146
ZRM	azrem	« intestin »	151
EBĐ	aebbwuđ	« ventre, cupidité, grossesse »	151
ER	aerur	« dos, bosse »	152
CLYM	cclayem	« moustaches, dignité, force »	124
CR	iccer	« ongle, morceau, pointe »	125

¹ Selon l'ordre des lettres recommandé à l'issue de l'atelier « *Aménagement linguistique de la langue berbère* », Paris, Inalco, Centre de Recherche Berbère, 1998, p. 10 ; http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/amenage1998.pdf

DKL	idikel	« paume de la main, creux de la main, contenu »	126
LS	iles	« langue , le savoir dire »	137
M	imi	« bouche, encolure, ouverture, moquerie »	138
YS	iyes	«os, levure, pépin »	145
YL	iyl	«avant-bras, unité de mesure, force, puissance »	143
XF	ixef	« tête, mouton, vie, bout »	150
LHNK	lhenk	«joue »	135
DKM	tadakwumt	« paume de la main, creux de la main, contenu »	126
MR	tamart	« barbe, menton, orgueil »	140
MBL	tambult	« vessie, baudruche »	139
MS	tamessaṭ	« cuisse »	141
MGR	tamgerṭ	« cou, nuque, encolure, vie humaine, dette de sang, gorge »	140
YM	taṣma	« cuisse »	144
QSB	taqesbuṭ	« cuisse, gigot »	148
S	tassa	« foie, amour maternel, tendresse, courage »	148
FDN	tifdent	« orteil »	130
GZL	tigzelt	« rein »	133
MḌ	timiṭ	« cordon ombilical, nombril »	139
M	timmi	«sourcils, fard pour les sourcils»	139
YMR	tiywmert	«coude, angle, coin »	144
Ṭ	tiṭ	« yeux, trou »	149
YMS	tuymest	« dent »	144
R	tureṭ	« poumon »	148
DM	udem	« visage, face, piston »	126
L	ul	« cœur, affection, amour, espoir, courage, dureté, haine»	133

De quelques spécificités linguistiques du parler des At Yanni

Amar NABTI
Université de Tizi-Ouzou

« Quand il s'agit du phénomène de communication ou d'un autre comportement social, il n'existe pas de communauté homogène. »

(Joshua A. Fishman, *La sociolinguistique*, p.3)

INTRODUCTION

A travers cette analyse, nous tenterons de mettre en évidence les marqueurs sociolinguistiques les plus saillants d'un parler de l'aire dialectale kabyle. Il s'agit en l'occurrence de celui des At Yanni (Beni Yanni) qui, paradoxalement, n'a pas bénéficié du même engouement de la part de tous les spécialistes de différentes disciplines. Les linguistes principalement, semblent, en effet, avoir jeté leur dévolu uniquement sur

ceux de Larbaa Nat Iraten, d'Irdjen, des At Menguellat, de Makouda ou de Aokas¹.

PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE

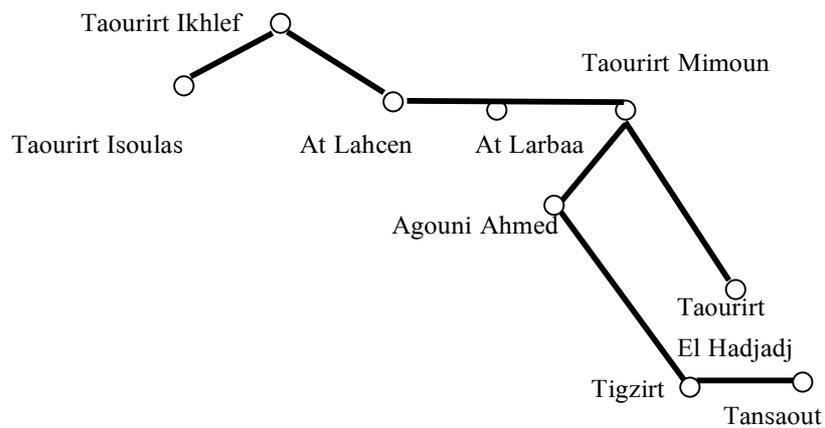
Ce travail, inscrit donc dans le cadre de la variation intradialectale, se fonde, du reste, dans un premier temps, sur les travaux de géographie linguistique d'André Basset (1929), qui s'est intéressé au vocabulaire thématique de l'anatomie du corps humain. Il est certes plausible de repérer tout locuteur originaire des At Yanni à partir des résultats de cette enquête. Cependant, pour éviter d'offrir une vue parcellaire de la pratique du kabyle par cette population, la nécessité de mener une autre investigation s'est imposée puisque les caractéristiques changent et se modifient. Un questionnaire intégrant aussi bien les aspects phonétiques/phonologiques que morphosyntaxiques et lexicaux est proposé à différents locuteurs comprenant tout autant ceux originaires des At Yanni que ceux des tribus environnantes. Ce faisant, les marqueurs sociolinguistiques de ce parler sont mis au jour par contraste à partir de la diversité des usages.

Habituellement on impute soit à la distance géographique soit à la diminution des contacts entre les locuteurs la différenciation linguistique. Jusqu'à quel point ces deux facteurs peuvent-ils être la cause des variétés locales au sein d'une aire linguistique relativement restreinte? Pour répondre à cette question, une présentation des At Yanni et des tribus limitrophes permettra de mieux percevoir la dynamique aussi bien interne qu'externe de ce parler.

¹ Hormis la recherche en cours de Salima Louadj dont le sujet est centré sur le langage des femmes, le parler des At Yanni n'a jamais été décrit, contrairement à ce qu'on pourrait penser, puisque Henri Genevois, Pieter Reesink et Sœur Louis de Vincennes [= Madeleine Allain] ont effectué de longs séjours dans cette région. Pourtant les At Yanni ont toujours constitué un terrain d'enquête de prédilection de nombreuses autres disciplines (sociologie, architecture, économie, littérature, histoire ...)

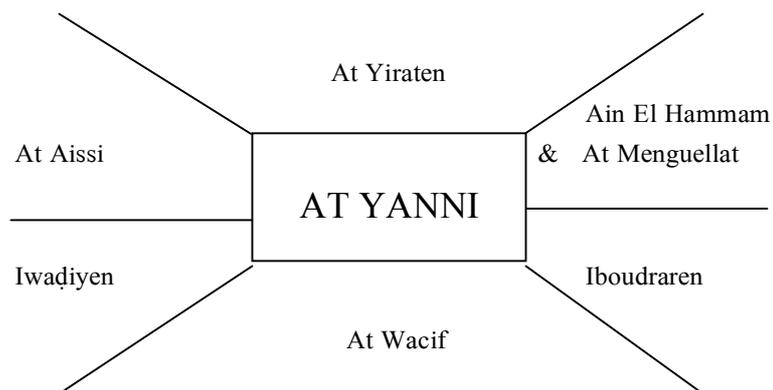
LES AT YANNI

Située à 45 km au sud-est de Tizi-Ouzou , la tribu des At Yanni compte six agglomérations : *At Lahcen*, *At Larbaa*, *Taourirt Mimoun*, *Taourirt El Hadjadj*, *Agouni Ahmed*, *Tigzirt* et trois bourgs numériquement moins importants : *Taourirt Isoulas*, *Taourirt Ikhlef* et *Tansaout*.



Les At Yanni ont pour tribus voisines :

1. au nord : Larbaa Nat Iraten
2. à l'est : Ain El Hammam et At Menguellat
3. au sud-est : Iboudraren
4. au sud : At Wacif
5. au sud-ouest : Iwadiyen
6. à l'ouest : At Aissi



De par ses frontières essentiellement physiques ou plus précisément hydrographiques, la tribu des At Yanni représente un ensemble assez homogène. En effet, deux cours d'eau situés de part et d'autre délimitent son territoire. Au plan économique, les marchés hebdomadaires environnants se tiennent :

1. le mercredi pour celui de Larbaa Nat Iraten et les At Wacif
2. le dimanche, les Iwaḍiyen
3. le samedi, Tizi-Ouzou
4. le vendredi, Souk El Djemaa
5. le mardi, Souk n Tlata .

Les contacts entre les différentes populations de ces régions sont donc d'une grande régularité même si certains de ces marchés sont moins desservis que d'autres. C'est sans aucun doute dans celui de Tizi-Ouzou, grand centre commercial, que les brassages sont plus constants et plus diversifiés. Par ailleurs, les fréquents découpages administratifs qui ont rattaché la tribu des At Yanni tantôt à Larbaa Nat Iraten, tantôt à Ain El Hammam ou encore aux At Wacif ont, eux aussi, renforcé ces brassages.

Alors à quoi identifie-t-on les locuteurs de cette région ? Quelles sont les marques les plus frappantes de ce parler ? Et de quel ordre sont-elles ? Nous étudierons d'abord le niveau phonétique et phonologique, puis le niveau morphosyntaxique et enfin le niveau lexical.

LES CARACTERISTIQUES PHONETIQUES / PHONOLOGIQUES .

A ce niveau trois points méritent une attention toute particulière :

- la consonne pharyngale [ʕ]
- les sons [p] et [b]
- la consonne affriquée [ts]

LA CONSONNE PHARYNGALE [ʕ]

Dans ce parler le son [ʕ] n'a pas de statut phonologique. Un examen des productions montre qu'il n'est nullement attesté. Toutefois, les contextes où l'on attendrait sa réalisation présentent une altération de l'environnement vocalique. C'est ainsi que:

- la voyelle [u] dans [ʕum] « nager » est prononcé [āwm]
- la voyelle [i] devient [ā] : [ʕiwən] « aider » est produit [āwən]
- la voyelle [a] se transforme carrément en [ē]: [ʕass] « garder » se prononce [ēss]
- plus fréquemment, [a] se transforme en longue [taʕəbbuʔ] « ventre » est prononcé [tābbuʔ]
- le son [ʕ] acquiert les traits d'une nasale en finale: [nazaʕ] « gémir » est produit [nazē]

Il ressort de cet examen que l'absence de [ʕ] entraîne une dispersion des réalisations du système vocalique.

D'ailleurs, même en dehors des At Yanni, les voyelles offrent bien souvent une gamme de nuances conditionnées par l'articulation des consonnes voisines². Le même phénomène est relevé chez les locuteurs des At Aissi, des At Wacif et des Iwaḍiyen. Cela confirme donc la remarque d'André Basset qui a déjà souligné que « chaque phénomène possède une aire qui lui est propre ».

LA VARIATION [p][b]

Le système phonétique de ce parler se caractérise par une différenciation sociale dans la production de l'occlusive bilabiale : [b] n'est attesté que chez les hommes et [p] chez les femmes.

/b/
 ────[b]: tabburt « porte » chez les hommes.
 ────[p]: tappurt « porte » chez les femmes.

² Encyclopédie de l'islam, p. 1216

Cependant, les emprunts ne subissent pas tout à fait le même traitement. Deux attitudes opposées sont observées.

1. Une tendance à la spirantisation de /b/ dans des emprunts à l'arabe : /lbaɓuɾ/ « le bateau » devient [l̥baɓuɾ] en kabyle.
2. Un maintien du trait distinctif de sonorité qui permet de lever l'ambiguïté de type paronymique des emprunts au français : /lpumpa/ « la pompe » et /lbumba/ « la bombe », dans ce cas /p/ et /b/ sont des phonèmes différents, ou une neutralisation de ce trait distinctif dans d'autres contextes : [abaɾd̥əsɯ] « le pardessus » ou [apaɾd̥əsɯ] « le pardessus »

Ce phénomène ne se confine pas, lui non plus, dans la seule tribu des At Yanni. Il est observé chez les locuteurs des At Iraten, des At Wacif et des Iwaɟiyen.

LES AFFRIQUEES

Le parler des At Yanni se distingue également par le résultat de l'assimilation provenant de d + t qui est réalisé [tt] alors que d'autres parlers produisent /ts/ : [tsamɟtut] « femme ». Mais en dehors de ce cas d'assimilation, l'affriquée [ts] garde son statut phonologique : [jtsu] « il a oublié », [ttsay] « achète » de l'impératif intensif. Les parlers des Iboudrarène et des At Wacif partagent cette particularité.

Avant de clore ce volet phonétique, il y a lieu de noter que des variations apparaissent d'un village à un autre. L'agglomération des At Lahcen, par exemple, se singularise par la réalisation très marquée d'une sorte de diphtongue notamment dans le prénom « Larbi » [laɾɓi] prononcé [laerɓi] aux At Lahcen et [lārɓi] dans d'autres villages.

CARACTERISTIQUES MORPHOSYNTAXIQUES

Les particularismes affectent des unités appartenant à différentes classes syntaxiques : celles des démonstratifs, des monèmes fonctionnels et des monèmes autonomes.

LES DEMONSTRATIFS

Comparé aux autres parlers, le paradigme des démonstratifs en usage est fort original. En effet, les signifiants des démonstratifs de proximité ou d'éloignement sont majoritairement accompagnés d'un autre signifiant constant [kana] : [wagikana], [wagi], [tagi], [tahi].

Cette caractéristique, fortement localisée, déborde, du reste, assez légèrement des frontières de ce parler. Les At Menguellat et les Ibudraren l'utilisent également.

LES MONEMES FONCTIONNELS

Le conjonctif, réalisé ailleurs [armi] « jusqu'à », a la forme [karmi]. L'adjonction d'un support consonantique de type vélaire est sans aucun doute ce qui permet d'identifier les locuteurs des At Yanni de la façon la plus sûre car ce marqueur sociolinguistique n'est nullement attesté dans d'autres parlers.

LES MONEMES AUTONOMES.

Concernant cette classe syntaxique, il est prudent de parler d'emplois préférentiels de certaines unités.

D'abord, l'adverbe [atas] « beaucoup » détient la quasi-exclusivité des emplois par rapport aux autres quantitatifs.

Ensuite, l'adverbe de temps en usage est de construction périphrastique. Il est créé à partir de deux unités existantes : [asgwas yāddan] « l'an dernier ». Ce syntème (A. Martinet, 1985) permet de réaliser une économie d'ordre paradigmatique. Dans d'autres parlers est attestée au contraire la forme monématique [ilindi].

LE LEXIQUE

Le lexique reste la partie qui présente le plus de variations. Aucun domaine des connaissances n'en est effectivement épargné. Aussi nous contenterons-nous de mettre en avant les unités les plus marquantes

d'abord à partir des données relevées par André Basset ensuite à partir des résultats de l'enquête complémentaire menée auprès de nos informateurs.

LES TRAVAUX DE GEOGRAPHIE LINGUISTIQUE D'ANDRE BASSET

Sur les vingt unités sur lesquelles a porté l'enquête, seules sept sont en usage dans toutes les tribus concernées. Il s'agit de [tɛt] « l'œil », [aqərɾu] « la tête », [anjir] « le front » [allən] « les yeux », [aməzzuɣ] « l'oreille » ; [afus] « la main », [aɖaɖ] « le doigt », qui constituent une partie du vocabulaire commun dont l'usage déborde d'ailleurs largement au-delà des frontières de ces tribus.

Les autres unités se répartissent inégalement sur cet espace géographique. Des convergences sont à relever tantôt avec les parlers sud et sud-ouest, tantôt avec ceux du nord et nord-est ou encore avec ceux du sud-est et sud. Mais les parlers qui présentent le moins de divergences sont ceux des At Manguellat et des Iboudraren. Il reste que ces remarques ne sont valables que pour cet échantillon fort réduit.

L'ENQUETE COMPLEMENTAIRE

L'enquête complémentaire offre quant à elle les résultats suivants :

Domaines	Unités en usage aux At Yanni	Unités en usage ailleurs
alimentation	timxleɣ « couscous aux légumes »	taqfalt , ameqful
parenté	yaya « grand mère »	jida, seɣɣi, hebbu yemma hebbu
ustensile	tijɣwelt « cuiller »	tayenjawt
vêtements	leḥwayeǧ « vêtements »	lqecc
animaux	iddew « singe »	ibki
végétaux	tiliɣen « cardons »	tayddiwt

Ce tableau montre que certains termes permettent de localiser géographiquement un locuteur. Mais il serait plus prudent de replacer chaque caractéristique dans l'ensemble du système en usage et de s'interdire de tirer des conclusions à partir de quelques stéréotypes. Les stratégies de masquage, de simulation et de connivence (Marcellesi, 1974) sont des pratiques répandues. Par ailleurs, la complexité sociolinguistique ne doit pas être occultée. Fishman dit, à juste titre, à ce sujet que « les communautés linguistiques et leurs variétés ne sont pas simplement des systèmes imbriqués les uns dans les autres, elles sont aussi entièrement dépendantes les unes des autres ».

CONSTRUCTIONS SYNTHÉMATIQUES

Un dernier point, assez original, concernant la néologie est aussi à noter. Dans ce parler, on recourt à la néologie que Louis-Jean Calvet (1993) qualifie de spontanée. On utilise pour former de nouveaux synthèmes deux monèmes libérables (A. Martinet) empruntés à deux langues différentes (le français et l'arabe).

Exemple : [ziniγuz] « rouge à lèvres » en kabyle des At Yanni, est formé de l'unité [zin] « beauté » empruntée à l'arabe et de l'unité [γuz] « rouge » empruntée au français.

Autre exemple : On emploie l'expression figée [ārjan-zerjan] pour parler du dénuement le plus total d'un individu. Cette expression est forgée à partir d'un monème de la langue arabe [ʕarjan] « nu » et de [zerjan] « je n'ai rien » de la langue française.

Ces deux exemples illustrent à bien des égards la pratique de gestion *in vivo* du plurilinguisme dans les milieux plurilingues.

LES DIMINUTIFS

Ce qui est également frappant dans ce parler est le caractère systématique du recours aux diminutifs des prénoms. A l'exception des nouveaux qui n'ont pas encore subi l'épreuve du temps, pratiquement tous les prénoms (liste fournie dans le dictionnaire de Dallet, 1982) ont leurs équivalents

diminutifs. Les seules entorses à relever sont dues aux contraintes imposées par la situation de communication (âge et degré de connaissance des participants).

Exemples de prénoms féminins :

Faṭīma > Faffac ; Tasaadit > Daadic ; Malḥa > Maḥac

Exemples de prénoms masculins :

Aali > Laalic, Aamer > Maamic ; Yusef > Yuyu ; Mulud > Luluc.

CONCLUSION

Une étude détaillée de ce parler révélerait certainement d'autres marqueurs. Notre objectif était limité à la mise en évidence de quelques-uns sans pour autant occulter la complexité de la tâche pour deux raisons au moins :

- des changements interviennent même si « l'esprit de clocher » (Saussure) est défendu crânement ;
- les limites d'une aire linguistique sont toujours sujettes à fluctuations.

© Amar Nabti

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BASSET, André, 1929, *Etudes de géographie linguistique en kabyle : sur quelques termes berbères concernant le corps humain*, Paris.
- DALLET, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Manguellat, Algérie*, Paris, Selaf.
- CALVET, Louis-Jean, 1993, *La sociolinguistique*, Coll. Que sais-je ? Paris, PUF.
- FISHMAN, Joshua A., 1971, *La sociolinguistique*, Paris, Fernand Nathan, Labor.

- MARCELLESI, Jean-Baptiste, 1974, *Langage et idéologie*, Paris, Ed. sociales.
- MARTINET, André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1972, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Sommaire

R. Jolivet N. Tigziri	<i>Présentation</i>	1
S. Chalah	<i>La phonématique et la phonétique au service de l'apprentissage des caractères de l'alphabet kabyle (berbère)</i>	9
S. Chalah N. Tigziri	<i>L'assertion, l'interrogation et l'exclamation dans la langue kabyle (étude de quelques exemples)</i>	31
S. Chalah	<i>Le rôle de l'intonation en syntaxe et en sémantique : étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle</i>	47
A. Arezki N. Tigziri	<i>Rôle de l'intonation dans la distinction entre syntagmes et synthèmes à mêmes composantes monématiques</i>	63
H. Hacene N. Tigziri	<i>Etude de la performance dérivationnelle en synthématique berbère (kabyle). Le cas de la dérivation nominale</i>	73
N. Tigziri	<i>Le corps humain et les expressions kabyles</i>	117
A. Nabti	<i>De quelques spécificités linguistiques du parler des At Gianni</i>	157

Les Cahiers de l'ILSL peuvent s'obtenir auprès de l'ILSL
l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage
Faculté des Lettres
Anthropole
Université de Lausanne
CH-1015 Lausanne, Suisse
au prix de CHF 20.- le numéro

ISBN: 978-2-9700468-8-2
EAN: 9782970046882